

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
HIGHER TEACHER TRAINING
COLLEGE

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS
DEPARTMENT FRENCH



CHAMP SEMANTIQUE DE LA NATURE ET DE LA CULTURE
DANS LA CATEGORIE NOMINALE LES ŒUVRES LITTERAIRES
DE JACQUES FAME NDONGO : CAS DE *ILS ONT MANGE MON*
FILS

Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur de
L'Enseignement Secondaire Deuxième Grade (D.I.P.E.S. II)

Par

Athanase Mbora Dim
Licencié ès Lettres modernes Françaises

Sous la direction de

M. GERMAIN MOÏSE EBA'A

Maitre de conférences

Année académique 2014-2015

DEDICACE

M. ERIC ESSUSSE.

M. & Mme. NDONGO ZINGA.

À mes feus Parents Martin DIM & Antoinette MOUSSONGUI.

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont à l'endroit de toutes les personnes qui ont contribué à l'accomplissement de ce travail. Je pense notamment :

Au professeur G. Moïse EBA'A, qui a bien voulu encadrer ce travail. Je lui dis sincèrement merci pour sa rigueur scientifique, ses conseils, ses encouragements et surtout pour sa confiance à mon égard ;

Aussi, à tous les enseignants du département de français de l'École normale Supérieure de Yaoundé et à ceux de l'université de Yaoundé I, pour leurs enseignements et leur encadrement durant toutes ces années d'études

À mes encadreurs, Mmes. Pierrette ATEBA et Irène ELOCK, pour leur rigueur, leur conseil et leur disponibilité pendant le stage pratique ;

Tous mes remerciements :

À mon oncle Michel NDOP DEBAINS et à mon grand-frère le Dr. Gaston NDOCK NDOCK, pour leur soutien sans faille, leurs précieux conseils et surtout pour ce qu'ils m'ont donné de croire et d'espérer ;

À mes parents David NKOUE et son épouse, Hélène Modeste NDOKON, Yvonne KALLA et sans oublier Christine NGOMADJOLI, chacun pour le rôle qu'il a joué tout au long de cette sage aventure ;

À mes frères et sœurs F. MOUSSONGUI, E. SOH, P. MOUSSONGUI, B. FOUTONG, S. DIM, J.NDOB, L. MOLA pour leurs encouragements et leur soutien indéfectible ;

À mes amis Gallius, Hermann, Charles, Elisabeth, Olivier, Calvin Christelle, Fabrice, Gaël, Claver, Nathalie, Sandrine, Carole, Arthur, J.Pierre, J.paul, Cyril, Patrick, David, Christiane, pour leur soutien;

À mes camarades et copains Eyenga, Ngolong, Ateba, Ibrahima, Mboussi, Noah, Ngo Sak, pour leur complicité et leur aimable compagnie ;

À tous ceux que je n'ai pas pu mentionner ici, qu'ils voient dans ce travail le fruit de leurs efforts.

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableau 1 : Equivalences terminologiques.....	16
Tableau 2 : Détermination des sèmes du champ conceptuel « médecine ».....	17
Tableau 3 : Décomposition des définitions en traits définitoires	20
Tableau 4 : Reformulation en traits de valeur binaire	21
Tableau 5 : Suppression des traits redondants et reclassement.	23
Tableau 6 : Structuration hiérarchique des lexèmes du groupe 1.....	23
Tableau 7 : Structuration hiérarchique des lexèmes du groupe 2.....	24
Tableau 8 : structuration hiérarchique des groupes 1&2.....	24
Tableau 9 : les univers de référence	30
Tableau 10 : Les champs lexicaux	33
Tableau 11 Détermination des sèmes du champ conceptuel « végétal »	35
Tableau 12 : Décomposition des définitions des mots du champ lexical en traits définitoires	38
Tableau 13 : Reformulation des définitions en traits de valeur binaire.....	39
Tableau 14 : Suppression des traits redondants des définitions du champ lexical	40
Tableau 15 : Structuration hiérarchique des lexèmes du groupe 1.....	40
Tableau 16 : Structuration hiérarchique des lexèmes du groupe 2.....	40
Tableau 16 : Structure hiérarchique des lexèmes des groupes 1&2.....	41
Tableau 17 : Détermination des sèmes du champ conceptuel « animal »	42
Tableau 18 : Décomposition des définitions du champ lexical en traits définitoires	44
Tableau 19 : Reformulation des traits définitoires en traits de valeur binaire.....	44
II.2.4.3. STRUCTURATION HIERARCHIQUE DES LEXEMES.	45
Tableau 20 : Structuration hiérarchique des lexèmes du champ lexical.	45
Tableau 21 : Décomposition des définitions en traits définitoires	50
Tableau 22: détermination des sèmes en traits de valeurs binaires	51
Tableau 23 : Suppression des traits redondants.....	52
Tableau 24 : Hiérarchisation du groupe 1	53
Tableau 25 : Hiérarchisation du groupe 2	54
Tableau 26 : Décomposition des définitions en traits définitoires	57
Tableau27 : Détermination en traits de valeurs binaires	58
Tableau28 : Premier hiérarchisation	59
Tableau 29 : hiérarchisation différentielle des lieux d'activités.....	60
Tableau 30 : hiérarchisation des logis.....	60
Figure1 : parcours de la signification.....	66

RÉSUMÉ

La recherche effectuée dans ce mémoire se situe à l'intersection de la sémantique lexicale et de la linguistique énonciative ou de discours. Partant de l'hypothèse que le sens n'est pas donné d'avance, mais qu'il est plutôt le résultat d'une construction dans une situation communicationnelle, nous avons analysé comment les univers référentiels *nature* et *culture* pouvaient influencer le sens d'une œuvre et aboutir à des visées discursives ou énonciatives de l'auteur de cette œuvre. Organisé en trois chapitres, le sujet de notre recherche nous a permis de percevoir que la notion de champ sémantique et mieux encore le champ sémantique des notions *nature* et *culture* est bien plus complexe étant donné les nombreux enjeux qu'elles convoquent dans leur élaboration. Il était donc intéressant pour mieux conduire ce travail de poser les bases théoriques et rigoureuses de la définition du concept de champ sémantique, ensuite de manière pratique, étudier son déploiement dans le corpus à travers les notions *nature* et *culture*, et pour finir, interpréter les visées énonciatives qui se dégageraient de l'imaginaire du dramaturge, relativement à la cohabitation de ces univers référentiels. Notre analyse nous a conforté dans le fait que de nombreux énoncés ou notions ne peuvent s'organiser qu'en discours et que le processus de constructions de sens est difficilement détachable d'un acte d'énonciation.

Mots clés: sémantique lexicale, discours, situation de communicationnelle, univers référentiels, champ sémantique, visées énonciatives, l'imaginaire, dramaturge, Sens et acte d'énonciation.

ABSTRACT

The research carried out in this dissertation lies at the intersection of lexical semantics and enunciatory linguistic or discourse. Starting from the founding hypothesis of linguistic discourse, which argues that the meaning is not given in advance but is rather the result of a construction in a communicative situation, we analyzed how the referential universe *Nature* and *Culture* could influence the meaning of a literary work and fulfill discursive or enunciation goals of the author and his work. Organized in three chapters, the subject of our research led us to perceive that the notion of semantic field and even better the semantic field of *Nature* and *Culture* concepts are much more complex given the many issues they convene in their construction or development. To better carry out this work, it was therefore necessary to lay the theoretical foundation and rigorous definition of the concept of the semantic field, then in a practical way, deploy it in the corpus through the *Nature* and *Culture* notions and finally interpret the referred enunciation that would emerge from the imagination of the dramatist in relation to the coexistence of these referential universe. Our analysis confirmed our standpoint that many statements or concepts can not organize themselves in speech and that the meaning construction process is easily detachable from an act of enunciation.

Keywords: *lexical semantics, discourse, communicational situation, referential universe, semantic field, enunciation goal, the imagination, the playwright, meaning and act of enunciation.*

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La langue française comme bien d'autres langues reste un système qui peut être comprise à partir d'au moins deux paramètres : les paramètres syntagmatiques et les paramètres paradigmatiques. Partant de ce point de vue tel que déjà considéré par Ferdinand de Saussure bien de temps avant, il ressort que la production des énoncés recourt justement à ces deux aspects. Dans ce sens l'énonciateur dans son univers cognitif a besoin de visualiser son paradigme linguistique et en même temps de réorganiser en syntagme le monde. Jean Paul Sartre¹ le faisait déjà savoir lorsqu'il parlait de la relation qu'entretient l'homme avec le monde réel extérieur à lui du point de vue cognitif ou mieux de l'organisation de ce monde qui se ferait sous le regard de ce dernier. Aussi peut-on dire que la langue s'organise en tant que système lorsqu'elle rentre en actualisation sous le regard locuteur ou du sujet parlant.

Par une association d'éléments divers dans leur classification, les mots, dont il n'est pas besoin de rappeler les caractéristiques selon F. de Saussure, ont des spécificités qui leur permettent de rentrer concrètement dans le discours.

Il apparaît selon les grammaires structurales de Chomsky, Hjelmslev et Tesnière pour ne citer que ceux-là, que les mots ne se classifient et n'ont de sens qu'en contexte. Cela doit donc valoir pour la catégorie nominale, qui, loin de désigner une réalité unique et calée, est une complexité qui mérite une étude.

C'est justement à partir de cette catégorie nominale que s'organisent aussi des systèmes de signification dans le discours, notamment les notions d'isotopie, de champ lexical et de champ sémantique. Ce dernier est, lui-même, un système tout aussi complexe qui mérite pour ce qui sera une étude rigoureuse.

A – MOTIVATIONS ET CHOIX DU SUJET

L'idée de ce sujet part de plusieurs constats et considérations observées lors de nos lectures et nos années d'étude : le premier remonte à des années d'études au secondaire où l'enseignement des leçons, portant sur les notions de champ lexical et champ sémantique restent toujours dans les mémoires des apprenants comme apparemment inaccessible et à la limite sans intérêt. Il est donc question de rompre avec ces considérations. Le deuxième, plus récent naît du fait que lors de notre stage, nous avons pu constater que les élèves butaient face à ce même problème lié à la notion de champ sémantique et étaient incapable de dégager la visée énonciative des textes à leur soumettre. De même, la troisième est à

¹ J.P.SARTRE, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Gallimard, 1948.

attribuer à l'ambiguïté, voire la confusion ou même la difficulté que les linguistes éprouvent à cerner la notion de champ sémantique

Il se trouve que cette notion de champ sémantique est souvent indispensable à la compréhension des textes. Et l'enseignant est lui-même obligé d'avoir la maîtrise de cette notion et de pouvoir faire la distinction des outils qui entrent dans la conception de cette notion.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous avons bien pensé travailler sur cette notion qui semble d'emblée difficile d'accès à plus d'un.

En outre, dans un univers traditionnel et culturel comme le nôtre, où tradition et modernité entretiennent sans cesse des rapports de force à divers niveaux, il nous est apparu que le choix qui exprimerait au mieux un tel univers dichotomique devait lui-même être représentatif. C'est pourquoi parmi les textes que nous avons à disposition, notre choix s'est porté sur *Ils ont mangé mon fils* de Jacques Fame Ndongo².

Tout ceci fait, le sujet s'est présenté et s'est intitulé ainsi qu'il suit : «Le champ sémantique de la nature et de la culture dans la catégorie nominale des œuvres littéraires de Jacques Fame Ndongo : le cas de *Ils ont mangé mon fils* ».

B- PRESENTATION DU CORPUS

Intitulée *Ils ont mangé mon fils*, l'œuvre qui nous sert de cadre d'analyse est une pièce de théâtre dont l'auteur est Jacques Fame Ndongo, professeur titulaire des universités du Cameroun et par ailleurs ministre de l'enseignement supérieur de la république du Cameroun. Cette illustre écrivain a commis plusieurs autres chef- d'œuvres à l'instar de, *Le temps des titans*(2002), *Espaces de lumière*(2000), *l'A-fric*(2008), tous publiées à la maison d'édition Les Presses Universitaire de Yaoundé.

Précisons de fait que cet auteur s'est essayé dans tous les genres à savoir : le genre romanesque, le genre théâtral et le genre poétique. Le corpus qui fait l'objet de notre étude, est une pièce de théâtre moderne de deux tableaux, comprenant dix actes repartis ainsi que suit : cinq actes pour le premier tableau et cinq autres pour le second.

En faisant cohabiter de manière particulière les sous genres du théâtre notamment la comédie, le drame et la tragédie, l'auteur dresse un ensemble de thématique dont la principale est la folie, laquelle lui permet de scruter les méandres ou le cœur des sociétés

²J., Fame, Ndongo, *Ils ont mangé mon fils*, presse universitaire de Yaoundé, 2007

africaines et particulièrement de la société camerounaise, ceci en créant un dualisme entre tradition et modernité.

Cette pièce se présente comme un cadre idéal, étant donné le vaste champ de manifestation de la catégorie nominale qui s'offre à nous. Sous le prisme de la sémantique et de sémantique lexicale, et par extension d'autres théories linguistiques telles l'énonciation, il est question d'interroger les mécanismes de construction de champ sémantique de la nature ou de la culture qui fonderait de manière particulière le sens de ce corpus, en vue d'une compréhension de texte mieux structurée et bien organisée

C - ÉTAT DE LA QUESTION

Une langue constitue un tout, un organisme où la valeur de chaque élément, dépend non seulement de sa nature et de sa forme propre, mais aussi de sa place et de ses relations dans l'ensemble. L'analyse de la signification montre que toute création (morphologique ou sémantique) repose sur des associations entre les mots

La question de champ sémantique que nous allons aborder a longtemps constitué l'objet de beaucoup de recherches par différents linguistes. Recherches qu'il convient d'évoquer ici: L'analyse de la signification montre que toute création énonciative ou littéraire repose sur des associations entre les mots.

Saussure³ a donné le premier modèle d'analyse sémantique formelle en partant de l'idée que la langue n'est pas une nomenclature mais un système.

Il pose que les vrais rapports entre signifiants et signifiés constituent un système où la valeur de chaque terme est déterminée par la présence ou l'absence des autres termes. L'ensemble des termes qui expriment en français la notion de peur constitue un système : avoir peur, craindre, redouter. S'il apparaît un quatrième terme avoir la frousse, sa valeur se constitue aux dépens des valeurs des autres termes existants. En même temps, Saussure indique l'obstacle majeur à la structuration formelle du lexique : l'arbitraire du signe, et l'arbitraire des valeurs. Rien, formellement, n'indique si les termes chat, lion, tigre, léopard, panthère, etc., sont structurables dans un champ lexical des félins.

Saussure a donné aussi le premier modèle d'analyse sémantique conceptuelle. Il a mis l'accent sur l'« interanimation » du lexique où chaque mot est le centre d'une « constellation » associative. C'est ainsi qu'on peut voir que le mot *enseignement* est relié par son sens et sa forme à enseigner, enseignons, par son sens à apprentissage, éducation,

³ F., Saussure, *Cours de Linguistique Générale*, Éditions Payot et Rivages, 2001

et par sa forme phonétique à clément, justement (analyse sémantique conceptuelle). Il n'a pas eu le temps de développer cette notion de « réseau associatif ».

La notion de champ conceptuel développée par Saussure a suscité des critiques concernant la structuration possible d'un lexique d'une langue. La structure du lexique français n'est pas la même pour un analphabète qui dispose de deux ou trois mille mots, et pour un écrivain qui se sert de vingt ou trente mille. De plus, la structuration du lexique varie de langue à langue, selon l'extension des concepts qui informent les champs lexicaux : où le français ne dispose que de trois termes : saumon mâle, saumon femelle, jeune saumon, l'Indien Rouge en possède soixante.

Ainsi, dès 1910 Meyer constatait que dans la nomenclature des grades militaires chaque terme dérive sa valeur de sa position dans l'ensemble de la terminologie qui constitue un système sémantique

Weisgerber de son côté montre par exemple, que les noms de couleurs forment un système arbitraire, qu'on pourrait diviser autrement le spectre et que les anciens avaient une échelle différente de la nôtre et reflétant une façon différente de découper la réalité. Il ouvre la voie à l'étude des « champs linguistiques » telle qu'elle sera définie par Trier.

Quant à Trier (1931),⁴ il étudie les mots se rapportant au secteur conceptuel de l'entendement et montre qu'ils constituent un ensemble structuré à l'intérieur duquel chacun est sous la dépendance des autres. L'idée de Trier, comme celle de Weisgerber, est que nos concepts recouvrent tout le champ du réel sans laisser de vide ni se chevaucher, comme les pièces d'un puzzle. De plus, Trier constate que le vocabulaire allemand de la connaissance repose, au début du XIIIe siècle, sur trois mots : *Wîsheit* (la sagesse), *Kunst* (l'art) et *List* (l'artifice). Ainsi les mots forment un « champ linguistique » recouvrant un champ conceptuel et expriment une vision du monde qu'ils permettent de reconstituer.

Sur ce, la notion de champ linguistique définie par Trier constitue la grande révolution de la sémantique moderne. L'idée d'un champ linguistique homogène sans vides ni chevauchement ne soutient pas l'examen dès qu'on sort du domaine privilégié des notions intellectuelles choisi par Trier. D'autre part, partant des concepts, Trier ignore l'importance des changements phonétiques et sémantiques qui affectent directement la langue et soutient l'idée que la langue recouvre tous les concepts abstraits de la pensée. Les recherches de Trier ont abouti à des conclusions insoutenables. Ces critiques ont donné

⁴J., TRIER., *Der deutsche wortschatz Im sinnbezirk desverstandes*, heidelberg, 1931, p.347

naissance à de nouvelles définitions du champ linguistique, on dit « champ sémantique », fondé sur des critères différents.

D'un point à l'autre, Jolles et Ipsen définissent le « champ » à partir des critères formels et linguistiques ; il en est de même pour les « champs associatifs »⁵ de Bally, le champ du mot « bœuf », qui fait penser : 1. A vache, taureau, veau, cornes, ruminant, beugler, 2. A labour, charrue, joug, 3. Il peut dégager l'idée de « force », d'« endurance », de « travail patient » mais aussi de « lenteur », de « passivité ». D'autre part, les associations qui entourent le signifié de bœuf sont à la base de nombreuses métaphores et emplois figurés : un vent à décorner les bœufs, la pièce de bœuf, fort comme un bœuf, un gros bœuf. C'est là une définition du champ toute différente de celle de Trier ; la notion de structure lexicologique est complexe et aboutit à des études des styles les plus divers selon le point de vue adopté.

La Lexicologie de Matoré⁶ constitue le développement de la sémantique structurale. C'est une étude des « champs notionnels » qui s'apparente à celle de Trier dans la mesure où elle est para-linguistique. Matoré délimite les « générations linguistiques », les grandes coupes historiques à l'intérieur desquelles il étudiera la structure lexicologique d'un point de vue statique. Il divise en onze⁴⁵ générations d'environ trente-trois ans la période qui va de la Renaissance à la fin du XIXe siècle. Dans chacun de ces états de langue il relève la présence de mots-témoins ou néologismes correspondant à des notions nouvelles qui apparaissent au sein de la collectivité à ce moment particulier de son histoire. Parmi ces mots-témoins certains sont des mots-clés qui commandent les autres et sont le centre d'un champ notionnel. La lexicologie a pour objet d'établir, de délimiter et d'étudier les champs notionnels qui caractérisent une société. Matoré a donné de bons exemples de ce type d'analyse avec le vocabulaire de l'industrie, de la vie politique, du tabac, de la notion d'art.

Guiraud⁷ à son tour appelle champs morpho-sémantiques, le complexe de relations de formes et de sens formé par un ensemble de mots. Il analyse le champ morpho-sémantique du mot chat qui renvoie à des plantes, des animaux, des personnes, des choses, des qualités.

L'animal possède toute une série de noms : mine, moune, miron, marco, maro, matou, miton. Chacun des noms du chat (une vingtaine) prend un certain nombre de sens et chacun des sens dérivant du chat (une cinquantaine) reçoit un certain nombre de ces noms.

⁵ C., BALLY, *Linguistique générale, Linguistique française*, Franke, 1932

⁶ G., MATORE, *Le vocabulaire de la société médiévale*, Paris, PUF., 1985

⁷ P., GUIRAUD, *La sémantique*, PUF., 1969

L'ensemble de ces mots forme un réseau d'homonymies, de synonymies, de contaminations accidentelles ou voulues, au sein duquel chacun tire son sens et ses valeurs de relations formelles et logiques qu'il noue avec son entourage.

Dès lors, Guiraud fait la différence entre système et champ sémantique. Dans le système chacun des éléments est nécessaire au fonctionnement de l'ensemble tandis que le champ sémantique est un ensemble de relations d'où chaque terme tire sa motivation.

Toujours pour tenter d'apporter des éclaircissements pour ce qui est du concept de champ sémantique, des études ont permis de pousser la recherche plus loin ceci en y intégrant les principes de structuration du sens des énoncés. Il s'agira par exemple de la différence faite entre les termes énoncé et expression.

Ainsi, relativement à ce qui précède, Hjelmslev⁸ appelle contenu d'un énoncé ce qu'il y a dans la tête du locuteur et de l'auditeur de cet énoncé et expression la manifestation de cet énoncé. Sa démarche est d'appliquer à la sémantique la méthode qui a permis de dégager les unités minima d'expression d'un énoncé ou phonèmes, la commutation. Les analyses sémantiques « logiques » de Prieto développent le point de vue de Hjelmslev, avec d'autres exemples, du type :

Anglais may = « possibilité » + « morale »,

Anglais can = « possibilité » + « matérielle ».

Les analyses sémantiques « logiques » chez Sørensen prouvent qu'on peut structurer le contenu sémantique d'une langue à partir du recensement des primitifs ou les plus petites unités de signification. Sørensen pose que la « description sémantique » d'un signe est la description de la signification de ce signe par l'emploi d'autres signes.

À la suite, Hjelmslev et Sørensen ont préconisé l'analyse en traits sémantiquement pertinents, nommée par la linguistique américaine, une analyse componentielle.

Pottier présente un exemple classique d'analyse sémique autour du mot *chaise* et met en convergence deux systèmes sémiques hétérogènes. On constate alors que parmi les sèmes dégagés, seul « pour s'asseoir » est commun à tous ces ensembles de sens lexicaux. Or l'originalité de Dubois c'est d'avoir élaborer des procédures proprement linguistiques pour vérifier les relations établies entre les termes du champ lexical correspondant. Les procédures proposées par Dubois pour structurer le champ sémantique à partir de critères linguistiques formels sont la mise en évidence, entre les termes, de réseaux d'oppositions, d'identités, d'associations, de corrélations. Il pose de ce fait le problème : pour que les

⁸ L., HJELMSLEV, *Pour une sémantique structurale*, Paris, Ed. de minuit, 1957, p.106-107

procédures structuralistes soient efficaces, il faut que les champs sémantiques se révèlent être des systèmes. Il parle de système lexical autant que de champ.

Chez Lounsbury⁹, le champ sémantique des termes de parenté est toujours objectivable à partir de deux critères objectifs : la filiation et le mariage. Sur cette base chaque unité signifiante est définie par un certain nombre de traits. Père et mère ont en commune le trait « génération + 1 à partir de ego ». Mère et tante ont en commune le trait « sexe féminin » etc.

En partant de 146 lexèmes ayant le signifié de « habitation »¹⁰, G. Mounin a établi le système paradigmatique du lexique de l'habitation. La structuration des ensembles lexicaux par leurs traits sémiqes aboutirait au remplacement de la notion empirique de champ sémantique « calqué sur un champ conceptuel, par la notion linguistique de système au sens étroit du terme, et par la notion de structure comme système de systèmes. On s'aperçoit alors que le lexique n'est pas structurable en « champs » juxtaposés : le système de tous les signifiants qui contiennent le trait « pour habiter » forme un sous-ensemble ; mais certaines unités de ce sous-ensemble peuvent figurer dans d'autres sous-ensembles, par exemple celui des unités qui contiennent le trait « destination religieuse ».

Meillet emploie le mot système, et dans des acceptions qui sont vivantes depuis longtemps dans la langue, et dans des acceptions purement linguistique plus récentes. Pour Meillet, le mot système s'oppose explicitement à ce qu'il appelle « une poussière d'explications », une collection de « faits particuliers » sans « doctrine d'ensemble ». Il emploie les notions de système phonétique, morphologique, grammaticale mais aussi la notion de structure rejetée consciemment par Saussure. L'usage du terme système est moins élevé chez Meillet.

Ce parcours du champ sémantique nous montre à la fois combien la notion est complexe et comment elle s'est développée au fil des recherches en linguistiques depuis les conceptions de Saussure jusqu'à celles de Meillet. Ceci étant, il est perceptible que cette notion continue de poser des problèmes qu'il importe d'évoquer.

⁹D., LOUNSBURY Floyd, "A Semantic Analysis of the Pawnee Kinship Usage", dans *Language*, vol. 32, n°1, 1956

¹⁰G., MOUNIN, *La sémantique*, Editions Seghers, 1972, p.103

D- PROBLEME ET PROBLEMATIQUE

Le sujet tel que libellé, nous impose avec certitude de regarder et d'orienter notre travail sur une base scientifique en déterminant en premier lieu la difficulté sous-jacente à celui-ci .Il apparait le problème de la définition de la notion de champ sémantique et la nécessité de comprendre les mécanismes qui concourent ou participent du déploiement du champ sémantique dans le discours et de manière plus précise, la construction du champ sémantique de la nature ou de la culture à partir de la catégorie nominale. De même, nous allons voir comment l'auteur manifeste dans son texte ses idées et par conséquent sa volonté de communiquer à travers ces deux univers sémantiques.

Ce problème intègre en son sein des problématiques utiles qui constitueront l'objet de ce travail. Mais avant, il convient de définir d'abord ce que nous entendons par problématique. Selon le philosophe Ruiz¹¹, la problématique est « une interrogation définissant la recherche à entreprendre soit par un résultat inconnu à partir des données connues, soit pour trouver un cheminement logique permettant d'aboutir à un résultat connu ». À ce qui paraît, il faut dire que la problématique peut faire l'objet de plusieurs interrogations. Sur ce, les questions que nous impose notre sujet sont les suivantes :

- Qu'entend-on par champ sémantique et comment se construit-il ?
- Comment la notion de champ sémantique se déploie-t-elle à travers les univers nature et culture ?
- Quels types de rapports ou de relations existent -ils entre le champ sémantique de la nature et celui de la culture, et, selon la cohabitation et la prépondérance de l'un de ces champs sémantiques, quelles en sont les visées qui se dégagent de l'imaginaire de l'auteur ?

Telles sont les questions auxquelles nous allons tenter de répondre.

E - HYPOTHESES

Selon MACE¹², l'hypothèse se définit comme : « une réponse anticipée que le chercheur formule à sa question spécifique de recherche. »

Ainsi, nous pouvons formuler les hypothèses suivantes :

1. Par champ sémantique on entendrait généralement un ensemble de termes, mots ou expressions que recouvrirait tel ou tel concept. Par exemple, on dit que les mots pou,

¹¹ P., RUIZ, *La dissertation*, Paris, Bordas, 1986, p.283

¹² G., MACE, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Québec, PUC, 1988, p.14

puce, punaise et tique appartiennent au champ sémantique des « parasites corporel et/ou extérieurs de l'homme ». Plus exactement le champ sémantique serait un système clos défini comme l'association d'un champ lexical et d'un champ conceptuel. Sa construction est le fait d'une certaine organisation ordonnée, encadrée par deux véritables étapes composites qui fondent son analyse. Ce sont entre autre, la constitution du champ sémantique qui consiste à la délimitation du champ conceptuel, la détermination des sèmes relatifs à ce champ conceptuel et la collecte des termes du champ lexical ; et la description de ce champ sémantique dont les articulations qui la constituent sont les suivantes : le relevé des définitions des termes du champ lexical, la décomposition de ces définitions en traits définitoires, la suppression des traits redondants, la structuration hiérarchique et ou de manière complémentaire la représentation en arbre

2- La notion de champ sémantique doit sa construction ou sa matérialisation à travers les deux univers définis d'emblé à savoir *nature* et *culture*. La cohabitation de ces éléments peut conditionner l'ensemble des significations que l'on pourrait rattacher à la construction du sens du texte. A cet effet leur déploiement est lié non seulement à l'ensemble des définitions des lexèmes répertoriés que recouvrent ces deux notions, mais aussi aux relations de sens qu'ils entretiennent.

3- Les deux champs sémantiques mis en évidence ici épousent plusieurs types de relations à savoir : complémentaire, asymétrique et d'opposition ; celui de la culture domine sur la nature. À cet effet, l'auteur à travers cette prédominance, voudrait bâtir une stratégie argumentative visant à montrer soit la nécessité de l'abandon immédiate, soit de la rééducation ou mieux de la rationalisation des sciences occultes, qui freineraient le développement des mentalités africaines.

F - METHODE

Pour aborder cette étude, nous commencerons d'abord par théoriser la notion de champ sémantique en prenant appuie sur un cadre théorique que nous propose Schwischay¹³ dans son article intitulé *Syntaxe du Français*. Cadre théorique qui fonde sa démarche épistémologique sur deux axes principaux à savoir : la construction du champ sémantique dans un premier temps et dans un deuxième temps, la description de ce champ sémantique. Il faut dire que ces deux étapes sont jalonnées chacune par des articulations ; ensuite appliquer cette démarche scientifique au corpus de l'écrivain Jacques Fame

¹³ B., SCHWISCHAY, *Les champs sémantiques*, in *Syntaxe du français*, Hiver, 2001-2002.

Ndongo *Ils ont mangé mon fils*, qui nous sert de prétexte ou de champ d'expérimentation, en vue de constituer ou de voir comment les champs sémantiques de la nature et de la culture se déploient dans le texte. Par la suite, l'étape suivante en consiste en la construction du discours du dramaturge sous le regard d'un notre cadre théorique complémentaire à la sémantique et à la sémantique lexicale : l'énonciation. En effet, cette partie du travail consistera à interroger les analyses qui découleront de la construction des deux champs sémantiques et, dans une perspective dite discursive, construire le sens du texte en y intégrant l'énonciateur dans ses énoncés ou mieux encore en dégagant ce qu'il convient d'appeler les visées énonciatives de l'auteur, inhérentes non seulement à l'association de ces deux termes que GREIMAS appelle sous d'autres cieux « isotopie » et surtout de la construction du sens de l'œuvre en générale.

**CHAPITRE I : DE LA THÉORISATION DE LA NOTION DE CHAMP
SÉMANTIQUE**

I -1- DE LA DÉFINITION DE LA NOTION DE CHAMP SÉMANTIQUE

En linguistique comme en lexicologie de manière particulière, la notion de champ sémantique est une question vaste qui prête parfois à penser, pour le profane, que celle-ci est mal définie. A raison peut-être, car il est facile de croire qu'elle formerait un tout avec celle tout aussi vaste du champ lexical. On comprend que celle-ci ait préoccupé beaucoup de théoriciens en sémantique depuis XVIIIe jusqu'à nos jours, et dans tous les univers scientifiques. On ne saurait donc aborder une étude sur cette notion sans toutefois définir ce que nous entendons par « champ sémantique ».

Pourtant, il nous est indispensable de voir au préalable les définitions proposées par des chercheurs de renom, ceci dans le but de retenir une définition qui nous satisfasse pour notre objet d'étude. Dans cette optique, nous verrons que les définitions sans être identiques toutes, convergent bien dans un certain sens.

La notion de champ sémantique selon MENDO ZE, G. est:

L'ensemble des unités lexicales dénotant, dans un texte donné, un concept. Les unités du texte retenu ne couvrent pas le concept entier mais sont seulement incluses dans ce concept étiquette. Elles en sont, entre autres, des éléments constitutifs. Ce qui veut dire que, dans un texte, un mot, peut entrer dans tel champ, sélectionne un seul sens, un seul sème. Et, compte tenu des nuances et des tons, une unité lexicale peut sélectionner plusieurs tons, plusieurs traits sémiqes. Souvent on emploie l'expression champ lexical, qui sert à désigner les mots (catégories de termes : noms, adjectifs, verbes, adverbes, expressions...) pour champ sémantique¹⁴.

De cette définition, il ressort que loin d'être définie de façon claire, on peut assimiler le champ sémantique au champ lexical d'une unité lexicale. Pour lui, il n'existerait pas de distance à proprement parlé entre ces deux notions. Cet avis très générique et à la fois globalisant est segmenté et revisité autrement par d'autres auteurs qui préfèrent eux, en ce qui les concerne, redéfinir d'abord la notion de champ. Elle pose d'un certain point de vue un problème fondamental à toute délimitation et ou structuration du champ sémantique.

En lexicologie, traditionnellement, la notion de champ est définie, d'après Fuchs (2007)¹⁵, comme « la structure d'un domaine linguistique donné ». Selon cette même auteure, on confondrait souvent les deux concepts de champ sémantique et de champ

¹⁴ G., MENDO ZE., et Ali, Prépa Bac, PUY, 2007, p.60

¹⁵C., FUCHS, « Champ sémantique et champ lexical », EncyclopoediaE Universalis en ligne, 2007

lexical, le premier désignant l'ensemble des significations d'un mot et le deuxième un ensemble d'unités lexicales entretenant entre elles des relations sémantiques (synonymie, antonymie, hyperonymie/hyponymie). Au-delà de ces distinctions, force est de constater, sans parler de confusion, que les auteurs d'ouvrages de lexicologie problématisent souvent de manière différente et inégale cette notion de champ, lexical ou sémantique, d'où également la diversité des termes pour la désigner, et que chaque point de vue privilégié recèle une certaine conception de la langue et du fonctionnement lexical. Ainsi, en est-il chez Niklas-Salminen (1997)¹⁶ et Picoche (1977)¹⁷. Dans leur terminologie même comme sur le fond, ces auteurs mélangent, dans leur approche lexicologique des champs, des dimensions à la fois logique, référentielle et linguistique. En revanche, la théorie des classes de Rastier (1996)¹⁸ demeure foncièrement différentielle et s'en tient à l'ordre linguistique.

Après avoir remarqué que la linguistique moderne a remplacé la vieille vision que le lexique est un répertoire de mots par l'idée d'un lexique comme ensemble de structures, Niklas-Salminen (1997 : 128-129)¹⁹ prévient lui-même de la multiplicité des visages de cette notion de champ. Il définit le champ sémantique comme « l'association d'un ensemble de termes du lexique (champ lexical) à une notion particulière (champ notionnel) ». Cette précaution l'amène à distinguer nettement le champ sémantique du champ dérivationnel, de la famille de mots et du champ associatif. Synchronique, le champ dérivationnel inclut des signifiants formés par adjonction d'affixes à un même lexème (pont, apponter, entrepont, pontage, ponter, ponton, etc.). Son critère unificateur est morphologique. Du point de vue diachronique, des études en lexicologie ont montré que la famille de mots comprend des éléments provenant d'un même étymon (déscolarisé, écolage, écolâtre, école, écolier, scolaire, scolariser, scolarité, scolastique, scolie, etc. viennent tous du latin schola); son critère de constitution est historique.

Enfin, le champ associatif est formé de tous les mots réunis autour d'une notion donnée (l'idée d'argent appelle les termes riche, acheter, crédit, finance, placement, faillite, avaricieux, etc.). Ces distinctions étant faites, Niklas-Salminen rappelle les deux démarches classiques de délimitation des champs sémantiques. L'approche sémasiologique part du ou des mots pour aller à la recherche des sens correspondants. Par exemple, pour

¹⁶ A., NIKLAS-SALMINEN, « Analyse sémantique du lexique » *La lexicologie*, Paris, Armand colin, 1997, p.89-165

¹⁷ J., PICOHE, « Champs lexicaux sémantique », *Précis de lexicologie française*, Nathan, Paris, 1977, p.66-132 ; 1977

¹⁸ F., RASTIER, *Sémantique interprétative*, Coll. « Formes sémiotique », 2^e édition, Paris, PUF, 1996

¹⁹ A., NIKLAS-SALMINEN, *opcit.*, p.128-129

mine, on relèvera « mesure de capacité », « gisement de substance minérale », « charge explosive », « aspect du visage », etc. Ici, en présence d'un terme polysémie (quand ses significations possibles possèdent des éléments communs) ou homonyme (quand ses significations n'entretiennent aucun rapport analogique entre elles), il faut éventuellement décrire un champ sémantique distinct pour chaque sens rattachable au lexème analysé. De son côté, l'approche onomasiologique part de la notion pour aller vers le ou les termes qui l'expriment. On évoquera la célèbre série des mots entrant dans l'ensemble des sièges (Pottier)²⁰ : siège, chaise, fauteuil, tabouret, canapé, pouf, etc. Comme on le voit, la réflexion de Niklas-Salminen sur le champ sémantique et sur les deux sortes de codage du lexique demeure assez conservatrice. Cette approche définitionnelle est partagée par Picoche (1977) qui en cela attribue un caractère sémasiologique à ces notions, caractère qui ne nous intéresse que très peu pour ne pas dire pas du tout.

Partant de ces aspects définitionnels, nous pensons qu'une approche est possible, qui soit à même de lier ces points de vue et nous permettre de théoriser au mieux cette notion de champ sémantique et de bien la cadrer. Il s'agit de l'approche de Schwischay, B. En effet, dans son article intitulé *syntaxe du français*, parue aux éditions hiver en 2001, ce dernier semble mieux explorer cette notion de champ sémantique, qu'il éloigne notamment de celle de champ lexical.

Aussi, Par champ sémantique, entend-il un : « ensemble de termes (mots ou expressions)²¹ que recouvre tel ou tel concept. » il s'appuie sur l'exemple des mots pou, puce, punaise et tique qui appartiennent au champ sémantique des « parasites corporels [ou extérieurs] de l'homme ». Plus exactement, le champ sémantique serait donc un système clos défini comme l'association d'un *champ lexical* et d'un *champ conceptuel* ; dans la mesure où le champ conceptuel peut être nommé par un mot, le champ sémantique est l'association d'un ensemble de termes *spécifiques* et d'un terme *générique*. Pour nommer le champ conceptuel « parasite corporel de l'homme », le lexique du français dispose du mot vermine.

Le champ conceptuel correspond encore à l'archiséme de l'analyse sémique ; sa réalisation lexicale (le terme générique), à l'archilexème ; et les termes du champ lexical, aux lexèmes.

Le tableau suivant est celui dans lequel il illustre les équivalences terminologiques.

²⁰ B., POTTIER, *Recherche sur l'analyse sémantique en linguistique et en traduction mécanique*, Nancy, 1963, pp.11-18

²¹ B., SCHWISCHAY, *op.cit.*, 2001

Tableau 1 : Equivalences terminologiques.

Champ sémantique	
Champ lexical	Champ conceptuel
Lexèmes	Archilexème
	Archisémème
Termes spécifiques : pou, puce, punaise, tique	Terme générique : vermine « parasite corporel de l'homme »

De cette définition, il ressort tout de même que, au lieu de créer une certaine similitude entre les deux notions apparemment distinctes comme ont tenté de faire croire les auteurs précédents, ce dernier, en de termes plus clairs essaie tout au moins d'avoir une perception composite et hiérarchisée de la notion de champ sémantique. Autrement dit, en s'appuyant sur des concepts tels que champ lexical, lexème ou termes spécifiques d'une part et champ conceptuel, archilexmème / archisémème ou termes générique d'autre part, il semble mieux s'en approprier. Sur ce, il demeure une question fondamentale, celle de savoir comment se constituerait un champ sémantique ? Cette question a également constitué un intérêt particulier pour Schwischay qui, s'en est véritablement appesanti. Pour lui, l'élaboration d'un champ sémantique impose de distinguer deux étapes importantes : la constitution du champ sémantique, et sa description.

Cette approche nous semble la plus globalisante et toute aussi scientifique. C'est pourquoi dans le cadre de notre travail nous prendrons appui sur cette conception du champ sémantique qui regroupe le champ lexical et le champ conceptuel. Dans cette optique, il est évident de revoir comment constituer un champ sémantique et comment le décrire de façon scientifique.

Schwischay, démontre dans son article comment peut s'élaborer le champ sémantique d'une notion. Pour cela, il détermine un certain nombre d'étapes qui sont entre autres : la construction du champ conceptuel et celle du champ lexical tel que démontré plus haut ; après quoi, il passe à la description du champ sémantique et enfin à son interprétation.

Nous esquisserons cette méthode à titre illustratif et ceci de manière théorique afin de voir ce qui correspondrait le mieux à notre analyse. Aussi, prendrons-nous dans l'Acte IV, scène4 du Tableau II de *Ils ont mangé mon fils*, pour déterminer à partir de la catégorie nominale et précisément par le biais des substantifs retrouvés dans ce corpus.

I-2 – CONSTITUTION DU CHAMP SÉMANTIQUE

En vue de la constitution d'un champ sémantique, selon SCHWISCHAY, il faut d'abord délimiter le champ conceptuel, et ensuite faire la collecte des termes du champ lexical. Pour construire notre champ sémantique, nous avons pris dans cette scène des termes spécifiques tels que : *anatomie, parasitologie, hématologie, neurologie, neurobiologie, imagerie, scanner, psychosociologie et encéphalogramme*. Ces termes constituent parallèlement le champ conceptuel de la « médecine ».

I-2-1 – DELIMITATION DU CHAMP CONCEPTUEL DE « MEDECINE »

À cette fin, nous nous servons de la définition du Dictionnaire Petit Larousse illustré 1995²². Dans cette édition, nous retrouvons la définition suivante :

Médecine : « ensemble des connaissances scientifiques et des moyens mis en œuvre pour la prévention, la guérison ou le soulagement des maladies, blessures ou infirmités ».

Cette définition globale est à distinguer des définitions spécifiques du terme qui sont données dans le même dictionnaire telles que :

Médecine légale : « branche de la médecine appliquée à différentes questions de droit, de criminologie (constats de décès, expertise auprès des tribunaux) ».

Ces différentes définitions ne nous intéressent pas, mais seule la première retiendra notre attention. C'est donc à partir de celle-ci que nous élaborerons les traits définitoires de notre champ conceptuel.

I-2-2- DÉTERMINATION DES SÈMES

Tableau 2 : Détermination des sèmes du champ conceptuel « médecine »

Sème générique	Sèmes spécifiques				
Médecine	Connaissance Scientifique	Moyens mis en œuvre	Pour prévenir	Pour guérir	Pour soulager

Partant de la définition du mot Médecine, nous avons pu obtenir les traits définitoires ou sèmes spécifiques retenus dans le tableau ci-dessus. Dans son approche,

²² Dictionnaire Petit Larousse illustré, 1995

Schwischay aborde la notion de synonymie et de quasi-synonymie pour établir le champ conceptuel à partir de différentes définitions. Par exemple, il prend appui sur le cas suivant « articuler mal » (relatif aux troubles de parole) qui se définit à l'aide des mots synonymes tels ;

Balbutier : « Articuler avec hésitation [...]»

Bredouiller : « Parler, ou prononcer (des paroles) de manière confuse » ou

Mâchonner : « Emettre d'une manière indistincte »

Cette approche purement théorique et s'effectuant de fait sur des outils de langue indépendamment de leur contexte d'énonciation possible ne nous intéressera pas dans la mesure où, à contrario nous travaillons avec un corpus bien défini. C'est la raison pour laquelle, nous ne pouvons tenir compte de cette considération synonymique et passons directement à la collecte des termes du champ lexical.

I-2-3- COLLECTE DES TERMES DU CHAMP LEXICAL

Cette collecte est très importante car elle consiste à ne retenir que les mots appartenant à la même classe de mots que le terme générique ; c'est d'ailleurs ce qui différencie le champ sémantique du champ associatif qui rassemble des morphèmes de classes différentes.

Schwischay, au sein de cette étape de la collecte des termes du champ lexical, prend en considération trois possibilités qui sont : les renvois analogiques, les éléments de définition et les locutions.

Les renvois analogiques : présentés en caractère gras et précédés du symbole ⇒(version électronique) ou du signe V. (version papier), sont des mots qui appartiennent à un même paradigme lexical et sémantique, à savoir que cet ensemble de mots peut être présent dans le même contexte grammatical sans qu'on observe une véritable altération du sens. Ce sont des termes entre lesquels on remarque un phénomène de synonymie partielle.

Les éléments de la définition : ceci apparaît dans le cas où la définition du champ conceptuel contient en son sein un terme qui apparaîtrait dans le champ lexical. C'est la définition du terme qui constitue le champ conceptuel, apportant ainsi des renseignements sur la collecte des éléments qui devraient constituer le champ lexical.

Les locutions : il est question à ce niveau de groupes de mots lexicalisés. Le lexique n'étant, pas constitué seulement de mots. Ces expressions ou locutions sont incluses dans l'article de leur principal élément où elles sont précédées de la mention Loc. Lorsqu'on regarde de près cette méthode de collecte de données, elle, non plus ne correspond pas à notre approche qui se base sur un corpus. Rappelons que notre travail consiste non pas à travailler de manière aléatoire sur un champ sémantique quelconque ou choisi de manière arbitraire, mais à partir d'un corpus de ressortir un champ sémantique précis ; de le décrire et de l'interpréter. Dans cette logique, nous ne tiendrons pas compte du dictionnaire, mais nous nous appuyerons sur le corpus que nous avons pris en exemple et c'est de là que nous tirerons le champ lexical du mot « médecine ».

Sur cette base donc, nous avons retenu les termes ci-après : *Anatomie, parasitologie, hématologie, neurologie, neurobiologie, imagerie, scanner, psychosociologie, encéphalogramme.*

II-3 – DESCRIPTION DU CHAMP SEMANTIQUE

La description du champ sémantique se positionne comme étant la dernière étape dans la méthode de Schwischay. Dans cette phase, il établit des sous-ensembles telles que :

- Le relevé des définitions des termes du champ lexical ;
- La décomposition de ces définitions en traits définitoires ;
- La suppression des traits redondants ;
- La structuration hiérarchique ;
- Et enfin la représentation par arbre.

Cette étape descriptive se segmente donc en cinq parties. La dernière étape est répétitive et complémentaire de la quatrième et ne fera pas partie de notre analyse.

I-3-1 – LE RELEVÉ DES DEFINITIONS DES TERMES DU CHAMP LEXICAL

Dans cette première étape, il est question de relever les définitions des termes du champ lexical dans le dictionnaire. Nous travaillons ici avec le Dictionnaire Petit Larousse Illustré (1995).

Anatomie : 1° « étude scientifique de la forme, de la disposition et de la structure des organes de l'homme, des animaux et des plantes ».

Parasitologie : « étude des organismes parasites ».

Hématologie : « spécialité médicale qui étudie le sang, les organes hématopoïétiques et leurs affections ».

Neurologie : 1° « branche médicale qui s’occupe des maladies du système nerveux ».

Neurobiologie : « discipline biologique qui étudie le système nerveux ».

Imagerie : 2° « technique permettant d’obtenir des images à partir de différents types de rayonnement (lumière, infra-rouge, ultrason, rayon x, etc.) »

Scanner : 3° « appareil de radiodiagnostic composé d’un système de tomographie et d’un ordinateur qui effectue des analyses de densité radiologique pour reconstituer des images des diverses parties de l’organisme en coupe fine ».

Psychosociologie : « étude psychologique des faits sociaux »

Encéphalogramme : « ou électroencéphalogramme, tracé de l’activité électrique du cerveau obtenu par enregistrement des différences de potentiel qui existent entre les cellules cérébrales ».

I-3 –2- DECOMPOSITION DES DEFINITIONS EN TRAITS DEFINITOIRES

Cette étape consiste à décomposer toutes les définitions ci-dessus en traits définitoires ou traits de substances Ceci sera présenté dans le tableau ci-dessous

Tableau 3 : Décomposition des définitions en traits définitoires

Anatomie	Etude	Organes		De l’homme	
Parasitologie	étude				Des organismes parasites
Hématologie	Etude	Organes hématopoïétiques		De l’homme	
Neurologie	étude	organes	Système nerveux	homme	
Neurobiologie	Etude	Organes	Systèmes nerveux	Homme	
Imagerie	technique				
Scanner	Appareil				
Psychosociologie	Etude			Homme	
Encéphalogramme	Appareil				

Les lexèmes suivants que nous avons d'abord considérés comme faisant partie du champ lexical de la médecine, n'en feront désormais plus partie vu qu'ils ne partagent aucun trait définitoire avec les autres lexèmes du corpus. Il s'agit des mots : « imagerie, scanner, encéphalogramme ». C'est la raison qui nous pousse à ne plus en faire usage dans la suite du travail. Il est à présent question pour nous de reformuler en traits de valeur binaire.

Tableau 4 : Reformulation en traits de valeur binaire

	Etude	Des organes	Des systèmes	Homme	Des plantes, animaux ou organismes parasites
Anatomie	+	+	+	+	+
Parasitologie	+	-	-	-	[+]
Hématologie	+	+	-	+	+/-
Neurologie	+	+	+	+	+/-
Neurobiologie	+	+	+	+	+/-
Psychosociologie	+	-	-	+	-

Dans ce tableau, nous avons uniformisé le sème /du corps humain/ devenant ainsi /homme/. De même, les traits définitoires comportant les crochets marquent le fait que, le lexème n'appartient qu'à un seul type soit /organisme parasite/ pour parasitologie et les sèmes au sein desquels nous avons +/- visent à montrer qu'un trait définitoire ne ferait pas partie strictement de sa définition, il reste donc ouvert.

Il prend en compte essentiellement les définitions du dictionnaire Petit Larousse Illustré (1995), c'est ce qui peut justifier la suppression de certains termes de départ comme nous l'avons déjà noté. Car à partir de la segmentation en traits définitoires, ceux-ci ne comportaient pas les mêmes traits définitoires que ceux ici retenus.

On voit bien que tous ces lexèmes ont pour trait définitoire commun /étude / qui peut être remplacé par le sème /science/, mais du fait de la présence redondante dans la plupart des lexèmes dans le dictionnaire de référence, nous avons choisi de faire usage du sème /étude/.

On peut donc à ce stade dire qu'ils constituent véritablement le champ lexical de « médecine ». Ce sème /étude / est donc considéré ici comme le sème générique de tous les lexèmes de notre champ lexical, et les autres traits définitoires étant des sèmes spécifiques.

Remarque

Les traits connotatifs qui doivent généralement être traités à part n'ont pas fait l'objet d'une attention particulière de notre part dans la mesure où les lexèmes sur lesquels nous avons travaillé n'en comportaient pas. Il faut peut-être préciser qu'on entend par trait connotatif, les éléments d'ajout qui permettent au lecteur d'avoir une compréhension plus tenue du lexème indépendamment de la définition standard que proposent les dictionnaires. Ces traits connotatifs en eux-mêmes comportent souvent des appréciations subjectives. Dans son illustration, Schwischay propose d'ailleurs de porter un regard sur ces traits connotatifs des définitions dans un dictionnaire et l'exemple de traits connotatifs qu'il en donne sont les suivants :

Exemple1 :

Transat. « Chaise longue pliante en toile, d'abord en usage sur les ponts des paquebots, puis sur les plages, les terrasses, dans les jardins. »

Exemple2 :

Caviar. « Œufs d'esturgeon préparés, salés, constituant un hors-d'œuvre estimé et très coûteux. »

Dans ces exemples, les expressions soulignées sont des traits connotatifs. Dans le deuxième exemple, il s'agit plus spécifiquement d'un trait connotatif comportant une appréciation subjective parce que dans cette expression nous notons la présence d'un marqueur axiologique « très » et du caractérisant « estimé ».

Après ce travail l'une des étapes à laquelle nous devons procéder selon Schwischay est la suppression des traits redondants.

I-3 -3- SUPPRESSION DES TRAITS REDONDANTS

La suppression des traits redondants à pour visée principale le classement hiérarchique des lexèmes du champ lexical. Pour cela, on se passera du sème générique et

on ne retiendra dans notre tableau que les sèmes spécifiques. De fait, le sème générique « étude » sera supprimé.

Tableau 5 : Suppression des traits redondants et reclassement.

	Des organes	Des systèmes	Homme	Plantes, animaux et organismes parasites
Anatomie	+	+	+	+
Parasitologie	-	-	-	[+]
Hématologie	+	-	+	+/-
Neurologie	+	+	+	+/-
Neurobiologie	+	+	+	+/-
psychosociologie	-	-	+	-

I-3 -4- STRUCTURATION HIERARCHIQUE

La structuration hiérarchique consiste à fixer pour chaque lexème le minimum de traits qui le différencient des autres. On va donc les classer en deux groupes, selon un rapprochement de traits définitoires. On commencera par le trait / des systèmes/ qui permet de classer les lexèmes en deux groupes distincts :

Groupe1 : anatomie, neurologie, neurobiologie /+des systèmes/

Groupe2 : parasitologie, hématologie, psychosociologie /-des systèmes/

À ce niveau c'est dans le trait /plantes, animaux et organismes parasites/ que se fait la différenciation entre le lexème anatomie et les deux autres lexèmes ; neurologie et neurobiologie qui du coup sont identiques.

Tableau 6 : Structuration hiérarchique des lexèmes du groupe 1

	Des systèmes	Des organes	Homme	Des plantes animaux et organismes parasites
Anatomie	+	+	+	+
Neurologie	+	+	+	+/-
neurobiologie	+	+	+	+/-

Tableau 7 : Structuration hiérarchique des lexèmes du groupe 2

	Des systèmes	Des organes	Homme	Des plantes animaux et organismes parasites
Parasitologie	-	-	-	[+]
Hématologie	-	+	+	+/-
psychosociologie	-	-	+	-

Ce tableau ressort deux différenciation ; l'une à partir du trait /homme/ qui oppose hématologie, psychosociologie à parasitologie et l'autre à partir du trait définitoire /organes/ qui oppose parasitologie, psychosociologie à hématologie. Pour la suite nous prendrons la première différenciation et c'est ce qui nous donnera le tableau suivant :

Tableau 8 : structuration hiérarchique des groupes 1&2

	Des systèmes	Des organes	Homme	Plantes, animaux, organismes parasites
Anatomie	+	+	+	+
Neurologie	+	+	+	+/-
Neurobiologie	+	+	+	+/-
Parasitologie	-	-	-	[+]
Hématologie	-	+	+	+/-
psychosociologie	-	-	+	-

Dans ce tableau on observe que tous les lexèmes ont des traits définitoires distinctifs, permettant de les distinguer les uns des autres. Excepté les lexèmes « neurologie » et « neurobiologie » qui sont quasi-synonymes.

Dans ce chapitre, il nous revenait de proposer une définition du terme « champ sémantique », de voir comment il est possible de le construire et aussi de le décrire. Partant de cet objectif, nous avons méthodiquement visité la définition que nous propose Mendo Ze, les conceptions de Picoche, Nicklass-Salminen, Rastier et Fuchs qui voyaient le « champ sémantique » comme l'ensemble constitué du champ lexical d'un champ conceptuel bien déterminé. Conception à laquelle souscrivait Schwischay. Bien plus que de définir le champ sémantique, ce dernier nous conviait à une exploration du champ sémantique selon le corpus de Pottier. Celui-ci, nous a montré comment construire un champ Sémantique et comment il était possible de procéder à sa description. C'est en prenant appui sur son travail que nous avons sur la base de notre corpus procéder à une rapide constitution d'un champ sémantique et avons procédé à sa description. À ce stade de notre travail, il ressort que le corpus de Pottier repris par Schwischay est comme le prétendait déjà Rastier (1987)²³ très limitatif et en même temps arbitraire. Le constat que nous faisons va au-delà de cette critique de Rastier formulée à l'endroit de B., Pottier. Pour tenter d'apporter plus de maturité à l'analyse de ce dernier, Rastier, Tutescu (1974)²⁴ et bien d'autres entendent élargir ou étendre davantage le champ lexical pour une étude générale du champ sémantique en lexicographie française ; sauf que ces études restent encore très théoriques et réduites qu'à quelques aspects du vaste champ de la signification. Pourtant la manifestation du discours et l'énonciation en contexte restent des aspects à intégrer dans l'analyse du champ sémantique d'une notion.

De fait, notre analyse qui est une étude en contexte du champ sémantique des concepts *nature* et *culture* dans un corpus identifié au départ, n'obéirait pas forcément aux mêmes canons de démarche que Schwischay se serait servi pour arriver à ces résultats. Si nous pouvons retenir la méthode, il apparaît cependant que le choix des lexèmes ne nous incombe pas, car il découle du contexte d'énonciation. Nous travaillerons surtout sur les éléments du corpus. Cette démonstration nous a permis de dégager une différence d'approche autant dans la définition du champ sémantique que dans son élaboration et sa description.

²³ F., RASTIER, *Sémantique interprétative* Paris, PUF, 1987, p.277

²⁴ M., TUTESCU, *Précis de sémantique française*, Bucarest, 1978, (1^{ère} éd. :1974), p.258

**CHAPITRE II : DÉPLOIEMENT DU CHAMP SÉMANTIQUE DE LA NATURE
ET DE LA CULTURE DANS *ILS ONT MANGÉ MON FILS* DE JACQUES FAME
NDONGO**

Dans le chapitre précédent, nous nous sommes évertués à montrer et à circonscrire la notion de champ sémantique, autant que nous avons voulu voir comment celle-ci pouvait être construite. Dans ce chapitre, il est apparu qu'au fond, selon G. Mendo Ze, Fuchs et même selon d'autres auteurs, que le champ sémantique n'était pas à proprement parlé si différent que celui du champ lexical. Nous avons vu comment ces derniers auteurs partaient du champ lexical pour théoriser sur la notion de champ sémantique. Cette théorisation qui n'en était pas seulement une, nous a également conduit à voir comment pouvait se construire un champ sémantique. À cet effet, selon le modèle présenté par B. Schwischay que nous avons pu suivre, le constat a été ambivalent : en premier lieu ; la notion de champ sémantique avait été traitée par les théoriciens sur un plan purement théorique à partir du choix d'un corpus jugé « arbitraire » et non pas en contexte. Pourtant en contexte, les résultats que nous avons obtenus réduisaient le champ lexical ou champ conceptuel de départ par les mots qui le composaient, c'est-à-dire que les lexèmes qui étaient nombreux au départ étaient réduits à l'arrivée à un nombre très restreints. En second lieu, le résultat était sensiblement le même lorsque nous avons pris les lexèmes en contexte. À cette différence que le corpus de départ était au préalable déjà réduit dans son ensemble et de même la sélection des lexèmes faisant partie du corpus était intuitive. C'est pourquoi, il sera question pour nous de mettre en évidence cette application dans ce chapitre à partir des champs conceptuels de « nature » et de « culture » dans *Ils ont mangé mon fils* de J.Fame Ndong. Mais avant cela, il nous semble important de redéfinir quelques notions liées à la sémantique qui seront très souvent employées dans le cadre de notre étude.

II. 1 – DEFINITION DU METALANGAGE EN SEMANTIQUE.

Avec Saussure, la linguistique acquiert une identité propre à partir de son métalangage. Il en sera ainsi avec toutes les disciplines qui composent la linguistique dans son ensemble. La sémantique considérée du point de vue synchronique de l'étude de la linguistique comme étant l'une des dernières nées de la linguistique, pour ne pas dire la dernière, ne déroge pas à cette règle d'une science ayant son propre contenu épistémologique. Même si on pourrait parler des différentes sémantiques (interprétative, lexicales...), elles ont un point commun qui est l'ensemble des concepts liés à l'étude des significations. De ce point de vue, il est des termes qui, dans le cadre de notre étude ne

sauraient être occultés et, que de fait, nous essaierons de ressortir au préalable leurs différentes définitions afin de rendre leur usage plus clair aux yeux de notre lecteur.

II.1.1. DIFFERENCE DEFINITIONNELLE ENTRE SEME, LEXEME, SEMEME, CLASSEME, ARCHISEMEME ET ARCHILEXEME

Ces différents termes prêtent généralement à confusion, pourtant, d'un certain point de vue, cette confusion n'existe que par le fait des relations étroites de prononciation et de relations imbriquées les uns aux autres.

II.1.2.1. LE SEME

La notion de sème est théorisée pour la première fois au XX^{ème} siècle par B. Pottier (1963 :11)²⁵ en France, partant de la signification des morphèmes. Depuis, son acception s'est peaufinée ; pour lui, il reste que le sème est le trait sémantique pertinent d'un lexème. Et partant de là, il dégage successivement ces définitions : « Sème : trait distinctif de la substance du signifié d'un signe (au niveau du morphème), et relativement à un ensemble donné de signes. » (1974 ; 330)²⁶

Cette définition de 1974, loin de contraster avec celle qui va suivre, jette les bases d'une définition plus polie de 1980 où il affirme : « Le sème est un trait distinctif sémantique d'un sémème, relativement à un petit ensemble de termes réellement disponibles et vraisemblablement utilisables chez le locuteur dans une circonstance donnée de communication. » (1980 ; 169)²⁷

Cette définition plus élaborée est certainement plus satisfaisante et beaucoup plus claire. Cependant, reste que le souci de rendre le terme plus clair par sa conception, dans sa définition n'est pas le seul fait de B. Pottier, car à côté, M. Tutescu travaillant dans ce sens propose lui aussi une définition du terme qu'il perçoit comme : « L'unité minimale de sens, le trait pertinent de contenu sémantique, l'invariant de sens s'appelle marque sémique, marqueur sémique ou sème. » (1978 ; 74)²⁸.

Par ces définitions, il ressort que le sème est théoriquement, un trait de signification d'un mot, c'est l'élément qui permet de distinguer un mot d'un autre avec lequel il entretient une relation de sens proche. Le sème serait en sémantique ce que le morphème

²⁵ B., POTTIER, op.cit., p.11

²⁶ B., POTTIER, *Linguistique générale. Théorie et description*. Paris, Nathan, 1974, p.330

²⁷ B., POTTIER, *Anuario de Estudios filológicos, universidad de Extremadura*, 1980, p.169

²⁸ M., TUTESCU, op.cit.p.74

est en phonétique. Cette perception a son sens lorsque nous considérons l'analyse du point de vue structurale et est également rendue pertinente par les points de vue de A. Greimas (1966 ; 22)²⁹ qui après une analyse des lexèmes fille/garçon estime que le sème est le trait distinctif d'un lexème selon la vision de R. Jakobson. Avis partagé par E. Coseriu (1964 ; 152-153)³⁰ sur un plan purement structural.

II.1.2.2. LE SEMEME

D'emblée, on pourrait dire de façon prosaïque qu'un sémème est l'ensemble des sèmes d'un lexème. C'est ce qui ressort des travaux de B. Pottier qui le définit ainsi : « L'ensemble des traits sémantiques pertinents (ou sèmes) entrant dans la définition de la substance d'un lexème » (1963 ; 8)³¹. Pour dire qu'en fait le terme sémème désigne l'ensemble d'éléments qui soutiennent la signification, la définition complète d'un lexème ou simplement dit, d'un mot ou encore d'une unité lexicale.

II.1.2.3. LE LEXEME

C'est un mot appartenant à une classe de morphèmes ouverts et relevant de ce fait du lexique d'une langue. Autrement dit, le lexème est une unité de sens et de son qui n'est pas fonctionnelle ou dérivationnelle, il correspond à une unité minimale de signification appartenant au lexique d'une langue, d'un concept ou d'une notion.

II.1.2.4. LE CLASSEME

Selon le regard ou la définition d'A. Greimas³², la notion de classème réfère à un sème générique, à un sème commun aux différents lexèmes d'une catégorie spécifique, d'un champ conceptuel. B. Pottier rejoignant ce point de vue le recadre en même temps, même s'il est vrai, et on doit le reconnaître, que cela complexifie la notion et la rend peu objective et se prêtant très peu à une étude scientifique réelle. Il parle de classème pour désigner aussi l'ensemble des sèmes génériques d'une catégorie de lexèmes dérivés d'un champ conceptuel précis.

On peut donc dire que le classème, dans un corpus limité sera le sème générique de l'ensemble des lexèmes, ce sera leur sème commun. Il pourra aussi être compris comme

²⁹J.A., GREIMAS, *Sémantique structurale*, Paris, Larousse, 1966, p.22

³⁰E., COSERIU, « Pour une sémantique diachronique structurale », in *Tra Li Li, II*, 1966, p.152 :153

³¹B., POTTIER, op.cit., p.8

³²J.A., GREIMAS, op.cit., 1986, p.43

l'ensemble des sèmes communs d'une série de lexèmes, ces sèmes communs pouvant être au nombre de deux ou plus encore.

II.1.2.5. ARCHILEXEME ET ARCHISEMEME

L'archilexème correspond à ce que l'on appelle parfois un hyperonyme, c'est-à-dire un nom qui, logiquement, en domine d'autres, qui lui sont rattachés par le fait des contiguïtés de sens, sémantique ou synonymique et qui sont alors appelés hyponymes. L'hyperonyme est plus général et globalisant que l'hyponyme. De manière plus pratique, si l'on se réfère à la relation notionnelle entre espèce et genre, on dira par exemple que « *félidé* (espèce), est plus générale que *lion*, *tigre*, *panthère*, etc. (genre). » C. Touratier (2010 ; 38)³³. Alors que l'archisémème sera considéré comme l'ensemble de tous les sèmes d'un archilexème. Encore, l'archisémème est un lexème représentant, sur le plan du signifiant, des (ou un) sèmes communs à un ensemble d'unités lexicales. Il correspond, pour un ensemble d'unités lexicales à l'ensemble des sèmes redondants.

II-2- ANALYSE DU CHAMP SEMANTIQUE DE LA NATURE ET DE LA CULTURE DANS *ILS ONT MANGE MON FILS* DE JACQUES FAME NDONGO

Après ces brèves définitions des termes qui seront usagés dans notre travail, il importe à présent d'aborder l'analyse du champ sémantique des termes « Nature » et « Culture » de notre corpus.

Lors du dépouillement de notre corpus, nous avons recensé un nombre total de 2475 lexèmes en unité lexicale simple ou en extension. Ce recensement fait, il nous a été possible de reclasser ces mots selon des univers de référence simplifiés ou plus simplement selon des micros champs lexicaux. Le premier dépouillement effectué selon les tableaux du corpus nous a donné ce nombre total de lexèmes, et c'est donc à partir de cela que nous avons établi ce nouveau tableau :

Tableau 9 : les univers de référence

Catégorie	Univers de référence		occurrences
	01	famille	191
	02	corps	60
	03	Temps	52
	04	Homme	40

³³C., TOURATIER, *La sémantique*, Armand Colin, Paris, 2010, p.38.

Nature	05	Femme	37	
	06	Campagne	37	
	07	Sentiment	28	
	08	Mammifères	28	
	09	Enfant	27	
	10	Mort	23	
	11	Langue	18	
	12	plantes	18	
	13	Eau	13	
	14	Afrique	11	
	15	Gens	11	
	16	Reptiles	09	
	17	Groupe-social	08	
	18	Oiseaux	07	
	19	Asie	07	
	20	Vie	06	
	21	Sexualité	06	
	22	Lieu	06	
	23	Invertébrés	05	
	24	Animaux	05	
	25	Insectes	05	
	26	Catastrophe	04	
	27	Amérique du nord	03	
	28	Europe	03	
	29	Humain	03	
	Culture	01	Santé	105
		02	Education	35
		03	Droit	34
		04	Vêtement	33
05		Commerce	29	
06		Ville	26	
07		boisson	25	
08		cognition	23	
09		alimentation	22	
10		comportement	21	
11		Habitat	19	
12		Communication	17	
13		Métal	14	
14		Voie	12	
15		Mathématique	10	
16		Mythologie	10	
	17	Occultisme	10	
	18	Religion	09	
	19	Ecrit	09	
	20	Conflit	09	
	21	Nation	09	

22	Outil	08
23	Restauration	08
24	Agriculture	08
25	société	08
26	Sciences humaines	08
27	Agressivité	07
28	Voyage	06
29	Machine	06
30	Armé	06
31	Rémunération	06
32	Pouvoir	06
33	Economie	05
34	Emploi	05
35	Etat	05
36	Biologie	04
37	Spécialiste	04
38	Finance	04
39	Perception	05
40	Psychisme	04
41	Loisir	04
42	Construction	04
43	Ameublement	04
44	Crise	04
45	Technique	04
46	Organisation	03
47	Spectacle	03
48	Musique	03
49	Jugement de valeur	03
50	Sécurité	03

Après avoir dressé ce tableau, nous nous sommes intéressés au contenu de chacun de ces univers de référence à fin de ressortir spécifiquement les lexèmes qui pouvaient nous être d'un grand apport dans notre travail. En réalité, nous avons procédé à une sélection des termes selon huit ensembles ou champs conceptuels que nous avons déjà prédéfinis et qui devaient nous servir de boussole. Ces champs conceptuels ayant été répartis en quatre selon la Nature et en quatre selon la Culture, ont donné ceci ;

Nature : eau et terre, feu et air, végétal, animaux.

Culture : vêtement, armes et outils, science, bâtiment.

Après cette répartition réorganisée des univers de référence du tableau ci-dessus, nous avons procédé à un nouveau dépouillement des substantifs propres à ces quatre niveaux de champs conceptuels. Le résultat obtenu est le suivant :

Tableau 10 : Les champs lexicaux

Nature				Culture					
1	2	3	4	5	6	7	8		
Air	Feu	Eau	Terre	Végétal	animaux	Vêtement	Armes, outils	Science	Bâtiment (construction)
	Feu	Rivière, fleuve,	Afrique patrie, pays,	arbre, banane, maïs, manioc, herbes, fruits, forêt, lianes, arachides, cacaoyère, bananeraie plantation, champs,	Chiens, sanglier, chèvres, antilope, léopard, rat, chimpanzé, porc-épic, mouton, singe, bœuf, cabri, gorille, vampire, varan, tortue, vipères, caméléon, dindons, perroquets, hiboux, coqs, mille-pattes, crabes, araignée, mouches, chenilles, papillons,	Robe, chemise, pantalon, chaussures, chapeau, jupe, culotte, habits, uniformes, poche	Voitures, trains, avions, taxi, véhicules, argent, fer, lances, fusils, arbalète, flèches, hache, machette ustensiles, houe, moissonne uses, scanner, parpaings, ciment, tam-tam, tambours	Loi, science, mathématiques, christianisme, agriculture, civilisation, sociologie, psychologue, sociologue, économie, biologie, parasitologie, neurobiologie, technologies, techniques,	Lycée, université, écoles, tribunal, buvettes, boutiques, marchés, gargote, bars, morgue, domicile, maison, logis, mur, latrine, chambre, banque, cinéma,

Après ce dépouillement, il apparaît que dans ce tableau, les lexèmes renvoyant aux éléments ; eau, terre, air et feu sont peu représentatifs, alors que ceux référant à la végétation et aux animaux sont plus représentatifs en ce qui concerne la nature. De l'autre côté, tous les univers des champs conceptuels sont fournis, mais les plus fournis sont outil et bâtiment (construction) pour ce qui est de la culture.

C'est donc partant de cette analyse que notre étude du champ sémantique de la « Nature » et de la « culture » se fera ; c'est-à-dire que nous nous appuyerons sur les champs lexicaux de la végétation et des animaux pour faire une étude de la Nature dans ce corpus, et sur les champs lexicaux de la construction et des outils pour une étude de la Culture. Ce D'autant que **Schmitt et Viala (1982 ; 190)** nous oriente déjà dans ce procédé en disant :

L'analyse des choix d'écriture ne vise (...) pas à rendre compte de toutes les modalités du langage dans le texte (...) ou même de décrire des procédés originaux seulement. Elle doit faire apparaître ce qui

*caractérise le texte et rechercher les significations et la finalité des choix d'écriture.*³⁴

Cette citation vise à montrer qu'il est question de ressortir les éléments pertinents relevant du choix d'écriture de l'auteur. Par exemple dans notre corpus, bien que les éléments cités en sus, objets de notre analyse soient déjà retenus, il est évident qu'à partir d'eux, on prendra également en compte l'absence des éléments renvoyant à l'eau, à l'air ou au feu.

II.2-1- ANALYSE DU CHAMP SÉMANTIQUE DE LA NATURE DANS *ILS ONT MANGÉ MON FILS* DE JACQUES FAME NDONGO

Etymologiquement, le mot Nature vient du latin « natura » provenant lui-même du mot « nascor ». À l'origine, ce mot comporte deux acceptions qui sont : naître d'une part et provenir d'autre part. La deuxième acception est celle qui nous semble la plus adaptée au terme, celle qui rend mieux compte de la réalité du terme dans la mesure où les significations que nous avons rejoignent en effet cette acception.

Pour justifier notre propos, le dictionnaire numérique Encarta en donne cette définition : « Ensemble de toutes les choses qui composent l'univers... Ordre de l'univers, lois qui semblent gouverner le monde.... Ensemble du monde considéré indépendamment de l'homme et du rôle que celui-ci joue... L'essence, les attributs fondamentaux d'un être ou d'une chose. »

Allant dans le même sens, *Le Petit Larousse Illustré* (1995) donne quant à lui ces définitions :

« 1° Ensemble des êtres et des choses qui constituent l'univers ; le monde physique, réalité... 2° Ensemble du monde physique considéré en dehors de l'homme. 3° Ensemble de ce qui, dans le monde physique, n'apparaît pas comme transformé par l'homme. »

Lorsqu'on observe ces définitions, on se rend compte qu'elles convergent toutes vers un point ; la nature est tout ce qui ne provient pas de l'homme, qui n'est pas le fait de l'action humaine, de ses transformations, de sa science.

C'est donc partant de ce constat que nous avons pu déterminer entre autres les quatre éléments de la nature, les éléments comme le végétal et les animaux que nous nous proposons à présent d'en faire l'analyse sémantique. Nous avons choisi le végétal et les animaux parce que ceux-ci sont fournis en termes de représentativité alors que les autres ne le sont pas. Cependant il est à préciser que nous ne négligerons pas cette absence

³⁴ CHIMITT et, A., VIALA, *Savoir lire*, Didier, Paris 1982, p.190

d'occurrences concernant les éléments fondamentaux que nous avons mentionnés plus haut.

II.2-1-1 ANALYSE DU CHAMP SÉMANTIQUE DE LA NATURE À PARTIR DES CHAMPS CONCEPTUELS DU VÉGÉTAL ET DES ANIMAUX

Nous nous proposons d'élaborer le champ sémantique de la nature à partir des deux champs conceptuels du végétal et des animaux tels que relevés dans notre corpus. Pour le faire, nous allons suivre le procédé de B. Schwischay ; c'est-à-dire que nous allons délimiter le champ conceptuel du végétal et des animaux, procéder à la détermination des sèmes de chacun de ces concepts, collecter les termes des champs lexicaux en ressortant la définition de chacun de ces termes, décrire les champs sémantiques.

II.2-1-2. DÉLIMITATION DU CHAMP CONCEPTUEL DU « VÉGÉTAL »

Pour aborder cette partie, nous allons au préalable délimiter notre champ conceptuel en faisant usage de la définition du terme. À cet effet, Le Petit Larousse Illustré(1995) nous propose cette définition :

Végétal : n.m. (*lat. médiév. Vegetalis, de vegetare, croître*). Être vivant généralement chlorophyllien et fixé au sol, doué d'une sensibilité et d'une mobilité extrêmement faibles, capable de se nourrir principalement ou exclusivement de sels minéraux et de gaz carbonique, dont les cellules sont habituellement limitées par des membranes squelettiques de nature cellulosique et dont le cycle reproductif comporte le plus souvent des spores.

II-2-1.3- DÉTERMINATION DES SÈMES

Tableau 11 Détermination des sèmes du champ conceptuel « végétal »

Sème générique	Sèmes spécifiques							
végétal	Organisme vivant	A chlorophylle	Fixé au sol	Sensibilité	Mobile	Se nourrit	A membrane squelettique	A spores

Ce tableau qui consiste à établir les sèmes relatifs à végétal, prend en compte les traits définitoires de ce concept. C'est à partir de ces traits que nous définirons et établirons le champ sémantique du végétal relatif à la nature et en considérant les éléments du champ sémantique de végétal.

II.2.1.4.- COLLECTE DES TERMES DU CHAMP LEXICAL

Les termes du champ lexical de notre corpus sont principalement les termes que nous avons retenus dans le tableau 10, à la troisième colonne. Ces termes sont donc : *arbre, banane, maïs, manioc, herbes, fruits, forêt, lianes, arachide, cacaoyère, bananeraie, plantation.*

Cette collecte des données nous a produit 12 mots du corpus. C'est sur la base de ces mots que nous allons procéder à la description du champ sémantique.

II-2-2- DESCRIPTION DU CHAMP SÉMANTIQUE VÉGÉTAL

Pour décrire ce champ sémantique, nous servirons des termes retenus dans la constitution du champ lexical le nous allons définir chaque terme du champ lexical à l'aide du dictionnaire *Le Petit Larousse Illustré*, les décomposer en traits définitoires et enfin procéder à la suppression des traits redondants.

II.2.2.1- RELEVÉ DES DÉFINITIONS DES MOTS DU CHAMP LEXICAL

Pour chacun de ces lexèmes, nous retiendrons les définitions les plus appropriées. Nous pourrions s'il est nécessaire faire usage des renvois analogiques.

Arbre : n.m. (*lat. arbor*) I. grande plante ligneuse vivace dont la tige, fixée au sol par des racines, n'est chargée de branches et de feuilles qu'à partir d'une certaine hauteur...

Banane : n.f. (*port. Banana*, empr. Au guinéen) I. fruit comestible du bananier, oblong, à peau jaune à pulpe riche en amidon

Maïs : n.m. (*esp. maíz*, d'une langue haïtienne). I. céréale de grande dimension, à tige unique et à gros épis portant des graines en rangs serrés, très largement cultivé dans le monde pour l'alimentation humaine et, surtout, animale. (Famille des  graminées)

Céréales : plante cultivée, génér. De la famille des graminées...Graminées : n.f. *graminées* : très importante famille de plantes monocotylédones aux épis de fleurs peu voyants, aux fruits farineux réduits à des grains (caryopses) et au port herbacé,

comprenant les céréales, les herbes des prairies, des steppes et des savanes, la bambous, la canne à sucre.

Manioc : n.m. (*du tupi*) plante des régions tropicales dont la racine tubérisée comestible fournit une fécule dont on tire le tapioca (famille des euphorbiacées) euphorbiacées : famille de plantes dicotylédones...

Herbes : n.f. (*lat. herba*) 1. Plante non ligneuse dont les parties aériennes, y compris la tige meurent chaque année_ herbe vivace qui conserve vivante ses parties souterraines en hiver

Fruits : n.m. (*lat. fructus*) I.1 organe contenant les graines et provenant généralement de l'ovaire de la fleur.

Forêt : n.f. (*bas lat. foresti*) 1. Grande étendue de terrain couverte d'arbres ; ensemble des arbres qui la couvrent.

Arachides : n.f. (*du lat. arachidna ; mot gr.*).Légumineuse annuelle originaire d'Amérique du sud, cultivée dans les pays chaud et dont la graine, la cacahuète fournit de l'huile par pression ou est consommée après torréfaction. Famille des ————— papilionacées
Légumineuse : ordre de plantes dicotylédones dont le fruit est une gousse, ou légume,...

Les lexèmes cacaoyère et bananeraie qui réfèrent à un ensemble seront substituées par l'élément de cet ensemble ; cacaoyer pour cacaoyère et bananier pour bananeraie.

Cacaoyer : n.m. petit arbre de la famille des sterculiacées, originaire de l'Amérique du sud et cultivé pour la production du cacao, principalement en Afrique. *Sterculiacée* : n.f. sterculiacée : famille de plantes dialypétales comme le cacaoyer et le kolatier.

Bananier : n.f. 1. Plantes à feuilles longues (jusqu'à 2m), entières, qu'on cultive dans les régions chaudes pour ses fruits, ou *bananes*.

Champ : n.m. (*lat. campus*) I.1. Étendue de terre cultivable...

Plantation : n.f. 1. Action de planter, manière de planter ou d'être planté. 2. Ensemble de végétaux planté en un endroit ; terrain planté.

Nous ajouterons à ces définitions, celle du mot plante qui nous permettra de travailler sur la plupart des lexies du corpus retenus dans ce champ lexical.

Plante : n.f. (*lat. planta*). 1. Tout végétal vivant fixé en terre et dont la partie supérieure s'épanouit dans l'air ou dans l'eau douce.... 2. Végétal de petite taille ou dont la partie principale ne se transforme pas en partie ligneuse (par opp. à arbre).

II-2-2.2- DÉCOMPOSITION DES DÉFINITIONS EN TRAITS DÉFINITOIRES

Nous décomposerons ces définitions en traits définitoires à partir des sèmes déduits de végétal, et étant entendu que certaines de ces lexies comportent le terme plante dans leur définition, certaines spécificités du terme plante leur seront donc naturellement attribuées.

Tableau 12 : Décomposition des définitions des mots du champ lexical en traits définitoires

Arbre	Etre vivant		Fixé au sol			Se nourrit	A membrane squelettique	
Banane								
Maïs	Etre vivant	A chlorophylle	Fixée au sol	Sensible		Se nourrit	A membrane squelettique	A spore
Herbe	Etre vivant	A chlorophylle	Fixée au sol	Sensible	Mobilité faible	Se nourrit	A membrane squelettique	A spore
Manioc	Etre vivant	A chlorophylle	Fixée au sol	Sensible		Se nourrit	A membrane squelettique	A spore
fruit	Organe			Sensible		Se nourrit		
Cacaoyer	Etre vivant	A chlorophylle	Fixée au sol	Sensible		Se nourrit	A membrane squelettique	A spore
Bananier	Etre vivant	A chlorophylle	Fixée au sol	Sensible		Se nourrit	A membrane squelettique.	A spore
Arachides	Etre vivant	A chlorophylle	Fixée au sol	Sensible		Se nourrit	A membrane squelettique	A spore
Liane	Etre vivant	A chlorophylle	Fixée au sol	Sensible	Faible mobilité	Se nourrit		à spore
champ					Etendue de terre			
Plantation	Etres vivants	A chlorophylles	Fixés au sol	Sensible	Faible mobilité	Se nourrit	A membrane squelettique	A spore

Comme nous l'avions déjà dit, les traits définitoires des lexèmes de ce tableau découlent logiquement du fait qu'elles comportent des éléments de la définition de végétal

et de plante. Alors que d'autres n'en possèdent pas. C'est pourquoi les premiers ont tous les traits qui sont naturellement attribués aux plantes par exemple.

Après ce travail, nous devons reformuler en trait de valeur binaire [+/-]. Aussi certains lexèmes n'ayant aucun trait définitoires avec les autres termes du champ lexical seront simplement écartés de notre travail. C'est le cas de banane, fruit et champ.

Tableau 13 : Reformulation des définitions en traits de valeur binaire

	Etre vivant	À chlorophylle	Fixé au sol	Sensible	Mobilité	Se nourrit	A membrane squelettique	A spore
Arbre	+	+	+	+	-	+	+	+
Maïs	+	+	+	+	-	+	+	+
Herbe	+	+	+	+	+	+	+	+
manioc	+	+	+	+	-	+	+	+
Cacaoyer	+	+	+	+	-	+	+	+
Bananier	+	+	+	+	-	+	+	+
Arachides	+	+	+	+	-	+	+	+
Liane	+	+	+	+	+	+	-	+
Plantation	+	+	+	+	+	+	+	+

Ce tableau de décomposition en valeur binaire des éléments du champ lexical est traité à partir des éléments explicites des définitions et des éléments implicites contenus dans ces définitions. C'est ce qui nous donne le résultat ci-dessus observé. Hors mis les termes exclus de ce tableau, les autres lexèmes sont à peu près similaires dans leurs définitions à partir des sèmes spécifiques propres à Végétal. Or pour avancer, nous avons à présent besoin de procéder à une hiérarchisation des lexèmes du champ lexical.

II.2.2.3- SUPPRESSION DES TRAITS REDONDANTS ET HIERARCHISATION DES LEXEMES DU CHAMP LEXICAL

La hiérarchisation des lexèmes du champ lexical consiste en la suppression des traits redondants par une élimination des sèmes génériques tels que ; *être vivant*, *à chlorophylle*, *fixé au sol*, *sensible*, *se nourrit* et *à spore*, cette opération ne nous laissera dans notre tableau que les sèmes spécifiques *mobilité faible* et *à membrane squelettique*.

Tableau 14 : Suppression des traits redondants des définitions du champ lexical

	Mobilité	À membrane squelettique
Liane	+	-
Herbe	+	+
Plantation	+	+
Arbre	-	+
Maïs	-	+
Manioc	-	+
Cacaoyer	-	+
Bananier	-	+
Arachides	-	+

Après cette classification, nous voyons que dans notre tableau, une différenciation peut être faite à partir du trait définitoire *mobilité*. D'où le souci de classer nos lexèmes selon une structuration qui prend en compte leur différence. Nous obtenons donc deux structures :

Groupe 1 : *liane, herbe, plantation* /+mobilité/

Groupe 2 : *arbre, maïs, manioc, cacaoyer, bananier, arachides* /-mobilité/

Tableau 15 : Structuration hiérarchique des lexèmes du groupe 1

	Mobilité	À membrane squelettique
Liane	+	-
Herbe	+	+
Plantation	+	+

Tableau 16 : Structuration hiérarchique des lexèmes du groupe 2

	Mobilité	À membrane squelettique
Arbre	-	+
Maïs	-	+
Manioc	-	+
Cacaoyer	-	+
Bananier	-	+
Arachides	-	+

Dans le premier tableau, une différenciation est faite au niveau du trait définitoire /à membrane squelettique/, différenciation qui oppose le lexème liane aux lexèmes herbes et plantation. Le deuxième tableau ne montre aucune différenciation entre les lexèmes. En reconstruisant ce tableau sur la base des différenciations, nous obtenons le tableau qui suit.

Tableau 16 : Structure hiérarchique des lexèmes des groupes 1&2

	Mobilité	À membrane squelettique
Liane	+	-
Herbe	+	+
Plantation	+	+
Arbre	-	+
Maïs	-	+
Manioc	-	+
Cacaoyer	-	+
Bananier	-	+
arachides	-	+

Au final, ce tableau nous propose deux groupes de lexèmes quasi-synonymiques ; herbe et plantation d'une part, et d'autre part ; *arbre, maïs, manioc, cacaoyer, bananier, arachides*. Il montre en outre un lexème différent des autres à savoir : liane.

II.2-3- CONSTITUTION DU CHAMP SÉMANTIQUE DE LA NATURE À PARTIR DU CHAMP CONCEPTUEL « ANIMAL »

Comme pour la première partie, nous procéderons au préalable à une définition de notre champ conceptuel animal.

Animal : n.m. (lat. animal) [pl. animaux]. 1. Etre vivant, organisé, doué de mobilité, de sensibilité et se nourrissant de substances organiques... 2. Etre animé, dépourvu du langage (par opp. A l'homme)

II.2.3.1- DÉTERMINATION DES SÈMES SPÉCIFIQUES DU CHAMP CONCEPTUEL

Cette détermination s'effectuera sous la base de la définition du terme *animal* que nous propose le dictionnaire

Tableau 17 : Détermination des sèmes du champ conceptuel « animal »

Sème générique	Sèmes spécifiques						
Animal	Etre vivant	Organis é	Mobil e	Sensible	Se nourrissant	Etre animé	Sans langage

Le tableau ci- dessus présente les sèmes liés au lexème animal. Après cette étape, nous procéderons à la collecte des termes constituant le champ conceptuel.

III.2.3.2- COLLECTE DES TERMES DU CHAMP LEXICAL

Dans cette partie, relativement au tableau 10, la collecte consistera à mettre ensemble seuls les termes qui constituent le champ lexical du terme générique animal, car ils appartiennent tous à la même classe de mots. .Ce champ lexical est assez fourni, donc 18 lexèmes au total. Ce sont : *Chiens, sanglier, chèvres, antilope, léopard, rat, chimpanzé, porc-épic, mouton, singe, bœuf, cabri, gorille, vampire, varan, tortue, vipères et caméléon.*

II.2.4-DESCRIPTION DU CHAMP SÉMANTIQUE

Cette phase de l'analyse consiste d'abord au relevé de définition des mots qui constituent la réalisation lexicale du terme générique animal.

II.2.4.1-RELEVÉ DES DEFINITIONS DES ÉLÉMENTS DU CHAMP LEXICAL

Le dictionnaire nous propose les définitions ci-après :

Chien : n.m. (*lat. canis*) I.1. Mammifère domestique dont il existe un grand nombre de races plus ou moins liées à une fonction (chasse, garde, agrément trait)... le chien aboie, jappe, hurle, pousse son cri...

Sanglier : n.m (*lat. singularisporcus*, porc solitaire). 1. Porc sauvage des forêts, à énorme tête triangulaire (hure) ét à poil raide, qui peut causer des dégâts dans les champs... - le sanglier grogne, gromelle, pousse son cri.

Chèvres : n.f. (*lat. capra*). 1. Petit ruminant à cornes arquées en arrière, aux nombreuses races sauvages et domestiques... la chèvre béguète, bête, chevrote, pousse son cri.

Antilope : n.f. (*angl. Antelope, empr. Au gr.*). Mammifère ruminant sauvage d’Afrique (gnou, bubale) ou d’Asie (nilgaut) dont la peau souple est utilisée dans la confection de vêtements. (Famille des bovidés)

Léopard : n.m. (*lat. leo, lion, et pardus, panthère*). 1. Panthère tachetée d’Afrique. (Long 1,20m.) ➔ **Panthère** : n.f. (*gr. Panthêr*). Mammifère carnassier des régions tropicales, de la famille des félidés au pelage jaune tacheté de noir...

Rat : n.m. 1. Mammifère rongeur, très nuisible, originaire d’Asie. (Famille des muridés.)...

Chimpanzé : n.m. (mot d’une langue d’Afrique) singe anthropoïde de l’Afrique équatoriale, arboricole, sociable et s’apprivoisant facilement. ➔ **Singe** : n.m. (*lat. simius*). 1. Mammifère primate arboricole à face nue, à mains et pieds préhensibles et terminés par des ongles. (Les singes forment le sous-ordre des simiens)

Porc-épic : n.m. (*it. Porcospino*) [porcs-épics]. 1. Mammifère rongeur à longs piquants dorsaux...(il est inoffensif, nocturne et se nourrit de racines et de fruits ; long 60 cm env.)

Mouton : n.m. (*lat. pop. Multo, bélier ; du gaul.*).I.1. mammifère ruminant portant une épaisse toison bouclée (laine), dont le seul mâle (bélier), chez certaines races, porte des cornes annelées et spiralées et que l’on élève pour sa chair, sa laine et, dans certains cas pour son lait... le mouton bêle, pousse son cri.

Bœuf : n.m. (*lat. bos*) I.1. animal de l’espèce bovine. ➔ **Bovidé ou bovin** : n.m. (*du lat. bos, bovis, bœuf*). Bovidés : famille de mammifères ruminants aux cornes creuses. La famille des bovidés comprend les bovins, les ovins, les caprins, les antilopes.

Cabri : n.m. (*prov.cabrit*). Chevreau. ➔ **Chevreau** : n.m. 1. Petit de la chèvre...

Gorille : n.m (*gr. Gorillai*). 1. Singe anthropoïde de l’Afrique équatoriale. (Frugivore, il est le plus grand et le plus fort de tous les singes, sa taille atteignant 2 m et son poids pouvant dépasser 200 kg)

Varan : n.m (de l’*ar.*). Reptile lacertilien, carnivore,...atteignant 2 à 3 m de long.

Tortue : n. f. (*bas lat. tartaruca, bête infernale du Tartare*). 1. Reptile de forme ovale, entouré d’une double carapace osseuse et écailleuse, dont sortent une tête munie d’un bec corné, deux paires de courtes pattes (ou de nageoires chez les espèces aquatiques), une très courte queue reptile : n.m. (*bas lat. reptilis, de repere, ramper*). Classe de vertébrés aériens, à température variable, respirant dès la naissance par des poumons... des reptiles sont des animaux à sang froid généralement ovipares...

Vipère : n.f. (*lat. vipera*). 1. Serpent venimeux, vivipare, long de 50 à 60 cm, à tête triangulaire, préférant les endroits pierreux et ensoleillé. ➔ **Serpent** : n.m. (*lat. serpens*,

de serpere, ramper). 1. a. reptile sans membre se déplaçant par reptation. – le serpent siffle, fait entendre le son,...

Caméléon : n.m. (*gr.khamaileôn*, lion à terre). 1. Lézard arboricole insectivore,....

II.2.4.2- DÉCOMPOSITION DES LEXEMES DU CHAMP LEXICAL EN TRAITS DÉFINITOIRES

La décomposition en traits définitoires prendra en compte le mode ; l'espèce, les modes d'alimentation, les milieux de vie, l'aspect (à corne ou non)...

Tableau 18 : Décomposition des définitions du champ lexical en traits définitoires

Chien	Mammifère	Domestique		carnivore				
Sanglier	Mammifère				Omnivore			
Chèvre	Mammifère	Domestique				Ruminant		
Antilope	Mammifère					Ruminant		
Léopard	Mammifère			carnivore				
Rat	Mammifère							rongeur
Chimpanzé	Mammifère		arboricole				Frugivore	
Porc épic	Mammifère							
Mouton	Mammifère	Domestique				Ruminant		
Bœuf	Mammifère	Domestique				Ruminant		
Cabri	Mammifère	Domestique				Ruminant		
Gorille	Mammifère		arboricole				frugivore	
Varan	Ovipare			carnivore				
Tortue	Ovipare							
Vipère	Vivipare							
caméléon	Ovipare		arboricole					

Le tableau ci dessous représente la décomposition en valeur binaire de ces lexèmes.

Tableau 19 : Reformulation des traits définitoires en traits de valeur binaire

	Mammifère	Domestique	Carnivore	Ruminant	Frugivore	Rongeur
Chien	+	+	+	-	-	-
Sanglier	+	-	+	-	+	-
Chèvre	+	+	-	+	-	-
antilope	+	-	-	+	-	-
Léopard	+	-	+	-	-	-

Rat	+	-	-	-	-	+
Chimpanzé	+	+/-	-	-	+	-
Porc-épic	+	-	-	-	-	+
Mouton	+	+	-	+	-	-
Bœuf	+	+	-	+	-	-
Cabri	+	+	-	+	-	-
Gorille	+	-	-	-	+	-
Varan	-	-	+	-	-	-
Tortue	-	-	-	-	-	-
Vipère	-	-	-	-	-	-
caméléon	-	-	-	-	-	-

Etant donné que le tableau ci-dessus ne présente aucun traits redondants, on ne procédera pas à une suppression des traits redondants : nous procéderons directement à la hiérarchisation des lexèmes du champ lexical.

II.2.4.3. STRUCTURATION HIERARCHIQUE DES LEXEMES.

Tableau 20 : Structuration hiérarchique des lexèmes du champ lexical.

	Mammifère	Domestique	Carnivore	Ruminant	Frugivore	Rongeur
Chèvre	+	+	-	+	-	-
Mouton	+	+	-	+	-	-
Bœuf	+	+	-	+	-	-
cabri	+	+	-	+	-	-
chien	+	+	-	-	-	-
chimpanzé	+	+/-	+	-	-	-
antilope	+	-	+	-	-	-
Rat	+	-	-	-	-	+
Porc-épic	+	-	-	-	-	+
léopard	+	-	-	-	+	-
Gorille	+	-	-	-	+	-
Sanglier	+	-	+	-	+	-
varan	-	-	+	-	-	-
Tortue	-	-	-	-	-	-
Vipère	-	-	-	-	-	-
caméléon	-	-	-	-	-	-

Cette structuration hiérarchique présente des lexèmes repartis en trois grands groupes selon le type de relations que ces animaux peuvent entretenir avec l'homme :

/+domestique/, /-domestique/et +/-domestique/

Le trait /domestique/ constitue à ce point le trait de différenciation fondamentale entre les différents animaux de ce champ lexical. Ainsi, on a des animaux qui sont /+domestique/ tels que *chien, chèvre, cabri, bœuf* et *mouton* ; des animaux /-domestique/ qui sont *antilope, chimpanzé, gorille, léopard, rat, porc-épic, sanglier* et ceux qui sont /+/-domestique/ tel que *chimpanzé*. À cet effet, on constate qu'il y en a qui sont plus proche de l'homme et d'autres qui le sont moins. Pour dire que l'être humain ne saurait être totalement en déphasage avec la nature, car celui-ci est appelé à la contracter à tous moments et partout où il se trouvera pour assurer son épanouissement.

Aussi, on voit dans ce tableau que l'évolution du point de vue de la manière d'agir de certaines espèces animales est liée à l'action l'homme, mais aussi que la transformation de cette espèce par l'homme, du fait de la domestication est relative à son souci permanent de transformer ou de dominer la nature.

II.3-5- CONSTITUTION DU CHAMP SÉMANTIQUE DE LA CULTURE À PARTIR DES CHAMPS CONCEPTUELS OUTIL ET BÂTIMENT

Pour la constitution de ce champ sémantique, nous procéderons de la même façon que l'étude précédente, c'est-à-dire faire une analyse qui reposera sur les deux champs concepts, mais pas avant la définition proprement dite de la notion de culture.

Le terme culture n'a pas de référent en lui-même, c'est-à-dire qu'il ne désigne aucune réalité précise dans l'univers cognitif du locuteur comme beaucoup d'autres signifiants. Celui-ci est divers et peut dans bien des mesures, référer à des signifiés divers selon le locuteur. Ce qui fait que ce mot est à proprement parler à utiliser avec beaucoup de pincettes. C'est pourquoi dans l'optique d'entamer une étude sur un terme comme celui-ci, il faut circonscrire sa définition, ses définitions conventionnelles et prendre en compte celle qui sied à notre cadre de travail.

Du point de vue étymologique, ce mot à origine latine (*cultura*) renvoie à la « culture » ou à « l'agriculture » et souvent aussi à « la culture de l'âme ou de l'esprit », il provient lui-même de *colere* « cultiver ». Ce terme, de par son étymologie a déjà plusieurs significations, c'est certainement ce qui fait que ses significations se soient multipliées à ce jour, car dans le dictionnaire numérique *Livid* (à utilisation mobile) on trouve ces différentes définitions :

« Ensemble des travaux qui visent à rendre la terre plus fertile et à améliorer ses productions.

Ensembles des plantes cultivées sur une parcelle, un terroir, etc.

(Biologie) conditions de nutrition, de température et d'aération qui sont favorables aux développements de cellules, qu'elles soient d'origine végétales, bactériennes ou animales ;

(Figuré) application qu'on met à perfectionner les sciences, les arts, à développer les facultés humaines.

(Par extension) civilisation

Ensemble de connaissances générales et spécialisées d'une personne

Domaine de l'activité humaine qui concerne essentiellement les arts ».

Ces définitions nous donnent un aperçu des différentes significations possibles que l'on peut attribuer à ce mot lorsque celui-ci entre dans le discours. Le Dictionnaire Larousse Illustré (1995) pour sa part propose les définitions ci-après :

I.1- Action de cultiver (terre, plante) culture en terrasses. Culture de l'orge.

Terrain cultivé, surface exploitée. L'étendue des cultures

Espace végétale cultivée. Culture à bon, à faible rendement

II.1- Ensemble des cultures sociales et des manifestations artistiques, religieuses, intellectuelles qui définissent un groupe, une société par rapport à une autre. La culture hellénistique. Culture de masse : culture produite et diffusée à l'intérieur de l'ensemble du public par les moyens de communication de masse (grande presse, télévision, etc.). – maison de la culture : établissement géré par le ministère de la culture et par les collectivités locales chargées d'encourager et de promouvoir les manifestations artistiques et culturelles. Culture d'entreprise : ensemble des traditions de structures et de savoirs faire qui assurent un code de comportement implicite et la cohésion à l'intérieur de l'entreprise.

2- Ensemble des connaissances acquises dans un ou plusieurs domaines. Avoir une solide culture scientifique

3-Biol. Culture microbienne, culture des tissus : techniques consistant à faire vivre et se développer par des tissus, des micros organismes sur des milieux nutritifs préparés à cet effet.

De ces différentes définitions, on peut retenir que le terme culture est intimement lié à l'action de l'homme qui se définirait par sa capacité à agir sur la nature, sur son environnement immédiat autant que sur lui-même. Partant de la première définition qui porte sur son action sur la terre jusqu'à celle relative à la biologie qui consiste à

transformer un univers plus petit, il ressort que cette notion place l'homme au centre de l'univers qu'il peut refaire selon ses besoins.

II.5.1. DÉLIMITATION ET DÉTERMINATION DES SÈMES DU CHAMP CONCEPTUEL « OUTIL »

Pour procéder à la dite délimitation, nous nous servirons de définition du dictionnaire. Le dictionnaire *Petit Larousse Illustré* (1995) propose cette définition du terme outil :

Outil : n.m. (lat. utensila, ustensiles). **1.** Objet fabriqué, utilisé manuellement ou sur machine pour réaliser une opération déterminée. **2.** Élément d'une activité qui n'est qu'un moyen, un instrument... **3.** Fam., vieilli. Personne maladroite, inefficace ou bizarre. De toutes ces définitions, la troisième nous intéresse très peu, du moins ne nous intéresse même pas.

On peut donc à partir de ces définitions déterminer les sèmes suivants : /objet fabriqué/, /usage manuel/, /moyen/. Ceux-ci sont extraits des points 1 et 2 de la définition du dictionnaire.

II.5.2. COLLECTE DES TERMES DU CHAMP LEXICAL

Les mots ci-dessous représentent la réalisation lexicale du terme générique *outil*. Il s'agit de : *Voitures, trains, avions, taxi, véhicules, argent, fer, lances, fusils, arbalète, flèches, hache, machette, ustensiles, houe, moissonneuses, scanner, parpaings, ciment, tam-tam, tambours.*

II.5.3- DESCRIPTION DU CHAMP SEMANTIQUE

Cette partie correspond à la deuxième phase de l'analyse du champ sémantique de la culture à travers le champ conceptuel outil. Elle s'articule également sur plusieurs étapes.

II.5.3-1- RELEVÉ DES DÉFINITION DES MOTS DU CHAMP LEXICAL

Pour les définir, nous nous servirons une fois de plus du dictionnaire *Petit Larousse Illustré* (1995)

Voiture : n.f. (*lat. vectura*, transport). 1. Véhicule de transport des personnes et des charges... **Véhicule** : n.m. (*lat. vehiculum, de vehere*, porter). 1. Tout moyen de transport...

Train : n.m. (de *trainer*) 1. Convoi ferroviaire constitué d'un ou de plusieurs véhicules remorqué par un engin moteur (locomotive, automotrice, etc.) et utilisé comme moyen de transport...

Avion : n.m. (nom de l'appareil inventé par Ader ; *du lat. avis*, oiseau). Appareil de navigation aérienne plus lourd que l'air, se déplaçant dans l'atmosphère à l'aide de moteurs à hélice ou à réaction et dont la sustentation est assurée par des ailes.

Taxi : n.m. (abréviation de taximètre) 1. Automobile de location munie d'un taximètre. Taximètre : appareil gradué de 0° à 360° et muni d'une alidade, pour la prise des relèvements.

Argent : n.m. (*lat. argentum*). 1. Métal très précieux blanc, brillant, très ductile ; élément chimique (Ag), de numéro atomique 107,86. 2. Monnaie, en pièces ou en billets ; richesse qu'elle représente.

Fer : n.m. (*lat. ferrum*). 1. Métal tenace et malléable, de densité 7,87... largement utilisé dans la technologie et l'industrie sous forme d'alliages, d'aciers et de fontes...

Lance : n.f. (*lat. lancea*). 1. Arme d'hast à long manche et à fer pointu... 3. Long bâton garni d'un tampon pour jouter sur l'eau...

Fusil : n.m. (*lat. focus*, feu). 1. Arme à feu portative, de chasse ou de guerre... ➔ arme : n.f. (*lat. arma*, armes). 1. Objet, appareil, engin servant à attaquer ou à se défendre, par nature ou par usage...

Arbalète : n.f. (*lat. arcuballista*, baliste à arc). Arme de trait composé d'un arc monté sur un fût et bandé à la main ou par un mécanisme (cric, moufle).

Flèche : n.f. (*du francique*). 1. Projectile formé d'une hampe en bois armé d'une pointe, et lancé par un arc ou une arbalète...

Hache : n.f. (*du francique*). Instrument formé d'un fer tranchant fixé à l'extrémité d'un manche et qui sert à fendre, à couper...

Machette : n.f. (*esp. Machete*). Grand coutelas des régions tropicales, à lame épaisse, à poignée courte, utilisée à la volée comme outil ou comme arme.

Ustensile : n.m. (*lat. utensilia, de uti*, utiliser). Objet servant aux usages de la vie courante, en particulier en cuisine.

Houe : n.f. (*du francique*). Instrument de labour à bras, à fer large et recourbé.

Moissonneuse : n.f. machine utilisée pour la moisson

Scanner : n.m. (*mot angl.*). 1. TECHN. Appareil de télédétection capable de capter, grâce à un dispositif opérant sur balayage, les radiations électromagnétiques émises par des surfaces étendues...

Parpaing : n.m. (lat. pop. Perpetaneus, ininterrompu). 1. Élément de construction (pierre, moellon, etc.), qui traverse toute l'épaisseur d'un mur...

Ciment : n.m. (lat. caementum, pierre non taillée). 1. Matière pulvérulente formant avec l'eau une solution saline ou une pâte plastique liante, capable d'agglomérer, en durcissant, des substances variées...

Tam-tam : n.m. (*mot créole ; onom.*). 1. Tambour de bois africain servant à la transmission des messages ou à l'accompagnement des danses...

Tambour : n.m. (*persan tabir*). Caisse cylindrique dont les fonds sont formés de peaux tendues, dont l'une est frappée avec deux baguettes pour en tirer des sons.

II.5.3.2. DÉCOMPOSITION DES DÉFINITIONS DES MOTS DU CHAMP LEXICAL TRAITS DÉFINITOIRES

À présent nous allons procéder suivant notre plan de travail à la décomposition des éléments de définition du champ lexical en traits définitoires.

Tableau 21 : Décomposition des définitions en traits définitoires

Voiture	Objet fabriqué		Manuel	Moyen	Pour transporter		
Véhicule	Objet fabriqué		Manuel	Moyen	Pour transporter		
Train	Objet fabriqué		Manuel	Moyen	Pour transporter		
Avion	Objet fabriqué		Manuel	Moyen	Pour transporter		
Taxi	Objet		manuel	Moyen	Pour transporter		
Argent	Objet	Métal nature 1	Manuel	Moyen			Pour l'industrie
Fer	objet	Métal	Manuel	Moyen			Pour l'industrie
Lance	Objet fabriqué		Manuel	moyen		Pour se défendre	
Fusil	Objet		Manuel	moyen		Pour se défendre	
Arbalète	Objet		Manuel	Moyen		Pour se défendre	

Flèche	Objet		Manuel	Moyen		Pour se défendre	
Hache	Objet		Manuel	Moyen		Pour se défendre	Pour l'industrie
Machette	Objet		Manuel	Moyen		Pour se défendre	Pour l'industrie
Ustensile	Objet		Manuel	Moyen			Pour la cuisine
Houe	Objet		Manuel	Moyen			Pour l'agriculture
Moissonneuse	Objet		Manuel	Moyen			Pour l'agriculture
Scanner	Objet		Manuel	Moyen			
Ciment	Objet		Manuel	Moyen			Médecine
Parpaing	Objet		Manuel	Moyen			Bâtiment
Tam-tam	Objet		Manuel	Moyen			Musique et communication
tambour	Objet		Manuel	Objet			musique

Le tableau ainsi obtenu nous permet de considérer les traits définitoires à partir non seulement des traits du concept outil tel que nous les avons retenus, mais aussi à partir des milieux d'usage des domaines et des raisons d'usage. Ainsi, on peut considérer en plus les traits définitoires tels que : /pour transport/, /pour communiquer/, /pour la musique/, /pour l'industrie/, /pour se défendre/ et /pour l'agriculture/. Cependant, nous pensons devoir uniformiser les traits /pour industrie/, /pour bâtiment/, /pour médecine/, /pour communiquer/ et /musique/ de sorte qu'ils deviennent /pour industrie/. En outre nous considérerons également la nature des lexèmes à savoir s'ils sont naturels ou non représenté /naturel/.

On reconsidère donc ce tableau à partir de ses valeurs binaires [+/-].

Tableau 22: détermination des sèmes en traits de valeurs binaires

	Objet fabriqué	Naturel	Usage manuel	Moyen	Pour transport	Pour se défendre	Pour l'industrie	Pour l'agriculture
Voiture	+	-	+	+	+	-	-	-
Véhicule	+	-	+	+	+	-	-	-
Train	+	-	+	+	+	-	-	-
Avion	+	-	+	+	+	-	-	-

Taxi	+	-	+	+	+	-	-	-
Argent	+	+/-	+	+	-	-	-	-
Fer	+	+/-	+	+	-	-	+	-
Lance	+	-	+	+	-	+	+	-
Fusil	+	-	+	+	-	+	-	-
Arbalète	+	-	+	+	-	+	-	-
Flèche	+	-	+	+	-	+	-	-
Hache	+	-	+	+	-	+/-	+	+
Machette	+	-	+	+	-	+/-	+	+
Ustensile	+	-	+	+	-	-	-	-
Houe	+	-	+	+	-	-	-	+
Moissonne use	+	-	+	+	-	-	+	+
Scanner	+	-	+	+	-	-	+	-
Ciment	+	+	+	+	-	-	+	-
Parpaing	+	-	+	+	-	-	+	-
Tam-tam	+	-	+	+	-	-	+	-
tambour	+	-	+	+	-	-	+	-

Ce tableau présente en tout 3 traits définitoires redondants qui sont /objet/, /usage manuel/ et /moyen/. C'est pourquoi, nous allons procéder à la suppression de ces traits redondants afin de passer plus tard à la hiérarchisation des lexèmes.

II.5.3.3. SUPPRESSION ET STRUCTURATION HIÉRARCHISATION DES LEXÈMES DU CHAMP LEXICAL

Cette hiérarchisation consiste dans un premier temps à supprimer les traits redondants à afin de réorganiser le champ lexical de sorte que les différences soient nettement établies entre les lexèmes.

Tableau 23 : Suppression des traits redondants.

	Naturel	Pour transport	Pour se défendre	Pour l'industrie	Pour l'agriculture
Voiture	-	+	-	-	-
Véhicule	-	+	-	-	-

Train	-	+	-	-	-
Avion	-	+	-	-	-
Taxi	-	+	-	-	-
Argent	+/-	-	-	-	-
Fer	+/-	-	-	-	-
Lance	-	-	+	-	-
Fusil	-	-	+	-	-
Arbalète	-	-	+	-	-
Flèche	-	-	+	-	-
Hache	-	-	+/-	+/-	+
Machette	-	-	+/-	+/-	+
Ustensile	-	-	-	-	-
Houe	-	-	-	-	+
Moissonneuse	-	-	-	-	+
Scanner	-	-	-	+	-
Ciment	-	-	-	+	-
Parpaing	-	-	-	+	-
Tam-tam	-	+/-	-	+/-	-
tambour	-	-	-	-	-

À partir de ce tableau, nous remarquons deux groupes de lexèmes qui se distinguent à partir du trait définitoire /naturel/. Cette différenciation nous donne ces groupes :

Groupe1 : /+naturel/ comportant les lexèmes *fer* et *argent* qui peuvent aussi être transformé et c'est d'ailleurs pourquoi ils ont marqués de la valeur +/- dans le tableau, pour dire qu'ils peuvent être trouvé à l'état naturel comme à l'état déjà transformé.

Groupe2 : /-naturel/ constitué de tous les autres lexèmes du champ lexical.

Tableau 24 : Hiérarchisation du groupe 1

	Naturel	Pour transport	Pour se défendre	Pour l'industrie	Pour l'agriculture
Argent	+/-	-	-	-	-
fer	+/-	-	-	-	-

Du point de vue de ce tableau, ces deux lexèmes sont des quasi-synonymes.

Tableau 25 : Hiérarchisation du groupe 2

	Pour transport	Pour se défendre	Pour l'industrie	Pour l'agriculture
Voiture	+	-	-	-
Véhicule	+	-	-	-
Train	+	-	-	-
Avion	+	-	-	-
Taxi	+	-	-	-
Lance	-	+	-	-
Fusil	-	+	-	-
Arbalète	-	+	-	-
Flèche	-	+	-	-
Hache	-	+/-	+/-	+
Machette	-	+/-	+/-	+
Houe	-	-	-	+
Moissonneuse	-	-	-	+
Scanner	-	-	+	-
ciment	-	-	+	-
Parpaing	-	-	+	-
Tam-tam	-	-	+/-	-
Tambour	-	-	-	-
Ustensile	-	-	-	-

Ce tableau montre une hiérarchisation des outils selon l'usage de l'homme et de fait, selon ses principaux domaines d'activité qui sont entre autres ; l'agriculture, la défense, le transport et l'industrie. Il indique les milieux de transformation de la nature par l'homme. Aussi se subdivise-t-il en 5 groupes selon le milieu d'usage, chaque groupe se distinguant des autres par un trait définitoire qui lui est propre :

Groupe1 : /+pour transport/ au sein duquel les lexèmes sont quasi-synonymiques ; *voiture, véhicule, train, avion* et *taxi*

Groupe2 : /+pour se défendre/ ces lexèmes évoquent un comportement plus qu'un domaine d'activité et contient des lexèmes *hache* et *machette* qui se distinguent des autres en ce qu'ils ne sont pas faits exclusivement pour se défendre comme les lexèmes ; *lance*, *fusil*, *flèche arbalète*.

Groupe3 : /+pour l'agriculture/ constitué des lexèmes *houe* et *moissonneuse* qui sont quasi identiques et se distingue également du groupe5 par ce trait définitoire.

Le groupe4 et le groupe5 : /+pour l'industrie/ est spécifique au groupe4 constitué de termes tels que *scanner*, *ciment* et *parpaing*. La complexité de ce groupe vient du fait de son uniformisation qui regrouperait même aussi *tam-tam* dans le cadre de la communication. Alors que le groupe cinq contient des lexèmes qui ne peuvent être véritablement classés.

Ainsi, les deux tableaux qui précèdent montrent comment l'homme fait usage de la nature et comment il parvient à la transformer. Aussi est-il passé de l'usage des objets naturels ici représentés par le fer et l'argent, les a transformés selon ses différents besoins dans ses différents domaines d'activité ou de comportement représenté par le trait définitoire /pour se défendre/. On observe également que le transport, la défense et l'industrie occupent une place de choix dans la transformation du milieu de l'homme, vient ensuite l'agriculture.

Cette observation nous permettra déjà de voir en perspective le lien qui existe entre la nature et la culture dans cet ouvrage. Cependant pour éviter de tirer des conclusions hâtives, nous nous proposons de réitérer ce point de vue après analyse du champ conceptuel du lexème bâtiment.

II.5.4- ANALYSE DU CHAMP LEXICAL DE BÂTIMENT

Comme pour les autres cas, il est à présent question d'étudier le champ lexical du concept bâtiment. Pour cela, nous suivrons les mêmes étapes que pour les autres concepts précédemment étudiés. C'est pourquoi nous commencerons donc par délimiter le champ conceptuel en nous servant de la définition du dictionnaire.

II.5.4.1. DÉLIMITATION DU CHAMP CONCEPTUEL DE LA NOTION DE BÂTIMENT

Le terme bâtiment est un substantif dérivé du verbe bâtir et le dictionnaire *Petit Larousse de Illustré* (1995) propose la définition suivante :

Bâtiment : n.m. (de bâtir). 1. Construction d'une certaine importance destinée à servir d'abri. 2. Ensemble des métiers et industries en rapport avec la construction....

De ces deux définitions, nous ne retiendrons que la première, de laquelle nous tirerons les traits sémiques suivants :

/construction/ et /sert d'abri/

II.5.4.2- COLLECTE DES TERMES DU CHAMP LEXICAL DE BÂTIMENT

Les termes répertoriés dans notre tableau du concept bâtiment sont les lexèmes suivants : *Lycée, université, écoles, tribunal, buvettes, boutiques, marchés, gargote, bars, morgue, domicile, maison, logis, mur, latrine, chambre, banque, cinéma.*

II.5.5-DESCRIPTION DU CHAMP SÉMANTIQUE

Nous allons présenter de manière détaillée l'analyse du champ sémantique de la culture qui se décline également par le champ conceptuel bâtiment.

II.5.5.1- RELEVÉ DES DÉFINITIONS DU CHAMP LEXICAL

Les définitions que le dictionnaire nous propose de ces mots sont les suivantes :

Lycée : n.m. (*gr. Lukeion*). 1. Etablissement qui dispense l'enseignement du second cycle du second degré (de la seconde à la classe terminale... ➔ établissement : n.m. 1. Action d'établir, de s'établir... 2. Maison où se donne un enseignement... 3. Entreprise commerciale ou industrielle.

Université : n.f. 2. Ensemble d'établissements scolaires relevant de l'enseignement supérieur regroupés dans une circonscription administrative... 3. Ensemble de bâtiments d'une université

École : n.f. (*lat. schola*). 1. Etablissement où l'on donne un enseignement ; ses bâtiments. 2. Etablissement où est dispensé un enseignement collectif général aux enfants d'âge scolaire et préscolaire.

Tribunal : n.m. (*mot lat., tribune*)... 3. Lieu où siègent les magistrats

Buvette : n.f. 1. Petit local, comptoir où l'on sert à boire...

Boutique : n.f. (*du gr. Aphthêkê, magasin*). Local où se tient un commerce de détail...

Marché : n.m. (*lat. marcus*). 1. Lieu public, en plein air ou couvert, où l'on vend et où l'on achète des marchandises...

Gargote : n.f. (*anc. Fr. gargueter, faire du bruit avec la gorge*). Péj. Restaurant où l'on mange à bas prix une mauvaise nourriture.

Bar : n.m. (*ang. Bar, barre*). Débit de boisson dont une partie est aménagée debout ou assis sur des tabourets hauts devant un comptoir. – comptoir où l'on peut consommer...

Morgue : n.f. 1. Lieu où sont déposés les cadavres non identifiés ou justiciables d'une expertise médico-légale... 2. Salle où, dans un hôpital, une clinique, on garde momentanément les morts.

Domicile : n.m. (*lat. domicilium, de domus, maison*). Lieu habituel d'habitation...

Maison : n.f. (*lat. mansio, de manere, demeurer*). 1. Bâtiment construit pour servir d'habitation aux personnes.

Logis : n.m. (de loger). Litt. Logement. —> Logement : n.m. 2. Partie d'une maison, d'un immeuble où l'on habite ; local d'habitation...

Mur : n.m. (*lat. murus*). 1. Ouvrage en maçonnerie, en terre, en pan de bois ou de fer, etc., qui, dans un plan vertical, sert à enclore un espace, à soutenir des terres, à constituer les côtés d'une maison et à en supporter les étages.

Latrines : n.f. pl. (*lat. latrina*) lieux d'aisance dans un camp, une caserne, une prison, etc.

Chambre : n.f. (*lat. camera, plafond voûté*). 1. Pièce d'une habitation, surtout pièce où l'on dort.

Banque : n.f. (*lat. banca, table de changeur*). 1. Etablissement privé ou public qui facilite les paiements des particuliers et des entreprises, avance et reçoit des fonds... siège local de cette entreprise.

Cinéma : n.m. (abréviation de cinématographe)... 4. Salle de spectacle destinée à la projection d'œuvres cinématographiques.

II-5-5-2- DÉCOMPOSITION DES DÉFINITION DU CHAMP LEXICAL EN TRAITS DEFINITOIRES

Comme dans les autres cas, on le fera sous forme de tableau.

Tableau 26 : Décomposition des définitions en traits définitoires

Lycée	établissement		enseignement				
Université	établissement		enseignement				
Ecoles	établissement		enseignement				
Tribunal		lieu		Pour les magistrats			
Buvette	local				commerce		
Boutique	local				commerce		
Marché		lieu			commerce		

Gargote	local				commerce		
Bar	local				commerce		
Morgue		lieu				Pour les cadavres	
Domicile		lieu					habitation
Maison	établissement						habitation
Logis	local						habitation
Mur							
Latrine							
Chambre							
Banque	établissement				commerce		
Cinéma	salle						

Les lexèmes *mur*, *latrines* et *chambre* n'ont aucun trait définitoire qui les rapproche des autres lexèmes du tableau ; de même les lexèmes tribunal, morgue et cinéma ne comportant pas assez de traits qui permettent d'effectuer un travail conséquent en ce qu'ils sont en fait des parties de grands ensembles. C'est pourquoi, ils seront éliminés pour la suite de notre travail. Il est également important de noter que ce tableau affiche plusieurs traits définitoires que nous distinguons ainsi qu'il suit : nous uniformiserons local et établissement en /local/, nous avons ensuite les sèmes spécifiques tels que : /pour commerce/, /pour habitation/, /pour enseignement/, ainsi que /lieu/.

Tableau27 : Détermination en traits de valeurs binaires

	Local	lieu	Pour enseignement	Pour habitation	Pour commerce
Lycée	+	-	+	-	-
Université	+	-	+	-	-
Ecole	+	-	+	-	-
Buvette	+	-	-	-	+
Boutique	+	-	-	-	+
Marché	-	+	-	-	+
Gargote	+	-	-	-	+
Bar	+	-	-	-	+
Domicile	-	+	-	+	-
Maison	+	-	-	+	-
Logis	+	-	-	+	-
Banque	+	-	-	-	+

II-5-5-3- HIÉRARCHISATION DES LEXÈMES DU CHAMP LEXICAL

Si tant il est que ce tableau ne présente pas des traits redondants, nous procéderons directement à la hiérarchie des lexèmes à partir des traits définitoires /local/ et /lieu/.

Tableau28 : Premier hiérarchisation

	Local	Lieu	Pour enseignement	Pour habitation	Pour commerce
Lycée	+	-	+	-	-
Université	+	-	+	-	-
Ecole	+	-	+	-	-
Buvette	+	-	-	-	+
Boutique	+	-	-	-	+
Gargote	+	-	-	-	+
Bar	+	-	-	-	+
Banque	+	-	-	-	+
Maison	+	-	-	+	-
Logis	+	-	-	+	-
Domicile	-	+	-	-	-
Marché	-	+	-	+	+

À partir de cette hiérarchisation préalable, nous constatons que notre tableau se subdivise en deux principaux groupes :

Groupe1 : /+local/ comportant les lexèmes ; lycée, université, école, buvette, boutique, gargote, bar, banque.

Groupe2 : /+lieu/ fourni de lexèmes ; maison, domicile, logis, marché

Cette répartition nous donne les tableaux ci-après :

Tableau 29 : hiérarchisation différentielle des lieux d'activités

	Local	Lieu	Pour enseignement	Pour habitation	Pour commerce
Lycée	+	-	+	-	-
Université	+	-	+	-	-
Ecole	+	-	+	-	-
Buvette	+	-	-	-	+
Boutique	+	-	-	-	+
Gargote	+	-	-	-	+
Bar	+	-	-	-	+
Banque	+	-	-	-	+

Dans ce tableau, les lexèmes ont pour traits de différenciation /pour enseignement/ et /pour commerce/. Ce qui nous fait déduire que ce champ lexical met en exergue deux domaines d'activités humaines pour ne pas parler de lieux d'activité : le milieu de l'éducation et celui du commerce.

On y voit également le fait que le premier groupe réfère à un univers culturel de connaissances, alors que le second en ce qui le concerne, fait référence à un univers culturel de consommation et de production.

Tableau 30 : hiérarchisation des logis

	Local	Lieu	Pour enseignement	Pour habitation	Pour commerce
Maison	+	-	-	+	-
Logis	+	-	-	+	-
Domicile	-	+	-	+	-
Marché	-	+	-	-	+

Ce tableau montre une première différenciation au niveau des traits définitoires /local/ et /lieu/ mais cette différenciation est plus nette avec les sèmes spécifiques /pour habitation/ et /pour commerce/ ces deux sèmes subdivisent le tableau en deux types de lexèmes ; ceux relatifs aux bâtiments privés et celui qui renvoie à un milieu public où s'exprime la culture.

Il montre en outre le point de convergence, où l'homme quittant le milieu privé va se retrouver pour mettre en valeur sa culture de production et de consommation au marché. Pour mieux comprendre, nous dirons que ce champ lexical du concept de bâtiment met en évidence la culture de productivité et de consommation humaine sur la base de la connaissance de son univers.

Cette partie sur le champ sémantique de la culture nous montre une certaine évolution ; le rapport que l'homme a avec son environnement. Il a été fait état de ce qu'à partir des lexèmes tels que *université*, lieu de connaissance, l'homme possède le savoir utile à la transformation de son environnement, à la transformation des éléments de la nature comme le fer, l'argent et le ciment pour refaire le monde selon ses besoins. Bien plus il a su diversifier ses domaines d'activité en fonction de ses besoins à partir du rapport de production et de consommation. C'est pourquoi nous avons eu plus haut les éléments renvoyant au transport, à l'agriculture et à la défense.

Au terme de notre analyse des champs sémantiques de la nature et de la culture dans l'œuvre de l'écrivain camerounais Jacques Fame Ndong, *Ils ont mangé mon fils*, nous pouvons dégager quelques constats : le premier étant l'absence d'éléments de la nature référant à l'eau, au feu, l'air et à la terre qui est faiblement représenté. Cette absence est d'autant plus pertinente en ce qu'on pourrait dire qu'elle est à dessein, dans la mesure où l'auteur veut se détacher de cette liaison aux éléments qui sont chargés d'une certaine valeur métaphysique. Il a décidé consciemment de les occulter même s'il en parle tout au long de sa pièce de théâtre.

Le deuxième constat concerne le rapport entre culture et nature. À propos, il se dégage que le texte laisse entrevoir une certaine évolution dans les éléments de la nature à partir du règne végétal jusqu'au règne animal, au sein duquel l'homme se positionne comme étant au sommet de la pyramide. Celui-ci en effet, a su tout d'abord domestiquer une certaine espèce animale autant qu'il a pu transformer son environnement immédiat à travers les matériaux qui s'offrent à lui dans la nature en développant une certaine échelle de croissance tant sur le plan de l'agriculture, de l'habitat que sur le plan technologique à travers la fabrication des moyens de transport terrestres qu'aériens.

Ainsi le texte semble donc établir le parcours évolutif de l'homme par rapport à la culture que celui-ci s'est forgée en rapport avec la nature au sein de laquelle il évolue. Le texte laisse percevoir également l'homme, plus qu'ayant maîtrisé la nature, est aussi en conflit avec celle-ci. Cette autre piste de réflexion est nourrie par l'usage des lexèmes qui réfèrent à la défense ou au conflit tels que : *fusil, arbalète, flèche...* Mais en même temps certains

autres lexèmes sont le symbole de sa domination de la nature comme : *hache, houe, machette*. Il faut dire que le texte met en évidence une certaine complémentarité entre la nature et culture, comme un certain continuum entre ces deux concepts. Car en fait, la culture de l'homme ne saurait s'établir sans la domination (hache, houe, moissonneuse..) les éléments de la nature comme les végétaux (arachides, animaux et métaux) dont il fait usage pour mieux construire ses conditions de vie (maison, domicile..) à travers une connaissance du monde (école, université).

**CHAPITRE III : INTERPRETATION : ANALYSE DES VISEES
ENONCIATIVES DE L'IMAGINAIRE DE JACQUES FAME
NDONGO DANS *Ils ont mangé mon fils***

Après avoir terminé notre analyse des champs sémantiques des notions « nature » et « culture », analyse au cours de laquelle nous avons pu dégager de manière objective des éléments relatifs à l'usage raisonné de ces deux univers référentiels par J.Fame Ndong. Nous pensons à présent devoir passer à une octave supérieure en interprétant de manière systématique ce qui sous-tend la mise en relief de ces termes dans le texte du dramaturge camerounais : *Ils ont mangé mon fils*.

Dans ce chapitre, il est donc question à présent de ressortir les perspectives énonciatives qui se déclinent du discours de l'énonciateur. Sur ce, on analysera tour à tour la situation des questions d'analyse du discours, la théorie sur l'énonciation, la situation d'énonciation relativement au cadre de communication, enfin mettre en évidence l'objet de la communication ou mieux encore, les implicites discursifs à travers ce qu'il convient d'appeler la conception imagée ou métaphorique des notions de « nature » et de « culture ». En clair, il sera question de construire le sens ou le discours de ce texte tout en élucidant ce qui pourrait soutenir les visées communicationnelles du dramaturge camerounais, ceci à travers les éléments qui structurent la linguistique discursive par opposition à ceux de la linguistique de la langue ou immanentiste. C'est certainement ce à quoi pensait déjà Martinet lorsqu'il tente d'assigner à la langue une fonction primordiale : la communication, ces termes :

*Ce n'est pas au linguiste en tant que tel de préciser où, chez le locuteur, se trouvent disponibles ces faits linguistiques, ni par quel processus ce locuteur est amené à faire un choix conforme à ses besoins communicatifs. Mais il lui faut nécessairement supposer l'existence d'une organisation psycho-physiologique qui, au cours de l'apprentissage de la langue par l'enfant, ou plus tard, s'il s'agit d'une langue seconde, a été conditionnée de façon à permettre l'analyse, les normes de cette langue, de l'expérience à communiquer et ça offrir, à chaque point de l'énoncé, les nécessaires. C'est ce conditionnement qu'on appelle proprement la langue. Cette langue, certes, ne manifeste son existence que par le discours ou, si l'on préfère, par des actes de parole. Mais le discours, les actes de parole, ne sont pas la langue. L'opposition, qui est traditionnelle, entre langue et parole peut aussi s'exprimer en termes de code et de message, le code étant l'organisation qui permet la rédaction du message et ce à quoi on confronte chaque élément d'un message pour en dégager le sens*³⁵

De ces propos découle le rôle incontournable que jouerait la langue pour ce qui est des questions d'analyse de discours ; encore, on voit également de manière implicite la

³⁵ A., MARTINET, *Éléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris, 1970, p.25

dichotomie Saussurienne, fondatrice de la linguistique énonciative ou de discours qui serait à l'origine du conditionnement de l'énonciation.

III-1- LA SITUATION DES QUESTIONS DE L'ANALYSE DU DISCOURS

Cette partie trouve sa pertinence dans le fait que le travail que nous sommes en train de faire ne saurait se mener à bien sans que l'on prenne en compte les questions relatives à l'analyse du discours, à ses tenants et à ses aboutissants.

On définit souvent le discours comme un terme qui remplacerait celui de parole (Saussure)³⁶ en opposition à la langue ; s'il en était ainsi, l'analyse du discours n'aurait aucun fondement. En effet, s'il est nécessaire de remonter au *Cours de Linguistique Générale* de Ferdinand de Saussure, c'est précisément pour construire le concept de discours sur une remise en cause de celui de parole et non pour reconduire ce dernier. Si la célèbre dichotomie saussurienne fondatrice langue/parole a décidé du sort de la linguistique structurale pour plusieurs dizaines d'années, demandons-nous comment le Cours de Linguistique Générale pense une telle opposition ?

De tout ce qui précède, c'est dire qu'il ne faudrait pas séparer la langue, en tant que systèmes de signes virtuels de la parole, qui est le fait de l'actualisation, car les deux appartiennent à un même univers. Dans ce cas, on admettra que la langue est une réalité sociale et la parole une réalité individuelle ; en ces termes, Saussure déclarera : « En séparant la langue de la parole, on sépare du même coup ce qui est social de ce qui est individuel, ce qui est essentiel de ce qui est accessoire... »³⁷

En outre : « La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est un produit que le sujet enregistre passivement, elle ne suppose jamais de préméditation. (...) la parole est au contraire un acte individuel de volonté et d'intelligence. »³⁸

Partant de cette conception, se limiter à une simple analyse du lexique, serait éloigné, voire rendre inintelligible, les données répertoriées dans le corpus du point de vue du sens ou de la signification, relativement à la volonté de l'auteur de véhiculer une certaine idéologie. Sans prétendre dissocier la linguistique structurale à la linguistique énonciative, ou du moins avouer que l'une ne peut aller sans l'autre, nous nous permettons de compléter cette étude en faisant recours aux études énonciatives, notamment en faisant une analyse interprétative sur les visées qui défilent dans l'imagination de J.Fame Ndong. Ce qui

³⁶ F., SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Payot et Rivages, 1969

³⁷ F., SAUSSURE, *op.cit.* p.30

³⁸ *ibidem.*

signifie pour Maingueneau, en reprenant les termes d'Emile Benveniste, que : « le locuteur pose de même un certain type de rapport à son propre énoncé et au monde »³⁹

Il est bien évident que dans l'interprétation ou l'analyse sémantique des énoncés linguistiques, l'opposition énoncé/discours autorise une perspective de l'énonciation. A cet effet, Oswald Ducrot⁴⁰ dans son ouvrage intitulé *Dire et ne pas dire*, distingue deux composantes dans l'interprétation des énoncés sémantiques : une composante sémantique proprement dite et une composante rhétorique.

La première assigne un sens « littérale » aux énoncés, en dehors de tout contexte énonciatif déterminé, alors que la deuxième, composante rhétorique interprète les énoncés en les intégrant à une situation de communication précise.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, Ducrot ne s'inscrit pas de manière explicite dans le cadre d'une opposition énoncé/discours, même si c'est ce qui pourrait sous-entendre. On remarquera que cet aveu est plus clair chez Pierre Charaudeau⁴¹ à travers le schéma ci-dessous :

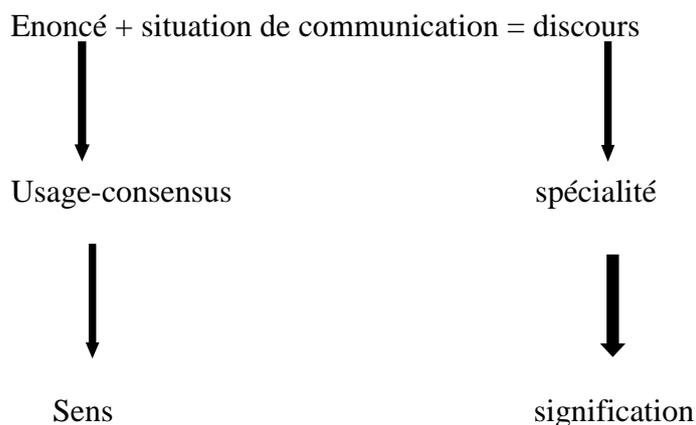


Figure1 : parcours de la signification

Autrement dit, le sens d'un énoncé est défini en dehors de tout cadre énonciatif, alors que la signification est référée aux circonstances de communication qui en font un discours. D'une manière ou d'une autre, d'un auteur à un autre, le schéma ci-dessus reste le

³⁹ D., MAINGUENEAU, *Initiation aux méthodes d'analyse du discours*, Paris, hachette, 1973, p.7 :8

⁴⁰ D., OSWALD, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.1972

⁴¹ P., CHARAUDEAU, *Etude de linguistique appliquée*, Sept, 1973, p.28

même, à la différence qu'à la place de « sens » Ducrot met « signification »⁴² et réciproquement. C'est dire donc que l'interprétation ou l'analyse du sens ou de la signification dépend de deux éléments essentiels : l'énoncé et le discours. Sur ce, pour revenir à la nature de notre travail, nous dirons que l'énoncé correspond ici aux éléments du corpus qui définissent les deux univers référentiels ou isotopiques (nature et culture) et le discours, la manifestation significative de ce qui pourrait sous-tendre la ou les visées communicationnelles ou énonciatives qui se déclinent par le biais de la mise en fonctionnement de ces énoncés dans un cadre de communication précis.

C'est dans le même sens que Charaudeau affirme dans le même ouvrage pour justifier ce schéma ci-dessus que : « Si l'on considère l'énoncé dans son cadre énonciatif, alors cet énoncé devient discours avec outre son sens consensus [fondé sur le consensus linguistique des sujets parlants,] une signification spécifique »⁴³

À cet effet, il est clair établi qu'après l'analyse des différents champs sémantiques, leur déploiement dans notre corpus, il ressort que dans le cadre de la méthodologie relative à l'analyse du discours, la phase suivante correspond à l'interprétation. Ainsi, les questions sur l'analyse du discours restent un problème crucial pour les théories linguistiques étant donné le souci de ce dernier de rendre chaque science ou chaque discipline autonome. Pour une analyse beaucoup plus complète, il s'impose à nous de faire recours à d'autres cadres théoriques ou méthodologiques, pour que cette étude ait un sens satisfaisant. R. Robin (1974, 9) ne démentira pas ce point de vue, car il déclare : « La plus importante tentative pour dépasser les limites de la linguistique de la langue est sans contexte le champ ouvert par ce qu'il est convenu d'appeler l'énonciation. »⁴⁴

De cette assertion, il demeure sans doute que la linguistique de l'énonciation reste une discipline complémentaire à la linguistique de la langue, par ricochet, l'analyse des énoncés émanant du texte théâtral du dramaturge camerounais J.Fame Ndong : *Ils ont mangé mon fils*.

III-2- ÉNONCIATION

Avant de dégager les structures significatives du texte à étudier, il est important de marquer un temps d'arrêt pour revisiter cette notion d'énonciation à proprement parler. Nous disons que le concept d'énonciation est le fait des linguistiques énonciatives qui ont

⁴² D., OSWALD, *op.cit.*, 1972, p.111

⁴³ P., CHARAUDEAU, *op.cit.*

⁴⁴ R., ROBERT, *Histoire et linguistique*, Armand colin, 1974, p.9

pour fondement commun une critique de la linguistique de la langue et une volonté d'étudier les faits de parole : la production des énoncés par les locuteurs dans la situation d'énonciation. Cette perception rentre encore dans les visées saussuriennes qui ont toujours tenté de dissocier la linguistique de la langue de la linguistique de la parole ou du discours. En reprenant cette alternative d'une linguistique de la langue opposée à celle de la parole, E. Benveniste (1966 ; 130) la reformule ainsi :

Ce sont là vraiment deux univers différents, bien qu'ils embrassent la même réalité, et ils donnent lieu à deux linguistiques différentes, bien que leurs chemins se croisent à tout moment. Il y a d'un côté la langue, ensemble des signes formels, dégagés par des procédures rigoureuses étagés en classes, combinés en structure et en système, de l'autre, la manifestation de la langue dans la communication vivante.⁴⁵

Ces propos d'Emile Benveniste manifestent à souhait le désir objectif de ce dernier de voir les deux disciplines bien que séparées militer, pour la même cause, ceci par opposition à la vision saussurienne qui les entrevoit différent ; à ce propos, SAUSSURE dira « ces deux univers appellent chacun une théorie séparée... »⁴⁶

III.3. ORIGINE ET DÉFINITION DE LA NOTION D'ÉNONCIATION

L'analyse de la notion d'énonciation nous impose d'emblé de revisiter ses origines et sa définition.

III.3.1. ORIGINE

La tradition donne couramment E. Benveniste comme « père » de la théorie de l'énonciation, alors que l'intérêt des linguistes pour les problèmes énonciatifs remonte aux années 1910, 1920 en Europe et en Russie. Avant E. Benveniste, il y a également, du côté russe, M. Bakhtine –Volochinov (1977)⁴⁷ dont la conception du langage fondamentalement interactive implique nécessairement la prise en compte de l'énonciation. Pour lui, un signe n'existe que dans son fonctionnement social, en ce sens que la matérialité et l'idéalité forment un tout. Il ne distingue pas l'énoncé et son énonciation, il s'agit pour lui d'une seule et même donnée. C'est dire que chaque forme

⁴⁵ E., BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, 1966, p.130

⁴⁶ F., SAUSSURE, *Écrit de linguistique générale* Gallimard, 2002, p.92

⁴⁷ M., BAKHTINE, (1977), *Le marxisme et la philosophie du langage*. Essai d'application de la méthode sociolinguistique en linguistique, Paris, Minuit, (traduction en français)

métaphoriquement est porteuse de sens et ce sens est le fait d'une position sociale. C'est-à-dire que ni système abstrait, ni expression individuelle, ni langage humain ne se comprend qu'ancrée dans la dimension sociale de son origine.

III.3.2. DEFINITION

De tous les théoriciens de la linguistique énonciative, c'est à E. Benveniste que l'on trouve la définition originelle et canonique de l'énonciation : « l'énonciation est une mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation »⁴⁸ (1974 ; 80). Cette notion doit se comprendre dans l'égide d'un antagonisme fondamental entre le domaine sémiotique et le domaine sémantique. E. Benveniste appelle « sémiotique » ce qui relève de la langue ; en ces termes, il tient les propos suivants :

Énonçons donc le principe : tout ce qui relève du sémiotique a pour critère nécessaire et suivant qu'on puisse l'identifier au sein et dans l'usage de la langue. Chaque signe entre dans un réseau de relation et d'opposition avec d'autres signes qui le définissent, qui le délimitent à l'intérieur de la langue. Qui dit « sémiotique » dit « intra-linguistique »⁴⁹ (1974 ; 222-223)

De même, est « sémantique » d'après E. Benveniste, ce qui relève de la parole. Sur ce, il dit :

La notion de sémantique nous introduit au domaine de la langue en emploi et en action ; nous voyons cette fois dans la langue, sa fonction de médiatrice entre l'homme et l'homme, entre l'homme et le monde, entre l'esprit et les choses, transmettant l'information, communicant l'expérience, imposant l'adhésion, suscitant la réponse, implorant, contraignant ; bref, organisant toute la vie des hommes »⁵⁰ (1974 ; 24)

L'énonciation est clairement placée du côté de la sémantique. Il n'est nullement question pour nous de faire une analyse des différentes définitions que recouvrent le concept d'énonciation, mais surtout de montrer les relations fondamentales qu'entretiennent ces différentes disciplines. Ajoutons que relativement à la conception d'E. Benveniste au sujet de la langue ou de l'énoncé, l'analyse des univers référentiels (nature et culture) pour ce qui est de notre étude, constitue en réalité notre langue, notre énoncé,

⁴⁸E., BENVENISTE, *Problème de linguistique générale*, Tome 2, Gallimard, 1974, p.80

⁴⁹E., BENVENISTE, *op.cit.*, 1974, p. 222-223

⁵⁰*Ibidem*, p.24

bref, notre sémiotique. Il ne reste cependant qu'à mettre en fonctionnement, cet aspect des choses en établissant une situation de communication ou plutôt d'énonciation.

III.4. SITUATION DE COMMUNICATION ET VISEES ENONCIATIVES

La relation entre la situation d'énonciation ou de communication et les visées de discours occasionne également une relation de cause à effet.

III.4.1.SITUATION DE COMMUNICATION OU D'ENONCIATION

Dans ce qu'il convient d'appeler l'appareil formel de l'énonciation, selon la terminologie d'E. Benveniste, il existe au sein des énoncés produits par des locuteurs individuels des marques de « la mise en fonctionnement de la langue », portent dans les productions verbales, la subjectivité du locuteur. C'est ce qui caractérise le système énonciatif de manière particulière et même le système d'énonciation. Par ces derniers, il faut entendre l'ensemble des paramètres qui permettent la communication : locuteur/interlocuteur, le lieu et le moment de leur échange. Autrement dit, il s'agit de ce que l'on pourrait appeler dans un autre métalangage de la « déixis », un mot grec qui signifie « ostension, fait de montrer » et qui est employé pour désigner l'identification langagière des paramètres de la situation d'énonciation. C'est dire donc que, en situation de communication ou en situation d'énonciation, la production des énoncés est sous-tendue par un rapport d'interactions verbales qui met au prise deux entités : un énonciateur et un énonciataire. Autrement dit, il y a certainement dans cette situation ou dans cette interaction verbale, un discours, une idéologie à véhiculer. Du point de vue textuel ou littéraire et précisément théâtral, on parlera de visée énonciative ou de discours.

III.4.2.VISÉES ÉNONCIATIVES

La visée énonciative quant à elle, est l'ensemble des paramètres qui ont motivé ou motivent les objectifs ou les intérêts communicationnels des instances énonciatives. De ce fait, en fonction des genres ou des types de texte, on peut avoir plusieurs types de communication ou d'énonciation.

Il y a la plus classique ou encore générique ; celle-là est adaptée à tous les textes littéraires dont l'analyse s'identifie aux théories énonciatives canoniques. Il faut entendre par cette dernière le fait qu'elle concerne directement ce qu'E. Benveniste appelle les

indicateurs personnels et spatio-temporels. D'un autre point de vue, il est des textes qui présentent une autre situation d'énonciation, notamment des textes théâtraux. En effet, ils présentent plusieurs univers ou référents énonciatifs à savoir : ceux qui relèvent de la macrostructure et ceux qui relèvent de la microstructure ; ce qui se déclinerait en ce que D. Maingueneau (1990 ; 141) appellerait « La duplicité du texte théâtral »⁵¹.

D'un point de vue pratique, la première situation est celle-là dans laquelle l'auteur s'adresse à un public ou à un lectorat à travers la représentation ou l'écriture d'une pièce ; c'est donc la représentation ou l'écriture qui constitue l'acte d'énonciation. Et dans la seconde, la situation présente des personnages échangeant des propos dans un cadre énonciatif qui est censé être autonome par rapport à la représentation ou à l'écriture ; c'est cette interaction qui constitue l'acte d'énonciation. Il faut dire que c'est le fait exclusif du texte théâtral. C'est donc en ces termes que D. Maingueneau déclare :

*Le théâtre suppose en effet l'enchaînement d'un ensemble de situations de communication à l'intérieur d'une scène d'énonciation globale attribué à un archiénonciateur. Cette scène d'énonciation s'institue entre l'archiénonciateur et le spectateur, l'énoncé n'étant autre que la pièce, l'ensemble des répliques des personnages*⁵²

Il est donc question dans cette partie de considérer le texte théâtral comme un dispositif qui met en évidence, outre les énonciations des personnages, une macro énonciation.

De tout ce qui précède, il est clair que le dramaturge ou J. Fame Ndongu, à travers sa pièce *Ils ont mangé mon fils*, du point de vue énonciatif, entretient une certaine complicité avec le lectorat ou son auditoire. Il convient alors de rappeler que dans la terminologie de D. Maingueneau le terme dramaturge est substituable au terme archiénonciateur.

III.4.3. ARCHIENONCIATEUR

Dans cet ensemble terminologique, il faut tout simplement entendre par « archiénonciateur »⁵³ celui à qui incombe la responsabilité de la production d'une œuvre littéraire. Autrement dit, il s'agit de l'être répondant du droit de propriété ou d'appartenance littéraire et ou artistique. Dans un cadre un peu plus savant, ce terme

⁵¹ D., MAINGUENEAU., *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas.1990, p.141

⁵² D., MAINGUENEAU, *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas, 2003, p.93

⁵³D., MAINGUENEAU, 1990, *ibidem*.

désigne l'émetteur, l'énonciateur ou l'auteur. Si cela engage du point de vue communicationnel les deux antipodes énonciatifs, il va sans dire que l'archi'énonciateur s'adresse à un « arch'énonciataire » qui n'est rien d'autre que le public, les spectateurs ou mieux les lecteurs puisqu'il s'agit d'une œuvre écrite. Au théâtre on a à faire à des interlocuteurs apparemment autonomes, mais dont l'ensemble des énoncés, la pièce est rapportée ou prise en charge par une source énonciative invisible, qu'avec M. Issacharoff on pourrait appeler l'archi'énonciateur. Entre ce dernier et ce qu'on pourrait par dérivation appeler l'archi'énonciataire, la communication est foncièrement indirecte. En fait, ce qu'il convient d'appeler l'archi'énonciateur, n'entre en communication véritable avec son lectorat qu'à travers une interprétation dont la responsabilité est attribuée au metteur en scène qui assure la médiation entre le texte et la diversité des contextes de réception. Le texte est par essence une pièce virtuelle, susceptible d'un nombre illimité d'interprétations et de significations ; si bien que, la réponse à la question « qui parle ? » en est compliquée d'autant. Mais il est évident que dans le cadre macrostructurale, objet de notre étude à présent, c'est J. Fame Ndonga qui parle et s'adressant à un public ou un lectorat bien défini ou circonscrit : le lectorat africain et précisément camerounais.

Il est donc question d'interpréter du point de vue significatif la portée discursive des énoncés de ce dernier à l'endroit de ses allocutaires. Autrement dit, nous allons pouvoir attribuer un sens du point de vue énonciatif à la cohabitation ou à la collocation de deux univers référentiels à savoir : la nature et la culture, ainsi qu'aux lexèmes qui constituent leur champ sémantique dans *Ils ont mangé mon fils*. Nous nous réservons le droit de prétendre avoir exploré toutes les significances du texte ; notre choix s'est porté sur ce qu'on pourrait appeler « isotopie »⁵⁴ de la nature et de la culture pour analyser les visées énonciatives de l'auteur. À la lumière des autres grilles de lecture, d'autres sens ou d'autres significations peuvent être rattachés à cette pièce. Dans cette optique, il s'est présenté à nous à la suite de nos analyses deux perspectives énonciatives ou visées du discours que l'auteur voudrait mettre en évidence : la première nous présente une vision complémentaire des notions « nature et culture » et une seconde vision antagoniste que l'auteur voudrait exprimer à travers la cohabitation de ces derniers.

⁵⁴A.J., GREIMAS, *op.cit.*, p.69

III-5- DES VISÉES DISCURSIVES DE L'ARCHIÉNONCIATEUR DANS *ILS ONT MANGÉ MON FILS*

On entend par visée discursive ou énonciative, ce qui se dégage de l'intention de communication de l'archiénonciateur, de son imaginaire, ou plus simplement, il s'agit du message profond que celui-ci cherche à véhiculer. Dans le cas d'espèce, le dramaturge s'appuie sur deux types d'associations entre le mot « nature » et le mot « culture » pour lancer un appel aux africains, aux camerounais et attirer leur attention sur le rapport entre nature et culture d'une part et par inférence entre la tradition et le modernisme en parallèle.

III.5-1. UNE VISION COMPLÉMENTAIRE ENTRE LA NATURE ET LA CULTURE

Visiblement, le dramaturge J. Fame Ndongo dispose de trois principaux éléments dans cette pièce à deux tableaux : la nature, la culture qui sont deux extrémités d'une même droite et avec au centre l'homme. Cette disposition échelonnée et complémentaire est évolutive et croissante à l'infini dirait-on.

Lorsque nous observons le tableau 7, nous voyons que les éléments de la nature sont des éléments avec lesquels l'homme doit nécessairement composer pour sa survie d'abord et pour son épanouissement ensuite. Pour cela, le règne végétal apporte sa contribution au maintien de l'existence de l'homme à plusieurs niveaux :

- Les plantes absorbent le gaz carbonique et produisent l'oxygène tant nécessaire à la respiration de l'homme ; cet échange de fluides naturelles basiques est nécessaire à l'humanité ;
- Ces mêmes plantes contribuent à l'alimentation de l'homme à haute échelle. Entre les légumineux, les agrumes, les céréales et les fruits que produisent les plantes, l'homme trouve son compte ;
- Et les plantes ligneuses produisent du bois utile à l'homme tant pour le chauffage que pour les constructions et l'industrie qui sont en effet le socle du développement.

À partir de ces seuls éléments du règne végétal, l'homme se forge des habitudes de vie qui vont passer à un autre niveau et ceci, même de façon simultanée. Car celui-ci va apprendre par la force des choses et avec ses capacités intellectuelles, à manipuler les matériaux. Il aura ainsi appris à :

- Tailler la pierre et à faire du feu dans un premier temps, dans l'optique de se chauffer pour se défendre et pour se nourrir aussi.

Sortant de la caverne, il a pu se construire au fil du temps des abris sans cesse plus sophistiqués par sa maîtrise totale de l'environnement. La présence des métaux (argent, fer) constitue donc la métaphore de la maîtrise de la nature basique et en même temps la transition entre l'homme purement naturel, « l'homo erectus » au premier degré et « l'homo saber ».

Ce dernier qui sait cultiver la terre, sait se défendre contre tout ; C'est un cultivateur savant qui ne se contente pas d'attendre ce que lui donne la nature, il travaille pour sa survie avec les éléments de la nature. Il crée des conditions favorables à la production des plantes en tout lieu ; ce travail de transformation est fait jours et nuits par l'homme pour dompter ou s'approprier systématiquement cette nature, pour la rendre un peu plus intelligible

Cet état d' « homo saber » le place dans un autre type de rapport avec la nature : il doit la refaire. C'est pourquoi, comme nous l'avons déjà mentionné, c'est un agriculteur de haut vol et l'expression des éléments y afférents sont multiples dans le texte à travers la présence du champ lexical du végétal, mais surtout avec les lexèmes /maïs/, /arachide/ pour ne citer que ces deux lexèmes. Mais il entretient un autre type de rapport avec la nature par l'entremise du règne animal.

En effet celui-ci a vu ses rapports évoluer avec ce règne qui sont de deux ordres tels que nous l'a montré le tableau suscité :

- Un contact éloigné et conflictuel : entre l'homme et les animaux sauvages tel que le léopard.
- Un rapport de proximité qui lie l'homme à certaines espèces animales telles que : 'le mouton, la chèvre, le chien...)

Il faut dire que même avec le règne animal, l'homme a su construire et développer un type de rapport ; quittant du tout conflictuel au moins conflictuel. La répartition est donc faite, autour de l'homme, il y a les animaux sauvages et les animaux domestiques.

Cette approche est très prosaïque et ne rend pas compte véritablement des desseins de l'archi-énonciateur. Car celui-ci, en faisant intervenir les animaux, les classes en groupes selon leur espèce, cette hiérarchisation n'est pas fortuite. Nous avons les reptiles sans pattes (la vipère), les rongeurs (porc-épic), les ruminants (chèvre), les carnivores (léopard) et les mammifères frugivores dressés sur leurs deux pattes (gorille) pour établir un parallèle entre l'évolution de l'homme selon la théorie darwinienne et le développement de l'homme qui est croissant. Ce parallèle ou plutôt cette métaphore du développement est

présente dans tout le texte à travers les outils qui se manifestent dans ce corpus et à travers le développement de l'intellect et la reconstruction du monde.

À partir des définitions de la culture et de la nature prises dans le dictionnaire, on considère la nature comme ce qui n'a pas connu de transformation par le biais de la main de l'homme et la culture serait son opposé par définition. Pourtant, il se trouve qu'à la lecture de notre corpus, c'est la nature qui fonde la culture, le développement.

Ce développement culturel se glisse dans ce texte à deux niveaux de lecture :

- La culture de la science : l'homme savant a développé son savoir au point de bien le calibrer et de créer des stades de savoir. Ceci va de paire avec son développement propre au fil de son évolution. C'est d'abord la découverte du monde, son exploration ensuite et sa maîtrise enfin ; pour ne pas dire que sur le plan social, c'est l'école d'abord, le lycée ensuite et l'université enfin. Ce triptyque s'exprime naturellement dans toutes les activités de la vie humaine et en est d'ailleurs le fondement. Tel est le socle de la culture humaine.

Cette dernière se manifeste donc ensuite à travers les prouesses du développement de l'intellect humain. Ces prouesses se regroupent dans un catalogue du corpus et sont d'ordre commercial, ingénierie.

- La manifestation de la science : la productivité de la science est telle qu'il y a des moyens de transport sophistiqués (véhicule, train, avion...), des moyens de communication qui n'ont plus rien à voir avec les moyens primitifs (tam-tam), des outils agricoles (moissonneuse). Ces éléments présents dans le texte, montrent le contraste qui existe entre l'état d'une culture primitive et celle d'une culture moderne ayant pour faire de lance la science arrivée à son faîte. Car si d'un côté il est question des outils précédemment cités, la culture primitive, elle, se contente des outils à peine transformés comme le tam-tam, le tambour, la hache, la houe, la machette.

Le dramaturge fait donc ici une apologie à peine voilée de la science, c'est une exaltation de la science savamment penser. Evidemment, pour en arriver à ce niveau de culture et de développement par la science, la nature est nécessaire pour lui et il faut s'en servir du point de vue physique et de manière palpable.

L'auteur de cette pièce de théâtre présente encore les choses sur une perspective différente mais tout de même convergente dans le sens de la complémentarité. Ici, l'auteur dans ce même ordre d'idées, entrevoit la nature comme une richesse permettant d'atteindre le pouvoir.

III-5-1-1- NATURE COMME RICHESSE

Justement par le concept « nature » l'auteur a accumulé des lexèmes que l'on regroupe en deux groupes distincts : la faune et la flore. Ces deux groupes constituent en eux-mêmes la richesse qu'offre la nature à l'homme : la matière première.

C'est pourquoi celui-ci dispose ces éléments, les uns à côté des autres. Comme tout un ensemble utile à l'homme, dont celui-ci ne devrait pas hésiter à s'en servir. C'est aussi pourquoi certains développements de ses personnages vont dans ce sens pour montrer que l'homme doit domestiquer les éléments de la nature, apprivoiser la nature et faire usage de la richesse qu'elle contient. La preuve en est la disposition de ces lexèmes qui se retrouvent dans le texte (*arachides, maïs, gorille, léopard ; chien, arbre, manioc, cacaoyer, bananier, bœuf, mouton, etc.*)

Cette évocation de la richesse que serait la « nature » semble n'avoir qu'un seul but : rappeler que c'est par la richesse de la nature et sa maîtrise que l'homme peut posséder le pouvoir. Mais ce pouvoir ne concerne pas la puissance que l'on a sur les éléments, mais que l'on peut espérer avoir sur les autres races ou surtout sur les forces naturelles extérieures à l'homme.

III-5-1-2- CULTURE COMME POUVOIR

Pour cela, la démonstration du dramaturge s'appuie sur deux lexèmes que nous avons vus dans notre analyse : *argent* et *fer*.

Ces deux lexèmes issus de la nature sont en effet le symbole du pouvoir. Le métal (le fer) est le symbole de la maîtrise de la nature, le symbole de la connaissance, du savoir arrivé à son paroxysme. Car c'est lorsque l'homme a pu manier le fer que celui-ci a aussi pu faire du monde ce qu'il veut et ainsi dompter tous les univers de la planète : la terre, la mer et les airs. Cela se voit dans ce texte par la mise en exergue des outils de transport comme : *véhicule, voiture, train* et *avion* pour ne citer que ceux-là. La fabrication des avions est la preuve en elle-même de ce que l'homme peut jouer avec la pesanteur. Aussi, il exhorte ses frères à faire un usage palpable de leurs connaissances encore plongées dans le mystique afin de dompter aussi la nature de manière concrète comme l'ont fait les autres.

En son sens, c'est ainsi que le pouvoir adviendrait à l'homme, à l'africain. C'est en ayant dompté la richesse ; lorsqu'il sait faire usage de la matière première disséminer dans son environnement qu'il pourra fructifier l'argent. L'argent, compris ici comme le pouvoir

de faire ce qu'on veut, comme le couronnement final, ce qui nous hisse au sommet. C'est un facteur important du développement. C'est avec cet élément qu'on verra la culture se mettre en œuvre à travers les concepts comme les bâtiments, outils qui constituent le couronnement d'une culture bien faite.

C'est donc en considérant ces premières pistes de lecture que nous pouvons dire que tel est le premier appel que l'auteur de notre corpus *Ils ont mangé mon fils* veut transmettre à son lectorat, à savoir que la nature et la culture sont deux éléments importants et sur ce complémentaires qui caractérisent l'évolution de l'homme, partir de l'état de nature pour un état de culture. Celui-ci remet sur la table de discussion un vieux problème philosophique, ceci à sa manière et avec ses mots. Mais on ne saurait réduire le message de J. Fame Ndonga à ce seul appel, ce serait insignifiant du point de vu du sens, car celui-ci place en même temps ces deux concepts dans une logique conflictuelle

III.5.2. PERSPECTIVE CONFLICTUELLE OU D'OPPOSITION : STRATÉGIE POUR UNE PRISE DE POSITION

III.5.2.1. CONCEPTION IMAGÉE OU MÉTAPHORIQUE DES NOTIONS NATURE ET CULTURE

Il s'agit en effet d'élargir le sémantème ou le champ sémantique de ces notions sous un angle purement connotatif, fonctionnel ou contextuel. Mais avant, il est de notre devoir de signaler que notre analyse, pour le reste s'appuiera *sur* « les principes de l'opposition entre dénotation et connotation »⁵⁵ qui sont en effet à la base de la structuration sémantique des énoncés. En effet, selon les principes de l'analyse sémique, le sens d'un mot est constitué d'un ensemble de sèmes, génériques et spécifiques, la distinction entre générique et spécifique ne s'opère que par rapport à un ensemble lexical donné. Toutefois, c'est dire que la dénotation ou le sens dénoté des énoncés n'engage seulement qu'une partie du signifié du lexème et d'autres éléments de sens doivent cependant être en effet dégagés par des opérations liés à la connotation du dit lexème. Et par connotation, Nicolas Laurent entend :

L'ensemble des valeurs sémantique portées par une forme donnée dans le discours. Élément latent dans la mémoire associative du locuteur, elle représente une information subsidiaire, suggérée plutôt que

⁵⁵L., NICOLAS, *Initiation à la stylistique*, Hachette, Paris, 2001, p.18

*véritablement présentée : son actualisation par le lecteur ou l'auditeur est liée aux facteurs variables des circonstances de la communication*⁵⁶.

Au vue de ce qui convient de nommer la duplicité du signe linguistique tel que nous a laissé percevoir non pas Saussure, mais plutôt N. Laurent, nous nous servons de cette perspective du sens des énoncés(dénotation et connotation) telle que définie par ce dernier pour tenter de soustraire ce qui se cacherait dans l'imaginaire du dramaturge, à travers les éléments de définition des termes *nature* et *culture* que nous offre le dictionnaire. À cette, nous verrons bien après que l'auteur ou l'archiénonciateur nous propose bien évidemment dans son texte ces deux univers dans le souci de véhiculer une pluri-communication de manière particulière.

Dans cette partie de notre étude, il est question d'établir par le biais d'une certaine dérivation connotative, du point de vue sémantique, cette autre relation conflictuelle ou d'opposition qui peut exister entre les concepts nature et culture, ceci par le biais d'une figure de rapprochement ou d'analogie.

Ceci étant, notre choix s'est porté sur la métaphore qui est une figure de style par laquelle, la signification naturelle d'un terme est chargée en un autre qui correspond à une comparaison sous-entendue.

La métaphore en elle-même selon G. Mendo Ze (2010 ; 194)⁵⁷ est une « comparaison abrégée, qui opère un transfert de sens sur un rapport d'analogie plus ou moins explicite ». La particule de comparaison ou encore le comparant n'existe pas et l'analogie repose directement sur l'élément comparant : une comparaison implicite sans outil de comparaison.

Elle rapproche deux termes ou deux réalités en expliquant ce qui est commun à ces derniers. Plus loin, nous avons essayé de dégager une première interprétation relative à une vision complémentaire qui se dégage des deux univers de référence (*nature, culture*), par le biais des définitions premières ou dénotatives que nous offraient le dictionnaire. Nous avons donc déduit que les champs conceptuels ou archilexèmes entretiennent des relations symétriques et que l'homme représentait le point d'intersection. À présent, compte tenu de la pluri- sémantème dont les mots ou les lexèmes sont dotés, ou du moins les termes *nature* et *culture* regorgent, nous partirons également des définitions connotés que nous propose le dictionnaire Petit Larousse Illustré (1995), mais cette fois dans le but d'explorer une autre

⁵⁶ *Ibidem*, p.19

⁵⁷ G., MENDO ZE, *Cahier d'un retour au pays natal. Approche ethnostylistique*, l'Harmattan, Paris., 2001, p.194

vision du dramaturge. Cet autre sens de la pièce théâtrale à étudier sera conçu relativement au sens connotatif ou contextuel. Sur ce, nous comptons d'abord métaphoriquement rapprocher les termes nature/tradition et culture/modernité.

III.5.2.2. NATURE COMME TRADITION OU COMPORTEMENT

En considérant la définition du terme « métaphore » que nous offrent les théoriciens ou spécialistes des textes ou des discours, nous pouvons dire les lexèmes *nature* et *tradition* sont motivés par une relation soit d'association sémantique, soit d'une relation synonymique, soit de substitution.

Par *nature*, le Dictionnaire (1995) nous propose la définition ci-après : « Ensemble des caractères fondamentaux qui définissent les êtres (nature humaine) ou encore ensemble des caractères communs à tous les hommes ; ensemble des traits qui constituent la personnalité physique et ou morale d'un être humain. »⁵⁸ ; De cet ensemble de définitions, on perçoit des traits définitionnels distinctif, physique et moral inhérent à un genre : les êtres humains. Et par *tradition*, on entend « la manière d'agir ou de penser transmise de génération en génération »(1995)⁵⁹. De ces appréhensions, se dégage un certain continuum sémantique ; les deux termes sont susceptibles d'être classés dans le même champ conceptuel. Pour éviter de nous éloigner de la logique déterminée au départ, il va sans dire que, cette nature ou cette tradition se laisse percevoir dans l'œuvre par le comportement d'un personnage, celui du père du personnage principal, le vieux *Andréas* qui réclame énergiquement une certaine identité ou opinion incontestablement liée non seulement aux coutumes ou aux traditions qui fondent sa nature, par conséquent, celle des siens, mais aussi leur univers de croyances : «[...] Vous croyez à ces gens aux longues robes blanches. Vous ne comprenez rien. Savent-ils comment on mange les hommes la nuit ? Ont-ils quatre yeux ? »⁶⁰.

Ces quelques phrases implicites extraites de notre corpus, plantent le décor d'une conversation entretenue tout au long de la scène par, d'un côté le vieux *Andréas*, et de l'autre, le psychiatre *Félix* (frère cadet de *Jean*) et *Juliette* (épouse de *Jean*) et qui trahissent la remise en question des compétences d'un groupe de personnes « les hommes en robes blanches »⁶¹, symboles de la médecine et par conséquent de la culture ou de la

⁵⁸Dictionnaire, Petit Larousse illustré, 1995

⁵⁹ *Op.cit.*

⁶⁰ *Ils ont mangé mon fils*, p.34

⁶¹ *ibidem*

modernité au privilège des thérapies traditionnelles, occultes et irrationnelles. Ainsi, nous remarquons que le discours de ce personnage se caractérise par une prise de position rigoureuse.

III.5.2.3- CULTURE COMME MODERNITE

Dans cet autre cas de figure, les termes cultures et modernité pourraient s'apparenter ; c'est-à-dire que dans un autre contexte ces derniers se substitueraient l'un à l'autre. De fait, si l'on se prête aux définitions que nous propose le dictionnaire, très vite nous nous rendons à l'évidence qu'ils entretiennent une relation synonymique ou quasi-synonymique. Par *culture*, il faut entendre « L'ensemble des connaissances acquises dans un ou plusieurs domaines de la science »⁶². De cette définition, il ressort que la culture serait la manifestation matérielle des acquis de la science. De manière contextuelle, la science se déclinerait dans notre corpus par l'existence du champ sémantique du bâtiment et celui de la médecine qui se déploieraient respectivement par l'emploi de lexèmes *école, université, lycée...* et *psychiatre, psychologue, sociologue, neurologie...* pour ne citer que ceux-là.

La *modernité* quant à elle renvoie à « ce qui bénéficie des progrès récents ou qui est fait selon les techniques et les goûts contemporains par rapport aux temps anciens »⁶³. La modernité serait donc synonyme à la mise en commun des facteurs d'ordre scientifique et l'avancée des progrès dans les domaines techniques ou technologiques qui entraînent aussi des mutations visibles non seulement dans la manière de sentir les choses, mais aussi dans l'environnement physique de l'homme à travers l'évolution ou l'instabilité de la pensée humaine. Nous pouvons alors déduire que ces deux lexèmes seraient substituables puisqu'ils ont comme dénominateur commun les lexèmes ; *science, connaissance, technique ou technologie*.

III.5.2.4. PERSPECTIVE CONFLICTUELLE OU D'OPPOSITION

Dans cette partie du travail, il est question de ressortir au dépend les couples d'opposition qui fondent une stratégie argumentative permettant à l'archiénonciateur de prendre position dans ce qui convient d'appeler « l'imaginaire de l'auteur ». Cette prise de

⁶² Dictionnaire, Encarta, 2010

⁶³ *ibidem*

position repose sur plusieurs niveaux d'analyses à savoir les oppositions lexicales, idéologiques et conceptuelles.

Par les concepts conflits ou oppositions, il faut entendre le fait que deux entités notionnelles, qu'elles soient abstraites ou concrètes, physiques ou morales entrent en contradiction ou se contrarient. Au vu de tout ceci, bien loin, nous avons observé comment les termes « nature » et « culture » entretenaient une relation complémentaire. En dépit de cela, il s'est dégagé aussi une autre relation, notamment oppositionnelle du point de vue métaphorique, du fait de l'élargissement du champ sémantique des notions évoquées en sus ; ce qui traduirait à la fois le sentiment mitigé du dramaturge (complémentarité et opposition), et sa prise de position vis-à-vis de la cohabitation de ces deux univers de références. En effet, nous sommes arrivés par l'entremise de définitions contextuelles ou connotatives que nous offre le dictionnaire sur les notions « nature » et « culture » à établir métaphoriquement que ces deux champs sont opposables. Dans le cadre de cette opposition, nous voyons bien que par association ou par substitution sémantique, l'archilexème nature/tradition s'oppose à culture/modernité. Relativement à cette perspective conflictuelle, de cette analyse ou cette vision, il ressort que le conflit est beaucoup plus idéologique. Dans cet état des choses, l'auteur dénonce l'état de nature traditionnel des siens comme une entrave à l'épanouissement de l'univers cognitif, ou mieux, de la pensée humaine. Ceci se laisse d'autant plus percevoir parce qu'il convient d'appeler les oppositions lexicales.

III.5.3.1. DE L'OPPOSITION LEXICALE

Les lexèmes *nuit* et *jour*, qui sont assez représentatifs dans notre corpus, entretiennent eux aussi une relation d'opposition. De ce couple d'opposition, se dégagent des visions différentes. Dans l'univers cognitif et culturel africain et camerounais précisément, le substantif *nuit* de manière imagée se soustrait aux considérations obscurantistes, à ce qui semble être l'expression d'une manière de percevoir et de sentir les choses, et, qui se réclame comme trait caractéristique véritable de l'affirmation d'une identité souveraine par les nègres en général. Il s'avère que, *la nuit* pour les noirs semble être le moment idoine pendant lequel les forces de la nature semblent s'offrir à eux et qu'il ne reste que le fait de l'appropriation, de l'apprivoisement et la communication avec celle-ci. Sauf que, de toutes les définitions que nous propose le dictionnaire, à aucun moment n'est mentionné cette considération virtuelle du terme nuit, il demeure cependant que, ce

dernier désigne un « moment », moment pendant lequel le soleil s'éclipse pour faire place à l'obscurité.

Cet argument susceptible d'a priori mystiques, mythiques, métaphysiques ou irrationnels semble trouver sa pertinence dans les propos du vieux Andréas qui justifie cette position avec une certaine détermination non seulement en substituant cette vision nuagée par le fait d'une appartenance scientifique :

« [...] Nous avons aussi nos écoles ... ».

« Fétiches. Tu dis fétiches ? C'est notre science. Oui ! Science ! »⁶⁴

et surtout par le fait que, ceci peut également s'illustrer par le fait que se défile dans les propos de ce dernier, le champ sémantique de l'obscurantisme, à travers les termes ci-après : *quatre yeux, la nuit, charlatan, fétiches, initiés, esprits...* Il y a dans le discours de ce dernier l'affirmation d'une idéologie qui puiserait ses fondements par les croyances occultes et même irrationnelles.

En opposition au lexème *nuit*, celui de « *jour* » traduit par contre un sentiment d'assurance qui se manifeste dans notre corpus par les propos de Félix, frère cadet de Jean, par conséquent fils d'Andréas, qui entre en contradiction avec ceux de son père :

Si j'apprends mal mes leçons, ou si je suis très ému le jour de l'examen, je raterai la licence. Sinon, je serai reçu. Et avec une bonne mention. Je reviens à ma question : où sont vos formules mathématiques ? Comment fabriquez-vous vos avions invisibles à l'œil nu ? Je veux connaître la vérité je ne croirai que quand j'aurai vu les équations. Par exemple, j'ai appris à l'école que $(a+b)^2 = a^2 + b^2 + 2ab...$ ⁶⁵

De ces propos, quelques termes sont à observés de près ; *équations, école, licence, jour, leçons, formule*. Ces derniers laissent transparaitre implicitement un domaine de connaissance ; la science, qui impose de recourir aux considérations rationnelles qui s'opposeraient à d'autres irrationnelles.

III.5.3.2 .TRAJECTOIRE DU PERSONNAGE ET CONFRONTATION IDÉOLOGIQUE

Dans cet autre cas de figure, il s'agit également d'une opposition qui repose sur des considérations différentes. De fait, par trajectoire du personnage, il faut entendre le parcours, le chemin ou le cheminement suivi par un personnage actantiel. Notre choix s'est

⁶⁴ *Ils ont mangé mon fils*, p.40

⁶⁵ *Ils ont mangé mon fils*, p.41

porté sur le personnage principal *Jean Akouteyo'o* (professeur de français en classe de terminale) fils d'Andréas, frère aîné de Félix Ze. Signalons que pour des questions de genre littéraire, l'expression *trajectoire du personnage* est très souvent rattachée aux récits ou aux textes romanesques. Cependant le texte qui fait l'objet de notre étude n'en n'est pas un, mais plutôt une pièce de théâtre. Il n'est alors nullement question pour nous d'analyser le parcours narratif du personnage, mais plutôt d'explorer une piste de lecture qui pourrait sous-tendre le discours ou l'imaginaire du dramaturge camerounais. À cet effet, cette trajectoire repose sur une certains nombres d'étapes entretenues par le personnage principal, sous le regard de l'archi-énonciateur. La première étape est extra textuelle, c'est-à-dire qu'elle n'est pas matérialisée dans notre corpus, mais demeure tout de même relative à un état de stabilité ou d'équilibre. Les didascalies initiaux en font montre : « l'intérieur d'une modeste villa appartenant à un couple de fonctionnaires, élégance et goût, mais sans opulence insolent »)⁶⁶

La deuxième étape correspond au début de l'instabilité. C'est en effet la période de perturbation intra textuelle qui se manifeste par la disparition de *Jean* ; phase qui sera entretenue de bout en bout par des recherches engagées par *Juliette* et les siens et surtout par les enquêtes policières. Ces faits s'illustrent dans le texte par cette conversation entre Juliette et Elise qui plante le décor à travers la réplique suivante : « Il a disparu »)⁶⁷(*Juliette*)

La troisième phase quant à elle correspond aux retrouvailles de Jean dans un état piteux et désobligeant et surtout à la découverte ou au constat au sujet de son état mental désolant (la folie). Ceci se justifie également par les didascalies suivantes :

« Une poubelle crasseuse, un feu de bois ; de vieilles bouteilles et de boîtes de sardines vides ; un chasse mouche noirci par la fumée. Une machette. Jean a le corps enduit d'un liquide noirâtre. Il est vêtu d'un cache sexe »)⁶⁸

La quatrième phase est sans doute le nœud de l'intrigue ; elle correspond à la phase des investigations relatives aux troubles mentaux de Jean et au comportement irrationnel, d'où l'entrée en jeu ou sur scène des deux courants de pensée : la pensée irrationnelle entretenue par les élucubrations d'ordre mythique dont le symbole est le père Andréas et les siens, et la pensée rationnelle symbolisée par les hommes de la science (psychiatre, psychologue...) c'est donc à ce niveau que le duel idéologique prend son envol. Constat

⁶⁶ *Ils ont mangé mon fils*, p.10

⁶⁷ *ibidem*, p.10

⁶⁸ *ibidem*, p.26

établi à propos de ce que Jean serait « fou » ; cette phase sera entretenue par des affronts verbaux et même physiques à propos de qui serait à l'origine de embêtant et déconcertant de Jean. D'un côté, on pense que celui-ci serait victime d'un phénomène de sorcellerie, et de l'autre, d'une simple démente que très vite les médecins vont démentir après plusieurs examens révélés négatifs.

La cinquième et dernière étape correspond à l'état de rééquilibrage qui semble se révéler par le fait que, de part et d'autre, qu'il ne soit ni question de sorcellerie, ni de troubles psychiques, mais plutôt d'un simulacre. Ceci peut se justifier par cette tirade de Jean « [...] je n'étais pas malade. J'ai simulé la folie pour mieux connaître le fond de votre pensée. Vous croyez m'avoir mangé ! Mangé ![...] »⁶⁹p.88

Cet état de choses semble traduire un sentiment d'insurrection de la part de l'archi-énonciateur contre les pratiques occultes et irrationnelles. À partir du principe de la co-énonciation, le personnage principal semble trahir l'imaginaire de l'auteur qui se dresse contre la nature humaine du peuple auquel il appartient ; qui se réclame d'être liée à une manière de penser qui justifierait leur identité, leur nature, ce sur quoi il s'appuierait pour tenter de donner des réponses aux phénomènes réels et physiques. C'est cette attitude que le dramaturge camerounais ne partage pas du tout. Cependant, il est clair pour ce dernier que, la nature des siens liée à leurs coutumes et traditions, par conséquent à leur manière de penser et à leurs univers de croyances, bute à des réalités qui trouvent un sens dans la culture, dans la science. Pour J. Fame Ndong, il n'est donc pas question d'expliquer ou de justifier tout manquement par les sciences obscurantistes (sorcellerie). Par contre, il dénonce l'asservissement psychique et mental des siens comme garant de ce sous développement cognitif, physique ou matériel. L'auteur est contre la croyance aux pratiques mythiques et mystérieuses ou mieux, abstraites, car ce sont là des phénomènes qui aboutissent l'existence humaine.

III.5.3.3. ASSYMETRIE ENTRE LE LEXIQUE DE LA NATURE ET DE LA CULTURE

Dans cette partie de notre travail, il est question de montrer comment la différence à attribuer au décompte du lexique peut signifier ou présenter de manière implicite une certaine démarcation énonciative inhérente à la vision du monde de Jacques Fame Ndong.

En effet de manière palpable et systématiquement ,tous les dépouillements effectués à cet effet ,dans le but de différencier du point de vue des substantifs ceux des

⁶⁹ *Ils ont mangé mon fils*, p. 88

lexèmes qui constitueraient d'une part le champ sémantique de la nature et d'autre part celui de la culture ont laissé percevoir la prédominance des éléments relatifs à la culture. Ceci peut se justifier au regard des tableaux 9 et 10. On verra notamment dans ces tableaux que, les différents champs conceptuels qui définissent les deux univers de références sont disproportionnés pour ce qui est de la représentativité : on constate qu'il y a prédominance de l'un sur l'autre. .

De fait, cette analyse qui repose sur la représentativité des lexèmes peut orienter et donner lieu à une interprétation qu'il conviendrait de soustraire implicitement à l'imaginaire de l'auteur. Telle que posée, la disproportion ou la prédominance des morphèmes relatifs aux champs sémantique de la culture institue un rapport des forces déséquilibré et offre une piste de lecture dans ce qui paraît être la construction du sens de l'œuvre. Ce déséquilibre peut signifier ou sous-tendre le discours du dramaturge ou traduire un sentiment. En effet, il s'agit d'une prise de position dans ce qu'il convient d'appeler un dualisme, métaphoriquement entre les termes traditions et modernités. Le dramaturge voudrait certainement interpeller la conscience des siens dans leur manière d'apprécier ou d'approcher les choses. Pour ce dernier, contrairement à ce qu'il paraît, la croyance à la science moderne s'impose à eux. Cette science qui se manifeste par l'objectivation des méthodes d'appréhensions des phénomènes devraient également susciter un intérêt particulier. C'est pour ainsi dire que le discours n'est pas tranché, il est question d'une reconsidération, d'une réorientation et même d'une rééducation des sciences traditionnelles.

III.5.3.4. ENTRE COMPLEMENTARITE ET OPPOSITION : LE TEXTE COMME UN PRETEXTE POUR VERITABLE PRISE DE POSITION.

De tout ce qui précède, nous avons pu observer différentes pistes de lecture, lesquelles nous ont permis de dégager plusieurs perspectives énonciatives à savoir : la complémentarité qui conditionnerait la cohabitation de ces deux univers référentiels, mais aussi leur situation conflictuelle ou d'opposition. Qu'il s'agissent d'une complémentarité ou d'une opposition, tout ceci participe d'une stratégie argumentative que l'auteur a bien voulu mettre sur pied pour enfin prendre véritablement position vis-à-vis des faits observés dans son milieu social. Il n'est en aucun cas question d'un discours strictement tranché, relative à la préférence de l'un ou de l'autre, mais surtout un discours de conciliation. Aussi, il n'est pas question de nier l'existence ou de faire le procès des

pratiques occultes ou obscurantistes, liés à la pensée nègre, mais plutôt de les convier ou mieux de les inviter à plus de rationalité.

Dans le même sens, il n'est pas question pour le dramaturge de présenter la modernité ou la science moderne comme modèle sine qua non de l'existence humaine ; mais plutôt comme un complément aux manquements liés à nos coutumes, à nos traditions.

La pièce théâtrale qui est en quelque sorte le support de nos analyses est le symbole de ce que l'humanité oscille entre *nature* et *culture* ou tradition et modernité. Pour le dramaturge, il n'est pas question de quelque manière que ce soit d'une négation ou d'une déconstruction ou mieux d'une stigmatisation des cultures ou pratiques traditionnelles, mais plutôt d'une interpellation à l'objectivation de ces pratiques. Les sciences méritent bien de cohabiter ou de coopérer ; et dans cette cohabitation, le manque observé chez l'un devrait être complété par l'autre. Dans ce sens Platon⁷⁰ ne manquera pas de dire : « l'homme est à la mesure de toute chose »

C'est dire que toute chose est construite selon l'armature de l'être humain ; car ce dernier est psychosomatique, c'est-à-dire bidimensionnel. S'il est vrai que ces pratiques irrationnels ont longtemps conditionné ou animé le cognitif de la pensée des Nègres, c'est dire que elles ont un impact du point de vue anthropologique sur la pensée et plus précisément sur la vie de celui-ci. Alors, il n'est à aucun moment question un fois de plus pour le dramaturge Camerounais de leur abdication ou de leur éradication, mais plutôt de leur rationalisation. L'auteur stigmatise le fait que nous soyons toujours tenté de vouloir tout expliquer par la tradition ,même des phénomènes qui ont un sens du point de vue clinique. Et même, en s'appuyant sur la sémio pragmatique , le fait que le personnage principal simule un mal (la folie) que l'ont dit causé par des forces cachées, peut signifier qu'il existe bel et bien, de surcroit, qu'il peut du coup déboucher à ce type de considération ; mais il demeure tout de même qu'il peut mieux s'expliquer par la science clinique ou moderne. Nous comprenons que l'auteur n'a d'avis favorable ni pour les sciences occultes ; ni pour les sciences modernes, mais il réclame plutôt au sien une certaine objectivation dans leur pensée, dans leur manière de voir ou de construire le monde.

Opposition s'il y en a, il s'agit d'établir un modèle comparatif entre l'état primitif de l'être directement lié à son environnement et à son univers cognitif, et celui d'un autre état doit-on dire illuminé par les mouvements de la pensée humaine et ceux de l'évolution

⁷⁰ PLATON, *Protagoras*, Livre de poche, Paris, 1998

de la science. Il n'est donc pas question pour finir, pour l'énonciateur de porter un jugement de valeur, péjoratif sur ce qui paraît être la nature des siens, mais plutôt de questionner le parcours de ces croyances et les résultats obtenus. À ce qu'il paraît, la « folie » serait un prétexte, un simulacre pour l'auteur et pour son personnage pour tenter d'amener les siens à comprendre que tout ne s'explique pas toujours par nos traditions. Ceux-ci devaient comprendre qu'il y a urgence dans une perspective plus raisonnable et raisonnée de foisonner les acquis identitaires et culturels aux connaissances mathématiques, scientifiques réelles ou palpables. Les théories traditionnelles devraient accepter un dialogue avec les théories modernes ; c'est ainsi que l'auteur le fera dire par des personnages du texte, qui avaient pourtant de vision opposées ou différentes (*Andréas et Félic Zé*) :

*1- (...) Appelez Félix. Je vais lui apprendre nos secrets, comme je les ai appris à Jean (...) Mais, je ne vous demande pas d'oublier ce que vous avez appris à l'école des autres. Gardez la connaissance des livres et apprenez aussi le savoir des aïeux. Vous deviendrez ainsi des hommes complets et vous évoluerez notre contrée*⁷¹

*2- Je suis comblé ! Tout en continuant normalement mes études universitaires, je vais enfin connaître les formules et les équations de nos aïeux. Assurément avec elles et les connaissances des autres, le progrès social sera plus rapide et harmonieux chez nous*⁷².

Au terme de ce chapitre qui était essentiellement interprétatif, chapitre dans lequel il était question pour nous de voir comment la pensée de l'auteur se mouvoit dans son texte ; partant du fait de l'analyse des énoncés relatifs à la construction du sens de l'œuvre à partir du déploiement des champs sémantiques de la nature et de la *culture*, nous sommes arrivés à dégager les visées discursives du dramaturge. En effet, notre démarche s'est appuyée sur des théories d'analyses de discours, notamment sur l'énonciation ou sur la linguistique énonciative. En considérant que la linguistique énonciative repose sur l'interaction verbale entre l'énonciateur et son énoncé et entre l'énonciateur et l'énonciataire, il s'imposait donc à nous une étude interprétative des contenus communicationnels ou des énoncés et leurs circonstances de production, dans le but de dégager les visées énonciatives du locuteur. À travers, de par le genre du texte, nous sommes arrivés à constater que le texte théâtral est pluri énonciatif, c'est-à-dire qu'il peut signifier de plusieurs façons, grâce aux les types d'énonciation : l'énonciation

⁷¹ *Ils ont mangé mon fils*, p.96

⁷² *Ils ont mangé mon fils*, p.96

microstructurale et l'énonciation macrostructurale. La dernière a été celle qui a attirée ou fait l'objet de notre préoccupation, car elle présentait clairement la relation qui existe entre l'archiénonciateur et son lectorat vis-à-vis de l'œuvre. Sur ce, nous nous rendons compte que *Ils ont Mangé mon Fils*, par le truchement des univers de référence est un prétexte pour J. Fame Ndonga, à travers lequel il véhicule ses positions idéologiques, il fonde un dialogisme avec les siens. Ce discours trouve ses fondements épistémologiques sous deux paramètres (la dénotation et la connotation) liés à l'analyse du sens des énoncés et par conséquent de la signification du texte tout entier. Les paramètres sus mentionnés ont permis de déboucher sur des visées énonciatives qui conditionneraient ou mieux meubleraient les intentions de communication de l'auteur et partant de ce fait, les mobiles qui ont influencés la production de cette œuvre. Aussi, nous pouvons dire que, le fait que le dramaturge ait laissé que *nature* et *culture* se côtoient dans le texte ne serait pas fortuite, encore moins un fait de hasard ; bien de raisons pourraient constituer les clés de la compréhension de cette œuvre qui traduirait un sentiment ou une vision du monde de l'auteur.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Un regard rétrospectif, nous rappelle la question de départ de notre sujet de réflexion dont l'intitulé était formulé en ces termes : « champ sémantique de la nature et de la culture dans la catégorie nominale des œuvres littéraires de J. .Fame Ndongo : cas de *Ils ont mangé mon fils* ». L'analyse de ce sujet nous a permis de mener une réflexion fondée ou qui tire ses origines de l'ambiguïté, ou la difficulté que les linguistes éprouvent à cerner, mieux à définir la notion de champ sémantique.

Partant de l'hypothèse générale fondatrice de la linguistique de discours ou d'énonciation qui soutient que le sens n'est pas donné d'avance, mais qu'il est plutôt le résultat d'une construction dans une situation de communication, nous avons examiné tour à tour des questions sous-jacentes à l'objet de notre recherche. Celles-ci nous ont permis de souligner les problématiques ou pistes de réflexion suivantes :

- Comment définir la notion de champ sémantique et comment se construit-il ?
- Comment envisager le déploiement des champs sémantiques nature et culture dans *Ils ont mangé mon fils* ?
- Quelles significations attribuées à l'œuvre du fait de la cohabitation de ces deux univers référentiels ?

Telles ont été les interrogations qui ont guidées notre étude.

En effet, l'objet de notre étude était de montrer comment l'interaction entre les champs sémantiques de la nature et de la culture pouvait construire le sens de l'œuvre ou mieux influencer le discours du dramatique Camerounais. Ainsi, le premier chapitre intitulé *De la théorisation de la notion de champ sémantique* précise déjà le canevas de notre recherche. Relativement à l'examen des définitions proposées par différents linguistes ou théoriciens, nous sommes arrivés à certaines conclusions :

D'abord, pour Mendo Ze, Trier, Matoré et bien d'autres, la notion de champ sémantique n'accuserait avec d'autres notions bien différentes nous semble-t-il, telles que champ lexical, champ dérivationnel et même champ associatif que des différences d'ordre terminologiques. C'est dire que pour ces derniers, il s'agit du même objet.

Par opposition à cette conception, B. Schwischay s'intéressant à la même question, s'en est détaché loyalement ; même si on remarque que cet écart n'est pas assez important, il propose du moins une définition plus élaborée et consciente de la démarche.

Ainsi, dans sa définition du champ sémantique, il invite à appréhender la notion à partir de deux préceptes à savoir : le champ conceptuel et le champ lexical. Le premier désignant le champ notionnel pour emprunter les termes de Matoré ou encore le terme générique. C'est ainsi que les termes *pou*, *puce punaise* et *tique* auront pour champ conceptuel le terme générique *vermine*. Le deuxième, réfère à l'ensemble des lexèmes ou termes spécifiques que recouvre le champ conceptuel ; c'est ainsi qu'on aura les lexèmes *pou*, *punaise*, *puce*... qui sont les constituants du champ lexical de *vermine*.

Au vue de ce qui précède, il ressort que la notion de champ sémantique est bien plus complexe qu'on ne le croyait. Aussi, cette partie du travail nous a permis, par le biais

du cadre théorique que nous offre les analyses de Schwischay de percevoir les mécanismes contribuant à l'élaboration du champ sémantique d'une notion. Ce dernier, dans le but de rendre concret sa démarche s'est appuyé sur l'analyse sémantique classique autour du mot *chaise* de B. Pottier. Il est donc arrivé à montrer que la réalisation du champ sémantique d'une notion peut s'opérer à plusieurs niveaux d'analyse à savoir : la constitution du champ proprement dit et sa description, tous jalonnés par des étapes intermédiaires.

Au terme de ce chapitre, les conclusions auxquelles nous sommes parvenus démontrent que la construction du champ sémantique d'une notion ou d'un concept repose sur des lexèmes entretenant des relations de sens synonymique ou quasi synonymiques et surtout sur des mots contenus dans la même catégorie grammaticale. De plus, cette partie du travail nous a permis également de corroborer les observations ou les critiques des linguistes tels que Rastier formulées à l'endroit de Pottier, relativement au choix arbitraire, limitatif et hors contexte de son corpus, et les analyses qu'il en a fait. Sur ce, nous avons compris que l'analyse sémantique d'une notion impose un certain nombre de paramètres, tels que la contextualisation des définitions des termes servant à construire le champ lexical d'une notion, pour ne citer que celui-ci; ceci justifie donc le choix du corpus de J. Fame Ndongu, qui nous a permis d'expérimenter cette démarche de Schwischay.

En outre, dans le deuxième chapitre, notre objectif a été de voir comment les champs sémantiques de la nature et de la culture pouvaient se déployer dans le corpus et participer de ce fait à la construction du sens. Le cadre théorique proposé par Schwichay nous a permis de faire pour chacun des univers de référence, une analyse et parvenir à des concessions. Partant du postulat que le champ sémantique se comprend comme l'ensemble des significations qu'un mot peut avoir ou recouvrir et surtout en intégrant le phénomène de polysémie, nous sommes arrivés à déduire que les mots *nature* et *culture* sont sémantiquement chargés, c'est-à-dire que par ces derniers, on peut avoir des champs conceptuels *végétation, faune, et, armes ou outil et bâtiments* respectivement, pour ne citer que ceux-là (cf tableau 10). Partant du fait des définitions que nous proposaient les dictionnaires, le concept nature se déclinait d'abord en tous ce qui n'avait pas subi l'action ou l'exercice de l'homme ; ce qui est tout à fait contraire à la conception du terme culture, qui s'identifie à tout ce qui a vu l'action de l'homme. En effet, ces définitions sont dénotatives et éventuellement sont dotées des considérations connotatives ou contextuelles.

Ceci étant, ces conceptions ont consenti à notre volonté de montrer que la constitution et la description de ses champs sémantiques ouvrent des pistes de lecture et des perspectives de compréhension de l'œuvre qui structureraient l'imaginaire de l'auteur.

Ensuite, le dernier chapitre quant à lui a fait l'objet des multiples interprétations relatives aux précédentes analyses. En effet, nous sommes partis de l'hypothèse selon laquelle ce travail se situe à l'intersection de grandes théories linguistiques à savoir la linguistique de la langue et la linguistique d'énonciation ou de discours ; la question qui a sous-tendue cette partie du travail était d'élucider les mécanismes cognitifs ou les motivations énonciatives ou communicationnelles qui justifient le fait que le dramaturge

ait pu associer nature et culture dans son texte. Ainsi, nous sommes arrivés à déduire que la cohabitation de ces concepts traduit clairement des visées ou des intentions de communication. En se fixant sur les paradigmes liés à la dénotation et à la connotation des unités linguistiques, la mise en fonctionnement de la langue et par conséquent des énoncé nature et culture, nous a permis d'envisager une communication entre le dramaturge et les siens.

Cette communication a permis au dramaturge de tenir à l'endroit des siens un discours d'engagement dans le but d'interpeller leurs consciences à propos de leur relation avec la *nature et la culture* du point de vue dénotatif ; et du point de vue connotatif, l'auteur insiste sur la rationalité des comportements liés à leur nature et de l'univers cognitif des siens par rapport à la modernité.

Toutefois, cette étude nous a permis de cerner les mécanismes qui participent de l'élaboration du champ sémantique d'une notion. Cependant, en se référant aux mécanismes cognitifs qui sous-tendent la production des textes littéraires et surtout des considérations liées à la théorie de réception des textes littéraires, et beaucoup plus de la pluralité de sens dont sont dotés ces textes littéraires, les analyses paradigmatiques et syntagmatiques seraient insuffisantes pour interpréter sémantiquement ou pour avoir une analyse efficace et efficiente des textes littéraire, qui rejoindrait les directement les prétentions des auteurs. Il y a donc exigence à recourir ou à intégrer d'autres aspects ou qui modèleraient mieux la construction au sens des textes littéraires tels que : la socioculture, l'univers de croyance, les décalages spatio-temporels et/ ou le ou les contextes de production. C'est dire que la sémantique lexicale reste encore un domaine de la science ouvert au monde de la recherche.

BIBLIOGRAPHIE

OEUVRE

FAME NDONGO, J., *Ils ont mangé mon fils*, presse universitaire de Yaoundé, 2007

Ouvrages spécifiques

BALLY, C., *Traité de stylistique française*, Paris, Klincksieck (Heidelberg 1921) 2^e édition.

BENVENISTE, E., *Problème de linguistique générale*, Tome 2, Gallimard, 1974.

BENVENISTE, E., *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, 1966.

CHARAUDEAU, P., (1991), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Larousse.

CHARAUDEAU, P., *Etude de linguistique appliquée*, Sept, 1973.

CHOMSKY, N., *Questions de sémantique*, Paris, Seuil, 1975.

COSERIU, E., « *Pour une sémantique diachronique structurale* », in *Tra Li Li, II*, 1966.

CULIOLI, A., 1990-1999, *Pour une linguistique de l'énonciation*, 3 tomes, Orphic.

GALMICHE, M., *Sémantique générative*, Librairie Larousse, Paris, 1975.

Greimas, A. J., *Sémantique structurale*, Paris, Larousse, 1966.

GUIRAUD, P., 1954, *Structures étymologiques du lexique français*, Paris, Larousse.

GUIRAUD, P., *La sémantique*, PUF., 1969

HJELMSLEV, L., *Pour une sémantique structurale*, Paris, Ed. de Minuit, 1957.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1991, *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette.

KLEIBER, G., (1999) *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*, Paris, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.

KLEIBER, G., 1990, *La sémantique du prototype : Catégories et sens lexical*, Paris, Presses

LERAT, P., 1983, *Sémantique descriptive*, Hachette Université, Paris.

LYONS, J., (1980), *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse.

MAINGUENEAU, D. et CHARAUDEAU, P. (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse au discours*, Paris, Seuil.

MAINGUENEAU, D., (1981), *Approche de l'énonciation en linguistique Française*. Paris, Hachette, Nouvelle édition (1991)

MAINGUENEAU, D., (1990), *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette supérieure

MAINGUENEAU, D., *Initiation aux méthodes d'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1973.

MAINGUENEAU, D., *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas, 2003.

MAINGUENEAU, D., *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas, 1990.

MARTIN, E., *Etude de sémantique lexicale*, Didier Erudition, Paris, 1996.

MARTIN, R., (1983), *Pour une logique du sens*, Paris, Presses Universitaires de France

MATORE, G., *La méthode en lexicologie*, Paris, Didier Érudition, 1953.

MATORE, G., *Le vocabulaire de la société médiévale*, Paris, PUF., 1985

MITTERAND, H., *Les mots français*, Presses Universitaires de France, 1963.

MOUNIN, G., 1965, « *Un champ sémantique : La dénotation des animaux domestiques* », in *La linguistique*, 1.

MOUNIN, G., *La sémantique*, Editions Seghers, 1972.

MOUNIN, G., *La sémantique*, Paris, Payot et Rivages, 1972.

NICOLAS, L., *Initiation à la stylistique*, Hachette, Paris, 2001, p.18

- NIKLAS-SALMINEN, A., « Analyse sémantique du lexique » *La lexicologie*, Paris, Armand Colin, 1997.
- NYCKEES, V., 1988, *La sémantique*, Paris, Berlin.
- OSWALD, D., 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- PICOHE, J., « Champs lexicaux sémantique », *Précis de lexicologie française*, Nathan, Paris, 1977.
- POTTIER, B., (1961), *Systématique des éléments de relation .Etude de morphosyntaxe romane*, Paris, Klincksieck.
- POTTIER, B., *Anuario de Estudios filológicos*, Universidad de Extremadura, 1980.
- POTTIER, B., *Linguistique générale. Théorie et description*. Paris, Nathan, 1974.
- POTTIER, B., *Recherche sur l'analyse sémantique en linguistique et en traduction mécanique*, Nancy, 1963.
- POTTIER, B., *Sémantique et logique*, Editions Universitaires, Paris, 1976.
- RASTIER, F., (1987), *sémantique interprétative*, Paris, Presses Universitaires de France
- RASTIER, F. (1991), *sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF.
- RASTIER, F., 1989, *Sens et textualité*, Paris, Hachette.
- RASTIER, F., M. Cavazza et A. Abeillé (1994), *Sémantique pour l'analyse*, Paris, Masson.
- RASTIER, F., *Sémantique interprétative* Paris, PUF, 1987.
- RASTIER, F., *Sémantique interprétative*, Coll. « Formes sémiotique », 2^e édition, Paris, PUF, 1996
- REY, A., *Lexique : Image et modèle. Du dictionnaire à la lexicologie*, Armand Colin, Paris, 1977.
- SAUSSURE, F., *Cours de Linguistique Générale*, Éditions Payot et Rivages, 2001
- SAUSSURE, F., *Cours de linguistique générale*, Payot et Rivages, 1969
- TAMBA-MECZ, I., (1988), *La sémantique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 3^e édition, 1994 .
- TOURATIER, C., *La sémantique*, Armand Colin, Paris, 2010.
- TOURNIER, J., *Précis de lexicologie anglaise*, troisième édition, Paris, Nathan Université, 1993.
- TRIER, J., *Der deutsche wortschatz in sinnbezirk desverstandes*, Heidelberg, 1931.
- TUTESCU, M., *Précis de sémantique française*, Bucarest, 1978.
- ULLMANN, S., *Précis de sémantique française*, A. Francke S.A., Berne 1952
- Universitaires de France.

OUVRAGES généraux

- ADAM, J.M., *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan Université, 1999.
- BAKHTINE, M., (1977), *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociolinguistique en linguistique*, Paris, Minuit, (traduction en français)
- BALLY, C., *Linguistique générale, Linguistique française*, Francke, 1932
- BIET, CH, TRIAU, CH, 2006, *Qu'est-ce que le théâtre ?* Paris folio.
- CHIMIT, E., *Savoir lire*, Didier, Paris, 1982.
- DUBOIS, J., et Ali (1994), *Dictionnaire linguistique des sciences du langage*, Larousse, Paris
- ESSONO, J., M., 1998, *Précis de linguistique générale*, l'harmattan Inc
- GRAIG, E., 1999, *De l'art du théâtre*, Paris, Flammarion.
- GUIRAUD, P., *Les mot savants*, Presses Universitaires de France, Coll. Que sais-je, Paris, 1966.

- MARTINET, A., *Elément de linguistique générale*, Armand Colin, Paris, 1970.
- MAINGUENEAU, D., *Elément de linguistique pour le texte littéraire*. Paris, Bordas, 2^e éd. 1990.
- MENDO ZE, G., et Ali, *Abrégé de stylistique pratique*, F. X. de Guibert, Paris, 2002.
- MENDO ZE, G., *La prose romanesque de Ferdinand Oyono. Essai d'analyse ethnostylistique*, Presses Universitaires d'Afrique, 2006.
- MENDO Ze, G., *Cahier d'un retour au pays natal. Approche ethnostylistique*, l'Harmattan, Paris., 2010.
- MENDO Ze., et Ali, Prépa Bac, PUY, 2007.
- ROBERT, R., *Histoire et linguistique*, Armand Colin, 1974.
- ROMAN, JACOBSON, W., 1973, *Essaie de linguistique générale*, Paris, Editions de minuit
- OSWALD, D., *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann. 1972
- PLATON, *Protagoras*, Livre de poche, Paris, 1998
- TESNIERE, L., *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1959.
- SARTRE, JP., *Qu'est-ce que la littérature ?*, Gallimard, 1948.
- SAUSSURE, F., *Ecrit de linguistique générale* Gallimard, 2002.

OUVRAGES DE METHODOLOGIE

- BEAUD, M., 1996, *L'art de la thèse*, Paris, éditions la découverte.
- DEPELTEAU, F., 2000, *La démarche d'une recherche en sciences humaines*. De la question de départ à la communication des résultats, presses de l'université de Caen, de Boeck.
- MACE, G., *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Québec, Presses Universitaires du Canada
- MENDO ZE, G., 2008, *Guide méthodologie de la recherche en Lettres*, Yaoundé, Presses Universitaires d'Afrique.
- Normes de présentation et d'évaluation des mémoires et des thèses, octobre 2008, commission scientifique consultative, Flash université de Yaoundé I.
- PLOT, B., 1986, *Ecrire une thèse ou un mémoire en sciences humaines*, Paris, édition champion.
- RUIZ, P., *La dissertation*, Paris, Bordas.

DICTIONNAIRES

- Dictionnaire, *Encarta*, 2010.
- GENOUVRIER, E., *Nouveau dictionnaire des synonymes*, Larousse, Paris, 1977.
- GENOUVRIER, E., DESIRAT, C., HORDE, T., 2007, *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Larousse.
- LAROUSSE (1995), *Petit Larousse illustré*, Paris, librairie Larousse.
- LAROUSSE (2005), *Dictionnaire de poche*, Paris, Librairie Larousse.
- OSWALD, D., et (J.M) SCHAEFFER (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- REY, A., (1988) « *Dictionnaire et néologie* ». Actes du colloque *Terminologie et technologies nouvelles*, Québec.
- REY, A., Présentation du dictionnaire, P.xyn « la méthode analogique »

ROBERT, P., PETIT, R., *Dictionnaire Alphabétique et analogue de la langue française*. Société du nouveau Littré, Paris, 1977.

MEMOIRES ET THESES

LAMMENE, S., NDEMBA, M., TCHATCHOUANG, 2010, *L'énonciation et la compréhension du discours dramatique : cas de la croix du sud* de JOSEPH NGOUE.

MAARTEN, B., *Construction interactive d'un domaine notionnel: A propos de la notion (intégration, intégrer, s'intégrer,...) dans un corpus conversationnel*, Université de Québec à Chicoutimi, janvier 1995.

MEARTEUR, L., *De la sémantique lexicale à la typologie sémantique. Vers une sémantique basée sur l'activité langagière*, Université de Lille 3, juin, 2005.

ARTICLES ET REVUES

CHARAUDEAU, P., « *Procédure d'analyse lexico-sémantique sur un corpus donné : œil* », in *cahiers de lexicologie*, Didier Larousse, Paris, 1972, pp.13-52.

CHARAUDEAU, P., « *Sens et signification* », in *Chiers de lexicologie*, Didier Larousse,

COSERIU, E., « *Vers une typologie des champs lexicaux* », in *cahiers de lexicologie* (Revue internationale de lexicologie et de lexicographique), Librairie Klincksieck, Paris, 1975, pp.30-51.

FABIENNE, Cusin-berche, *La notion d' « unité lexicale » en linguistique et son usage en lexicologie*, Linx revues.org.1999, pp.1 :15

FUCHS, C., « *Champ sémantique et champ lexical* », Encyclopédia Univesalis en ligne, 2007

Language, vol. 32, n°1,1956

LEHMANN, Alise & Françoise MARTIN-BERTHET. « *Les analyses du sens lexical* », dans *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*. Dunod, 1998, pp.15-47.

LOUNSBURY. Floyd, D., « *A Semantic Analysis of the Pawnee Kinship Usage* », dans Paris, 1972, pp.9-21.

PETIT, G., (1998), « *Approche lexicale et sémantique du vocabulaire familier* ». *Cahiers de lexicologie* n°72, Didier-érudition, Paris.

REMI-GIRAUD, Sylvianne. « *Que faut-il savoir en lexicologie ?* », in André BÉRAUD, Marie-Geneviève EUZEN-DAGUE, Sylvianne RÉMI-GIRAUD, *Le Taste-mots dans les arbres. Étude systématique du lexique français à l'usage des lycées, grandes écoles et universités*. Lyon: Centre Régional de Documentation Pédagogique, 1988, p. 5-43.

TAMINE-GARDES, J., « *Les champs sémantiques* », dans *La grammaire. I : Phonologie, morphologie, lexicologie*. Armand colin, 1988, p.102-106.

WEBOGRAPHIE

http://fr.wikipedia.org/wiki/Signe_linguistique #Linguistique. Consulté le 08 mai 2014.
<http://www.persée.fr/web/revues/home/prescript/article/igram>. Consulté le 25 avril 2015.
[http://fr.wikipedia.org/w/php?title=sémantique & oldid=109175376](http://fr.wikipedia.org/w/php?title=sémantique&oldid=109175376). Consulté le 12 juin 2014.

SCHWISCHAY, B., *Les champs sémantiques*, in Syntaxe du français(hiver 2001/2002), disponible en ligne à l'adresse :<http://www.home.uni-osnabrueck.de/bschwisc/archives/champ.pdf>.

<http://www.cnrt.fr> (centre national de ressources textuelles et lexicales). *Construire des champs lexicaux et des champs sémantiques*.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	iii
RÉSUMÉ	iv
ABSTRACT	iv
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
a – Motivations et choix du sujet.....	2
b- Présentation du corpus	3
c - État de la question	4
d– Probleme et problematique.....	9
e - Hypotheses	9
f- Methode	10
CHAPITRE I : DE LA THÉORISATION DE LA NOTION DE CHAMP SÉMANTIQUE	12
I-1- De la définition de la notion de champ sémantique.....	13
I-2 – Constitution du champ sémantique	17
I-2-1 – Delimitation du champ conceptuel de « <i>medecine</i> »	17
I-2-2- Détermination des sèmes.....	17
I-2-3- Collecte des termes du champ lexical	18
II-3 – Description du champ semantique.....	19
I-3-1 – Le releve des definitions des termes du champ lexical	19
I-3 –2- Decomposition des definitions en traits definitoires	20
I-3 -3- Suppression des traits redondants	22
I-3 -4- Structuration hierarchique	23
CHAPITRE II : DÉPLOIEMENT DU CHAMP SÉMANTIQUE DE LA NATURE ET DE LA CULTURE DANS <i>ILS ONT MANGÉ MON FILS</i> DE JACQUES FAME NDONGO	26
II. 1 – Definition du metalangage en semantique.....	27
II.1.1. Difference definitionnelle entre seme, lexeme, sememe, classeme, archisememe et archilexeme.....	28

II.1.2.1. Le seme	28
II.1.2.2. Le sememe	29
II.1.2.3. Le lexeme.....	29
II.1.2.4. Le classeme	29
II.1.2.5. Archilexeme et archisememe	30
II-2- Analyse du champ semantique de la nature et de la culture dans <i>ils ont mange mon fils</i> de jacques fame ndongo.....	30
II.2-1- Analyse du champ sémantique de la nature dans <i>ils ont mange mon fils</i> de jacques fame ndongo	34
II.2-1-1 Analyse du champ sémantique de la nature à partir des champs conceptuels du végétal et des animaux.....	35
II.2-1-2. Délimitation du champ conceptuel du « végétal »	35
II.2-1.3- Détermination des sèmes	35
II.2.1.4.- Collecte des termes du champ lexical	36
II.2.2.1- Relevé des définitions des mots du champ lexical	36
II.2-2.2- Décomposition des définitions en traits définitoires.....	38
II.2.2.3- Suppression des traits redondants et hiérarchisation des lexemes du champ lexical	39
II.2-3- Constituion du champ sémantique de la nature à partir du champ conceptuel « animal »	41
II.2.3.1- Détermination des sèmes spécifiques du champ conceptuel.....	41
III.2.3.2- Collecte des termes du champ lexical	42
II.2.4.2- Décomposition des lexemes du champ lexical en traits definitoires	44
II.2.4.3. Structuration hierarchique des lexemes.	45
II.3-5- Constituton du champ sémantique de la culture à partir des champs conceptuels outil et batiment.....	46
II.5.1. Délimitation et détermination des sèmes du champ conceptuel « outil ».....	48
II.5.2. Collecte des termes du champ lexical.....	48
II.5.3- Description du champ semantique.....	48
II.5.3-1- Relevé des définition des mots du champ lexical	48
II.5.3.2. Décompositoin des définitions des mots du champ lexical traits définitoires	50
II.5.3.3. Suppression et structuration hiérarchisation des lexèmes du champ lexical	52

II.5.4- Analyse du champ lexical de bâtiment.....	55
II.5.4.1. Délimitation du champ conceptuel de la notion de bâtiment.....	55
II.5.4.2- Collecte des termes du champ lexical de bâtiment.....	56
II.5.5-description du champ sémantique.....	56
II.5.5.1- Releve des définitions du champ lexical	56
II-5-5-2- Décompositon des définition du champ lexical en traits definitoires.....	57
II-5-5-3- Hiérarchisation des lexèmes du champ lexical.....	59
CHAPITRE III:INTERPRETATION : ANALYSE DES VISEES ENONCIATIVES DE L'IMAGINAIRE DE JACQUES FAME NDONGO DANS <i>ILS ONT MANGÉ MON FILS</i>	63
III-1- La situation des questions de l'analyse du discours	65
III-2- Énonciation	67
III.3. Origine et définition de la notion d'énonciation.....	68
II.3.1. Origine	68
III.3.2. Définition.....	69
III.4. Situation de communication et visees enonciatives	70
III.4.1. Situation de communication ou d'énonciation	70
III.4.2. Visées énonciatives.....	70
III.4.3. Archienonciateur.....	71
III-5- Des visées discursives de l'archiénociateur dans <i>ils ont mangé mon fils</i>	73
III.5-1. Une vision complémentaire entre la nature et la culture	73
III-5-1-1- Nature comme richesse	76
III-5-1-2- Culture comme pouvoir.....	76
III.5.2. Perspective conflictuelle ou d'opposition : stratégie pour une prise de position ...	77
III.5.2.1. Conception imagée ou métaphorique des notions nature et culture	77
III.5.2.2. Nature comme tradition ou comportement.....	79
III.5.2.3- Culture comme modernite.....	80
III.5.2.4. Perspective conflictuelle ou d'opposition.....	80
III.5.3.1. De l'opposition lexicale.....	81
III.5.3.2 .Trajectoire du personnage et confrontation idéologique	82
III.5.3.3. Assymetrie entre le lexique de la nature et de la culture	84

III.5.3.4. Entre complementarite et opposition : le texte comme un pretexte pour veritable prise de position.....	85
CONCLUSION GÉNÉRALE	89
BIBLIOGRAPHIE	93
TABLE DES MATIERES	99